



Extractive Industries
Transparency Initiative

Des ressources aux recettes

La mobilisation des recettes
extractives grâce à l'ITIE

RAPPORT





La présente étude, commanditée par l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), a été réalisée par Koinon Consulting.

L'ITIE remercie Andrew Viola, ainsi que ses partenaires du Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF), de l'Institut de gouvernance des ressources naturelles (NRGI) et du Réseau pour la justice fiscale, pour leurs contributions à l'élaboration du présent rapport.

Publié en février 2026

Des ressources aux recettes

La mobilisation des recettes
extractives grâce à l'ITIE

RAPPORT

Messages clés

- **La mobilisation de recettes nationales est urgente.** La baisse de l'aide internationale, l'augmentation de la dette et la volatilité des marchés des matières premières contraignent les pays riches en ressources naturelles à s'appuyer davantage sur leurs recettes extractives pour financer leur développement et renforcer leur résilience budgétaire en cette période d'incertitude.
- **Une perception des recettes extractives plus efficace soutient les priorités en matière de développement.** Face à la réduction de l'aide internationale et des financements par emprunt, des recettes supplémentaires tirées des ressources naturelles peuvent contribuer à combler les déficits d'infrastructures et à financer des services publics essentiels tels que l'éducation, la santé et les transports, à condition qu'elles soient gérées et allouées efficacement.
- **L'ITIE est un outil qui a fait ses preuves dans la mobilisation des recettes.** En combinant la divulgation d'informations avec la modélisation financière, les prévisions de recettes et l'analyse des flux financiers illicites, les pays membres de l'ITIE ont identifié des milliards de dollars de recettes perdues ou menacées et ont mené des négociations et des réformes fondées sur des données probantes.
- **La transparence favorise de meilleures décisions fiscales.** Les données provenant de la déclaration ITIE relatives aux paiements, à la production, aux prix, aux coûts et aux contrats permettent aux gouvernements d'évaluer la conformité des recettes perçues avec les sommes dues, de renforcer les régimes fiscaux et de réduire les pertes, contribuant ainsi à instaurer la confiance dans les finances publiques.
- **La transition énergétique et les bouleversements géopolitiques accentuent les risques budgétaires.** Les producteurs de combustibles fossiles sont confrontés à des incertitudes et au risque d'actifs irrécupérables, tandis que les minéraux de transition offrent des opportunités qui dépendent d'une conception budgétaire rigoureuse, d'une modélisation réaliste et d'une gouvernance solide.
- **L'amplification de l'impact exige une collaboration et des efforts ciblés.** En intégrant les données ITIE aux systèmes de recettes, en appliquant des procédures de rapportage fondées sur les risques et en renforçant la collaboration entre les gouvernements, les entreprises et la société civile par le biais des groupes multipartites (GMP) de l'ITIE, cette dernière peut contribuer à garantir que les richesses issues des industries extractives soutiennent le développement national à long terme.

Table des matières

Index des figures	7
Abréviations	8
Résumé exécutif	9
Opportunités et risques	11
Aperçu des recommandations	13
1. Le rôle des recettes tirées des ressources naturelles dans les finances publiques	14
2. Pourquoi aujourd'hui ? Le tournant budgétaire pour les pays riches en ressources naturelles	18
2.1 Vue d'ensemble	18
2.2 Tendances dans les industries extractives	25
3. Le rôle déterminant de la mise en œuvre de l'ITIE dans l'avancement de la mobilisation des recettes nationales	40
3.1 Le rapprochement des recettes, socle de la mobilisation des recettes nationales	40
3.2 Cas d'utilisation de la transparence des contrats	41
3.3 Cas d'utilisation de la transparence de la propriété effective	42
3.4 Éléments attestant de l'impact de l'ITIE	44
3.5 Expériences des pays : projets de réforme des recettes dans les pays de l'ITIE	45
Projection des recettes	48
La lutte contre les flux financiers illicites, notamment ceux issus de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle	50
Modélisation fiscale	52
Négociation et renégociation	55
4. Prochaine étape : expansion à grande échelle	56
4.1 Intégration des données ITIE dans les systèmes de recettes	56
4.2 Le potentiel du rapportage fondé sur les risques	57
4.3 Approche de modélisation des projets de l'ITIE	58
4.4 Possibilités d'amélioration de la Norme ITIE	59
4.5 Partenariats mondiaux	59
4.6 Élaboration de catégories pour les projets de mobilisation des recettes nationales	62
5. Conclusions et recommandations	64
5.1 Gouvernements	64
5.2 Entreprises	66
5.3 Institutions financières	66
5.4 Société civile	66
5.5 Groupes multipartite de l'ITIE	67
5.6 Secrétariat international et Conseil d'administration de l'ITIE	67

Annexe 1 : Possibilités en matière de mobilisation des recettes nationales dans le cadre de la Norme ITIE	68
Annexe 2 : Profils de pays cartographiant les recettes extractives et les finances publiques	72
Argentine	74
République démocratique du Congo	76
Gabon	78
Irak	80
Kazakhstan	82
Libéria	84
Mongolie	86
Nigéria	88
Norvège	90
Ukraine	92

Index des figures

Figure 1. Comparaison entre les notions fondamentales et élargies liées à la MRN	15
Figure 2. Des marchés mondiaux à l'économie nationale	18
Figure 3. Angola : Valeur du marché pétrolier	28
Figure 4. Argentine : Valeur du marché pétrolier	29
Figure 5. Irak : Valeur du marché pétrolier	30
Figure 6. Norvège : Valeur du marché pétrolier	31
Figure 7. Analyse de l'ITIE sur la mobilisation des recettes nationales	46
Figure 8. Évaluations d'Agyapa par rapport au cours au comptant de l'or secteur minier au Burkina Faso	49
Figure 9. Importance économique des flux financiers illicites dans le	51
Figure 10. Estimation des pertes de recettes pétrolières au Nigéria	53
Figure 11. République du Congo : projections des recettes pétrolières futures	54
Figure 12. Contribution de l'ITIE au renforcement de la MRN	57
Figure 13. Présence d'organisations liées à la MRN dans les pays membres de l'ITIE	60

Abréviations

AIE	Agence internationale de l'énergie
ALSF	Facilité africaine de soutien juridique
APS	Scénario des engagements annoncés
ATAF	Forum africain d'administration fiscale
BEPS	Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
EMAPE	Exploitation minière artisanale et à petite échelle
FARI	Analyse fiscale des industries des ressources
FAST	Norme FAST pour la modélisation financière ouverte
FFI	Flux financiers illicites
FMI	Fonds monétaire international
GMP	Groupe multipartite
ICTD	Centre international pour la fiscalité et le développement
IGF	Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable
IS	Impôt sur les sociétés
ITIE	Initiative pour la Transparence des Industries Extractives
LIDC	Pays en développement à faible revenu
MACF	Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières
MRN	Mobilisation de recettes nationales
NRGI	Institut de gouvernance des ressources naturelles
NZE	Scénario zéro émission nette
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectif(s) de développement durable
OPEP	Organisation des pays exportateurs de pétrole
OSC	Organisation(s) de la société civile
PIB	Produit intérieur brut
SOE	Entreprises d'État
STEPS	Scénario des politiques déclarées
USAID	Agence américaine pour le développement international

Résumé exécutif

UNE UTILISATION JUDICIEUSE DES RESSOURCES NATURELLES peut être un puissant moteur de développement durable, à condition toutefois que les recettes soient perçues et gérées efficacement dans l'intérêt public.¹ La capacité de mobiliser les recettes nationales aux fins du développement par le biais de la fiscalité est au cœur de ce défi. Pour les pays riches en ressources naturelles, cela implique de concevoir des régimes fiscaux robustes (c'est-à-dire les lois, les réglementations et, dans certains cas, les contrats du pays qui régissent les industries extractives), de négocier efficacement avec les entreprises et de veiller à ce que les recettes tirées du pétrole, du gaz et des minéraux soient perçues en toute transparence et gérées au profit des citoyens.

L'amélioration de la mobilisation des recettes nationales (MRN) est une motivation essentielle qui sous-tend l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE) depuis sa création. Dans de nombreux pays de l'ITIE, le secteur extractif domine l'économie. En Irak, le secteur pétrolier et gazier génère plus de 90 % des recettes publiques. En République démocratique du Congo, les minéraux représentent près de 99 % des exportations. Ce constat souligne l'importance économique de ce secteur et l'urgence de mettre en œuvre des politiques garantissant que l'exploitation des ressources naturelles se traduise par un développement durable grâce à la mobilisation des recettes.

Cette question est devenue encore plus urgente face à la pression accrue de la dette, à la baisse de l'aide internationale et à la volatilité des prix des matières premières qui affectent les pays dépendants de leurs ressources. Du fait de la réduction des budgets d'aide internationale, les gouvernements doivent s'appuyer de plus en plus sur leurs ressources nationales, particulièrement celles du secteur extractif, pour financer leurs priorités en matière de développement, telles que les infrastructures et les services publics, tant au niveau national qu'infranational.

La transition énergétique complexifie ce défi. Elle bouleverse les marchés mondiaux, génère de l'incertitude et offre aux pays des opportunités, mais les expose aussi à des risques. En 2021, les combustibles fossiles représentaient 72 % de la valeur marchande des ressources naturelles produites dans les pays mettant en œuvre l'ITIE.² Les minéraux de transition constituaient 12 % du total, et cette part devrait augmenter.³ Face à l'évolution de la demande, les pays riches en ressources doivent s'adapter à de nouvelles réalités. Pour les pays miniers, cela peut revenir à éviter les investissements inefficaces ou les projets abandonnés, tout en tirant le meilleur parti des nouvelles opportunités. Pour les producteurs de combustibles fossiles, cela peut nécessiter de se concentrer sur la gestion d'une demande et de prix volatils, voire en baisse.

Le potentiel est immense. Le FMI et la Banque mondiale estiment que le manque à gagner fiscal, c'est-à-dire la différence entre les recettes fiscales effectivement perçues et celles qui auraient pu l'être, dans l'ensemble des pays de l'ITIE s'élève à des centaines de milliards de dollars par an. Même des progrès modestes dans la perception des recettes tirées du pétrole, du gaz et des mines pourraient générer de nouveaux fonds pour les services publics et accélérer la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).

La mobilisation des recettes nationales est une motivation essentielle qui sous-tend l'ITIE depuis sa création.

1 ITIE (2003). *Principes de l'ITIE*. Extrait de <https://eiti.org/fr/documents/les-principes-de-litie>.

2 Calcul basé sur la production dans les pays mettant en œuvre l'ITIE en août 2025.

3 Ce chiffre est à comparer respectivement aux 80 % enregistrés au niveau mondial pour les combustibles fossiles et aux 5 % pour les minéraux de transition, sur une valeur mondiale totale estimée à 5 600 milliards de dollars US pour les énergies fossiles et les minéraux.

La transparence et la bonne gouvernance sont essentielles pour mobiliser efficacement les recettes extractives. Les accords secrets et une gestion opaque des recettes alimentent la corruption et privent les gouvernements et les citoyens de leur juste part des richesses nationales. La transparence dans les conditions fiscales, les marchés publics et les déclarations des flux de recettes, de la production, des prix et des coûts facilite une meilleure prise de décision et des environnements d'investissement plus stables.

Depuis sa création en 2003, l'ITIE a aidé les pays à renforcer la gouvernance des industries extractives et à améliorer la mobilisation des recettes tirées du pétrole, du gaz et des ressources minérales. À ce jour, on estime à 4 000 milliards de dollars US les recettes publiques divulguées grâce à la déclaration ITIE dans 55 pays de mise en œuvre. En établissant la norme mondiale de transparence et de dialogue entre les gouvernements, les entreprises et la société civile, l'ITIE constitue un outil efficace de mobilisation des recettes nationales. En effet, cette mobilisation constitue un aspect fondamental des principes fondateurs de l'ITIE et l'une de ses priorités stratégiques.

L'impact de ce travail peut être considérable, comme le démontre le nombre croissant d'études détaillées dans ce rapport (voir la Section 3.4). Il peut contribuer à prévenir les pertes de recettes dès le départ et fournir les données nécessaires pour orienter des actions en cas de problème. Les données et les processus de l'ITIE ont permis d'identifier des pertes de recettes potentielles se chiffrant en milliards de dollars. Par exemple, en République démocratique du Congo, l'analyse des clauses contractuelles réalisée par l'ITIE a contribué à la renégociation d'un accord minier portant sur plusieurs milliards de dollars. Au Ghana, une analyse commanditée par l'ITIE a permis de démontrer qu'un projet de vente de redevances aurifères futures sous-évaluait les recettes attendues, contribuant ainsi à suspendre cet accord et à conserver des centaines de millions de dollars de recettes qui, sans cela, auraient été perdues.

Depuis 20 ans, la déclaration ITIE renforce la sensibilisation à l'ampleur, à la composition et à la gestion des recettes tirées des ressources naturelles en vérifiant que les sommes versées par les entreprises correspondent aux sommes perçues par les gouvernements. Aujourd'hui, la question va plus loin : les sommes *versées* correspondent-elles aux sommes qui *auraient dû être versées*? Quelles seront les sommes versées à l'avenir? Les modalités fiscales sont-elles appropriées et appliquées de manière cohérente?

Ces questions résident au cœur du rôle que l'ITIE peut jouer dans l'optimisation des recettes des pays riches en ressources. Le fait de pouvoir poser ces questions et en débattre ouvertement, avec la participation de toutes les parties prenantes, instaure un climat de confiance et stimule un débat public étayé par des données probantes.

Outre son mandat concernant la transparence des recettes, l'accent mis par l'ITIE sur la transparence des contrats et de la propriété effective constitue un fondement essentiel pour répondre à ces questions. Combinée au suivi de la production et des exportations, à une modélisation par projet, aux cadres d'évaluation des minéraux et aux audits des coûts, cette transparence aide les gouvernements à comprendre l'étendue de la valeur créée, les montants qui sont taxés, et où les éventuelles fuites fiscales se produisent.

Les groupes multipartites (GMP) de l'ITIE mettent déjà ces outils en pratique. Parmi ses plus de 50 pays membres, plus d'une douzaine ont utilisé l'initiative pour mettre en place des projets innovateurs, tels qu'une modélisation de l'impact des changements dans les régimes fiscaux, un suivi des flux financiers illicites, une comparaison des prix réalisés des matières premières avec des indices de référence et une contribution

À ce jour, on estime à 4 000 milliards de dollars US les recettes publiques divulguées grâce à la déclaration ITIE dans 55 pays de mise en œuvre.

aux efforts de formalisation de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE). Cela démontre que la mise en œuvre de l'ITIE peut aller au-delà de simples divulgations pour générer des améliorations concrètes des politiques, ainsi que des augmentations des recettes.

Dans un contexte de tensions budgétaires, d'incertitude des marchés et d'intensification de la concurrence mondiale, le succès de la gouvernance du secteur extractif sera de plus en plus évalué non seulement sur les informations communiquées, mais aussi sur les montants perçus, conservés et réinvestis. Des régimes fiscaux de conception médiocre risquent de faire perdre la valeur, tandis que des systèmes ouverts et régis de manière appropriée peuvent favoriser le développement durable et la confiance des investisseurs.

Le présent rapport démontre que la mise en œuvre de l'ITIE porte ses fruits : les pays ont progressé dans l'identification et le recouvrement des recettes perdues, le renforcement des modalités fiscales, la réduction des pertes et la contribution à l'instauration d'une confiance accrue dans les finances publiques. Il explique également comment étendre ces progrès, notamment par une modélisation, un rapprochement fondé sur les risques et une collaboration renforcée entre les gouvernements, les entreprises et la société civile par l'intermédiaire de leurs groupes multipartites. En renforçant la mobilisation des recettes nationales, l'ITIE contribue à garantir que les ressources naturelles servent véritablement au développement national, conformément à sa mission principale.

Opportunités et risques

Les pays riches en ressources naturelles sont confrontés à la fois à des opportunités et à des risques lorsqu'ils cherchent à mobiliser des recettes durables et prévisibles et à utiliser leur secteur extractif comme moteur du développement économique.

Le succès de la gouvernance du secteur extractif sera de plus en plus évalué non seulement sur les informations communiquées, mais aussi sur les montants perçus, conservés et réinvestis.



PHOTO : IVAN KUZKIN / SHUTTERSTOCK

Activités pétrolières et gazières sur la côte de Trinité-et-Tobago.

Opportunités

- **Optimisation des recettes tirées de projets extractifs existants** : des régimes fiscaux mieux conçus, une supervision renforcée et une application plus stricte de la réglementation, associés à des cadres fondés sur les données, peuvent aider les pays à accroître leurs recettes provenant d'activités de production existantes et nouvelles.
- **Garantir la rentabilité à long terme des nouveaux investissements** : les pays ont la possibilité d'attirer de nouveaux investissements qui génèrent de nouveaux flux de revenus, notamment dans le secteur minier. Des régimes fiscaux équilibrés et prévisibles, capables de résister à l'incertitude des marchés et d'éviter des « avantages fiscaux » à court terme, peuvent créer une valeur durable.
- **Concilier la mobilisation des recettes et l'ensemble des objectifs économiques** : dans le secteur minier, la création de valeur ajoutée et le contenu local sont des priorités incontournables pour de nombreux pays. Dans le secteur des combustibles fossiles, de nombreux gouvernements sont confrontés à la nécessité de composer avec des perspectives de demande incertaines. Des stratégies bien conçues qui tiennent compte de ces compromis peuvent renforcer la résilience économique.

Risques

- **Actifs irrécupérables** : le déclin de la demande en combustibles fossiles pourrait nuire à la viabilité de certains projets, engendrant des risques pour les finances publiques du fait d'une incertitude croissante des recettes.⁴ Parallèlement, des prévisions de demande trop optimistes pour les minéraux de transition pourraient entraîner un surinvestissement, ce qui se traduirait par des infrastructures inutiles ou sous-utilisées.⁵
- **Concurrence fiscale** : la pression exercée pour attirer les investissements pourrait déclencher une « course au moins-disant » en matière fiscale, tant pour les combustibles fossiles que pour les minéraux, ce qui risque d'entraîner des pertes de recettes à long terme.
- **Concurrence géopolitique** : l'intensification de la concurrence pour les minéraux et l'énergie peut contraindre les gouvernements de pays producteurs à conclure des accords d'importance stratégique qui affaiblissent les modalités fiscales, réduisent la transparence ou créent une dépendance.
- **Augmentation des flux financiers illicites et érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices (BEPS)** : une mauvaise gouvernance, associée à des pratiques opaques en matière de propriété et d'évaluation, peut favoriser la contrebande, la manipulation des prix de transfert, la sous-évaluation et la fraude fiscale. En particulier dans les pays qui se précipitent pour étendre leur production de minéraux de transition, la croissance rapide du secteur risque de dépasser la capacité des gouvernements à contrôler et à faire respecter les conditions fiscales.
- **Diminution du soutien des donateurs** : la réduction des budgets d'aide internationale pourrait affaiblir les capacités des autorités fiscales et des institutions d'audit, alors même que leur rôle devient plus crucial.

4 NRG (2023). *Riskier Bets, Smaller Pockets: How National Oil Companies Are Spending Public Money Amid the Energy Transition* (Des paris plus risqués, des poches plus petites : la manière dont les entreprises pétrolières nationales dépensent l'argent public en pleine transition énergétique). Extrait du site <https://resourcegovernance.org/publications/riskier-bets-smaller-pockets-national-oil-companies-public-money-energy-transition>.

5 Columbia Centre for Sustainable Investment (CCSI) (2020). *Don't Throw Caution to the Wind: In the Green Energy Transition, Not All Critical Minerals Will Be Goldmines* (Ne prenons pas de risques inconsidérés : dans la transition énergétique verte, tous les minéraux critiques ne seront pas des mines d'or). Extrait du site <https://ccsi.columbia.edu/content/dont-throw-caution-wind-green-energy-transition-not-all-critical-minerals-will-be-goldmines>.

Aperçu des recommandations

Pour garantir des recettes stables et résilientes provenant du secteur extractif, les gouvernements, les entreprises et la société civile doivent collaborer afin de renforcer une gouvernance fiscale ancrée dans la transparence, des analyses rigoureuses et un dialogue multipartite. Voir la **Section 5** pour consulter la liste complète des recommandations.



LES GOUVERNEMENTS doivent renforcer leurs régimes fiscaux et leur administration fiscale, intégrer la modélisation financière dans la prise de décision et s'engager à modéliser des projets majeurs avant d'octroyer des licences, surveiller plus rigoureusement la production et les exportations, formaliser l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (EMAPE) et utiliser l'assistance technique de manière stratégique. Ils doivent prendre des mesures ciblées pour réduire les pertes de recettes et éviter des dispositifs d'incitations fiscales qui érodent les recettes publiques sans attirer d'investissements supplémentaires.



LES PARTENAIRES DE DÉVELOPPEMENT doivent intensifier leur assistance, afin d'aider les pays riches en ressources à renforcer leur administration fiscale, à négocier des contrats et à lutter contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS),⁶ tout en encourageant l'apprentissage entre pairs et en veillant à ce que les partenariats stratégiques respectent la transparence.



LES ENTREPRISES doivent fournir dans les délais des données de haute qualité sur les paiements, la production, les coûts et les prix, afin de permettre un suivi au niveau des projets et de démontrer leur conformité aux lois et contrats en vigueur.



LES INSTITUTIONS FINANCIÈRES doivent intégrer des exigences en matière de mobilisation des recettes nationales dans leurs pratiques d'investissement et collaborer avec les gouvernements et les entreprises pour promouvoir les bonnes pratiques.



LA SOCIÉTÉ CIVILE doit analyser les politiques fiscales, surveiller la perception et l'affectation des recettes et promouvoir l'accès aux informations issues de la modélisation financière.



LES GROUPES MULTIPARTITES DE L'ITIE doivent privilégier la promotion de la transparence et du débat public sur les flux de revenus et les projets du secteur extractif les plus exposés aux risques de pertes de recettes, entreprendre des projets analytiques sur les priorités en matière de mobilisation des recettes nationales et veiller à la pleine application des obligations de divulgation.



LE SECRÉTARIAT INTERNATIONAL ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ITIE doivent renforcer les outils, les partenariats et les orientations visant à soutenir la mobilisation des recettes nationales, en mettant l'accent sur les analyses comparatives entre les pays, en établissant des indicateurs plus précis pour le suivi des progrès et en recueillant des données probantes sur l'impact.

6 Selon l'OCDE, la BEPS, ou l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, désigne des « stratégies de planification fiscale utilisées par les entreprises multinationales qui exploitent les lacunes et les disparités des règles fiscales pour éviter de payer l'impôt ». Voir OCDE (n.d.). Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices (BEPS) Extrait du site <https://www.oecd.org/fr/themes/erosion-de-la-base-d-imposition-et-transfert-de-benefices-beps.html>.

1. Le rôle des recettes tirées des ressources naturelles dans les finances publiques

LA MOBILISATION DES RECETTES NATIONALES (MRN) relève de la capacité d'un gouvernement à percevoir et à gérer des fonds provenant de sa propre économie. Pour les pays riches en ressources naturelles, en particulier ceux de la communauté de l'ITIE, cela implique de concevoir des régimes fiscaux robustes pour les industries extractives, afin d'optimiser les bénéfices du gouvernement et de veiller à ce que les recettes tirées du pétrole, du gaz et des mines soient perçues en toute transparence et utilisées efficacement au profit des citoyens.

La réalisation de cet objectif demeure un défi majeur pour de nombreux pays. Dans les pays mettant en œuvre l'ITIE, « le manque à gagner fiscal », à savoir la différence entre les recettes perçues par le gouvernement et les recettes que celui-ci pourrait percevoir, se chiffre en centaines de milliards de dollars chaque année.⁷ Si elles n'étaient pas perdues, ces recettes pourraient financer des priorités nationales de développement telles que l'éducation, la santé et les infrastructures.

En ce qui concerne la mobilisation des recettes nationales, les priorités varient en fonction des parties prenantes. Les gouvernements recherchent une stabilité budgétaire et une gestion efficace des rentes tirées des ressources. Les organisations de la société civile insistent sur la redevabilité, la prestation de services publics et le principe d'« accord équitable », selon lequel les entreprises paient leur juste part, tandis que les gouvernements font preuve de retenue et assurent une conception et une mise en œuvre prévisibles et cohérentes de leur politique fiscale. Les entreprises peuvent bénéficier d'une plus grande transparence, d'un « permis social d'exploitation » renforcé de la part des communautés locales et d'une plus grande prévisibilité des régimes fiscaux.⁸ Malgré ces divergences de points de vue, il existe un consensus sur la nécessité d'un financement national renforcé, particulièrement face à la diminution des flux d'aide et à la hausse des demandes d'investissement social.

Définition de la mobilisation des recettes nationales dans le secteur extractif

La définition de base de la MRN utilisée par le FMI et la Banque mondiale est axée sur la mobilisation de fonds pour les gouvernements. Cependant, les entretiens menés dans le cadre du présent rapport indiquent que de nombreuses parties prenantes de l'ITIE ont une vision plus large de la MRN, englobant les bénéfices économiques dans leur ensemble, telles que l'emploi et la valeur ajoutée, qui sont générées par les projets extractifs. Bien que les économistes et les décideurs politiques aient tendance à envisager la MRN sous l'angle de la génération de recettes et de l'efficacité des dépenses publiques, les parties prenantes de l'ITIE y intègrent souvent des enjeux plus larges, tels que la formalisation de l'EMAPE, les transferts infranationaux et les impacts économiques au niveau des communautés, ce qui peut diluer le fondement fiscal de la MRN.

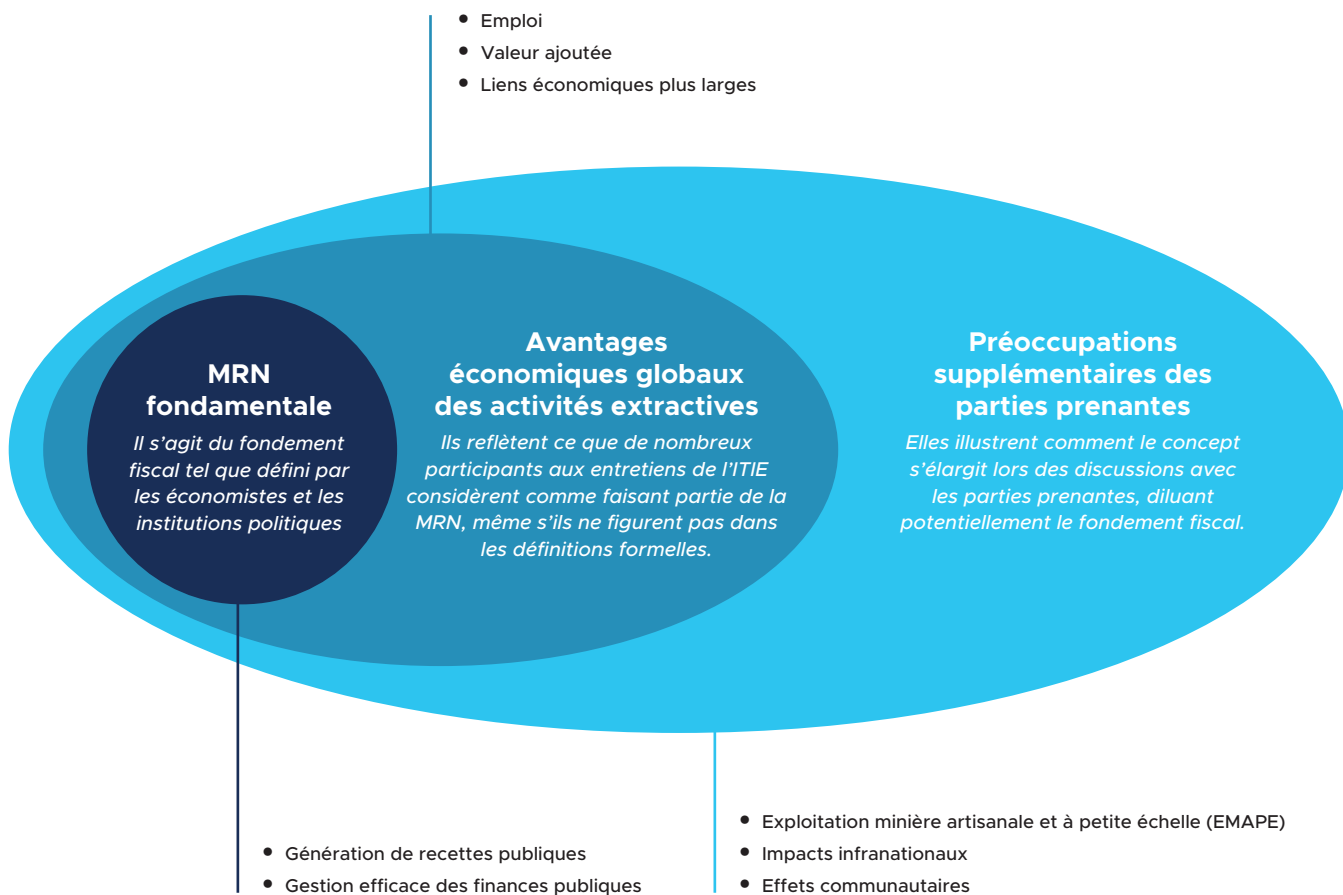
7 En prenant le manque à gagner fiscal moyen estimé par le FMI et la Banque mondiale (Rapport de juin 2024 intitulé « *Stepping up Domestic Revenue Mobilization: a new joint initiative from the IMF and WB* » [Intensifier la mobilisation des recettes nationales : une nouvelle initiative conjointe du FMI et de la Banque mondiale]) dans des pays à différents stades de développement (OCDE, LIDC, etc.) et en appliquant cette moyenne au PIB de chaque pays membre de l'ITIE appartenant à cette catégorie, on obtient un chiffre de 497 milliards de dollars US par an. Ce chiffre est purement indicatif et ne peut être utilisé pour des évaluations au niveau national. Il constitue néanmoins un indicateur pertinent de l'ordre de grandeur. Voir Koinon (2025), [IMF tax potential applied to EITI members](#) (Potentiel fiscal du FMI appliqué aux membres de l'ITIE).

8 ITIE (n.d.). Avantages de devenir une entreprise de soutien. Extrait du site <https://eiti.org/benefits-becoming-supporting-company>.

FIGURE 1

Conception fondamentale et conception élargie de la MRN

Les discussions avec les parties prenantes élargissent souvent le concept de MRN au-delà de son fondement fiscal, englobant les impacts économiques et communautaires associés aux activités extractives.



L'ampleur des opportunités

Les avantages potentiels d'une approche robuste en matière de MRN sont considérables. Une résolution, même partielle, du manque à gagner fiscal pourrait libérer des milliards de dollars pour financer les services publics et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable.⁹ Grâce à la modélisation financière, aux audits contractuels et aux données sur la propriété effective, certains pays accomplissent déjà des progrès dans l'identification et la réduction des pertes de recettes. D'autres sont encore confrontés à des obstacles, notamment une supervision insuffisante ou des modalités fiscales obsolètes (c'est-à-dire des lois, des réglementations et, dans certains cas, des contrats qui déterminent les obligations fiscales des entreprises).

9 La Banque mondiale estime que les rentes tirées des ressources naturelles dans les pays de l'ITIE (définies comme le flux de trésorerie disponible après déduction des coûts d'exploitation des projets) s'élevaient à 592 milliards de dollars US en 2021. Ce chiffre est approximatif, mais il représente un ordre de grandeur raisonnable. Voir Koinon (2025), [WB Rents in EITI countries](#) (Estimations par la Banque mondiale des rentes dans les pays de l'ITIE).

Les institutions internationales jouent un rôle central dans le soutien de ces réformes. Le FMI et la Banque mondiale fournissent une assistance technique en matière de politique fiscale, d'administration et de renforcement des capacités, tout comme l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF). Cependant, la mobilisation des recettes nationales n'est pas uniquement un exercice technique ; c'est également un exercice institutionnel. L'efficacité des institutions repose sur la confiance, laquelle dépend d'un rapportage transparent, de règles claires et de responsabilités bien définies.

C'est là que les initiatives multipartites telles que l'ITIE jouent un rôle essentiel. Depuis plus de vingt ans, l'ITIE fait office de norme mondiale en matière de transparence dans la gouvernance des ressources naturelles, exigeant des gouvernements et des entreprises la publication de données sur les recettes, les contrats et la propriété effective, entre autres divulgations. Ces données renforcent la redevabilité et la confiance du public et contribuent à garantir que les pays perçoivent et gèrent efficacement les recettes tirées de leurs ressources naturelles. En conséquence, le Conseil d'administration de l'ITIE a fait de la mobilisation des recettes nationales une priorité stratégique pour la période 2024-2028, au même titre que la lutte contre la corruption et l'orientation de la transition énergétique.¹⁰

La Norme ITIE et la mobilisation des recettes nationales

L'ITIE est surtout connue pour son modèle multipartite et son rapprochement rigoureux des paiements des entreprises avec les recettes publiques. Cependant, la mise en œuvre et les divulgations de l'ITIE vont bien au-delà du simple rapprochement des recettes. Le tableau ci-dessous présente les principaux éléments de la Norme ITIE 2023. Une tabulation plus détaillée et des liens spécifiques avec la MRN figurent à l'Annexe I. Bien que les données ITIE soient souvent publiées dans des rapports annuels, une divulgation systématique est encouragée, à savoir une divulgation régulière, dans les délais et intégrée aux activités quotidiennes du gouvernement et des entreprises, ce qui renforce la transparence et la confiance. Parallèlement, la Validation, mécanisme d'assurance qualité et d'apprentissage de l'ITIE, préserve l'intégrité de l'ITIE en imposant aux pays de mise en œuvre la même norme mondiale.

Les améliorations apportées à la Norme ITIE en 2023 renforcent sa pertinence pour la mobilisation des recettes nationales. Par exemple, la Norme ITIE comprend désormais plusieurs dispositions qui améliorent la compréhension de l'économie des projets et des flux de recettes, lesquels sont des éléments essentiels d'une gouvernance fiscale efficace :

- Les pays sont tenus de divulguer les **données de production ventilées par projet** lorsqu'elles sont disponibles (Exigence 3.2), les **volumes des exportations** ventilés par entreprise (Exigence 3.3) et de rendre compte de la manière dont les **données sur les coûts** des entreprises sont collectées et analysées (Exigence 4.10).
- La **transparence des contrats** a été étendue de manière à également inclure les annexes (Exigence 2.4).
- Les gouvernements sont tenus de publier les **projections de recettes** lorsqu'elles sont disponibles (Exigence 5.3).

Ces modifications améliorent la visibilité des fondements fiscaux des projets extractifs.

Une résolution, même partielle, du manque à gagner fiscal pourrait libérer des milliards de dollars pour financer les services publics et contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable.

10 ITIE (2024). *Priorités stratégiques de l'ITIE 2024-2028*. Extrait du site <https://eiti.org/fr/documents/priorites-strategiques-de-litie-2024-2028>.

Exigence	Pertinence pour la MRN
1. Supervision par le GMP	Un forum neutre réunissant le gouvernement, les entreprises et la société civile permet de discuter et de débattre des questions de gouvernance du secteur extractif, notamment des projets extractifs en cours, du potentiel futur et des perspectives d'investissement, ainsi que de la conception et de la mise en œuvre du régime fiscal.
2. Cadre juridique et institutionnel, contrats et licences	Les divulgations relatives à la gestion du secteur extractif permettent aux parties prenantes de comprendre les lois en vigueur et les responsabilités institutionnelles, notamment en matière de cadre fiscal.
3. Exploration et production	Les informations relatives à l'exploration, à la production et aux exportations permettent aux parties prenantes d'évaluer le potentiel économique du secteur.
4. Perception des recettes	Une bonne compréhension des paiements effectués par les entreprises et des recettes perçues par le gouvernement permet d'éclairer le débat public sur la gouvernance dans les industries extractives. L'ITIE exige une divulgation exhaustive des paiements des entreprises et des recettes publiques provenant des industries extractives.
5. Gestion et répartition des recettes	Les informations relatives à l'affectation et aux prévisions des recettes permettent aux parties prenantes de comprendre comment les recettes sont comptabilisées dans les budgets nationaux et infranationaux, et comment ces affectations pourraient évoluer à l'avenir.
6. Dépenses sociales et économiques	Les informations relatives aux dépenses sociales, aux impacts environnementaux et sociaux et à la contribution du secteur extractif à l'économie permettent aux parties prenantes d'évaluer si ce secteur produit les impacts et les résultats souhaités.
7. Résultats et impact	L'engagement des parties prenantes favorise le dialogue public sur la gestion des recettes tirées des ressources naturelles, et les recommandations issues de la déclaration et de la Validation garantissent la prise en compte des enseignements tirés de la mise en œuvre.

La Norme ITIE renforce également le rôle des groupes multipartites dans le soutien au débat public sur les priorités en termes de gouvernance (Exigences 1.5 et 7.1) et comprend de nouvelles dispositions relatives à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle.

Ensemble, ces exigences permettent aux groupes multipartites de faire progresser les objectifs de mobilisation des recettes nationales. Elles favorisent un dialogue éclairé sur l'optimisation et la pérennisation des régimes fiscaux en vue de la transition énergétique; le suivi du respect des modalités fiscales par le biais de la modélisation des projets; la définition de stratégies nationales pour les minéraux de transition garantissant une juste valeur; ainsi que la promotion de la coordination régionale et mondiale en matière de supervision du secteur extractif.

La pertinence de l'ITIE pour la mobilisation des recettes nationales est également renforcée par les Attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE.¹¹ Parmi les soutiens de l'ITIE figurent certaines des plus grandes entreprises pétrolières, gazières et minières au monde qui s'engagent activement en faveur de la transparence du secteur extractif, notamment en divulguant au public les paiements versés au gouvernement, y compris dans les pays non membres de l'ITIE, et en soutenant la transparence de la propriété effective et des contrats.

11 ITIE (2022). *Les Attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE*. Extrait du site <https://eiti.org/fr/documents/Attentes-legard-des-entreprises-soutenant-litie>.

2. Pourquoi aujourd'hui ? Le tournant budgétaire pour les pays riches en ressources naturelles

2.1 Vue d'ensemble

Les pressions mondiales sur les finances publiques

Les finances publiques sont mises à rude épreuve à l'échelle mondiale, les défis actuels dépassant largement le cadre d'un seul pays. Du fait des chocs de ces dernières années, à savoir les dépenses liées à la pandémie, l'inflation galopante, la hausse des taux d'intérêt et le regain de tensions commerciales, les gouvernements se sont retrouvés avec des budgets restreints et une marge de manœuvre diminuée. Les aides sont en baisse, la dette augmente et l'hypothèse d'une croissance continue et harmonieuse du commerce mondial s'effondre face à la majoration des droits de douane.

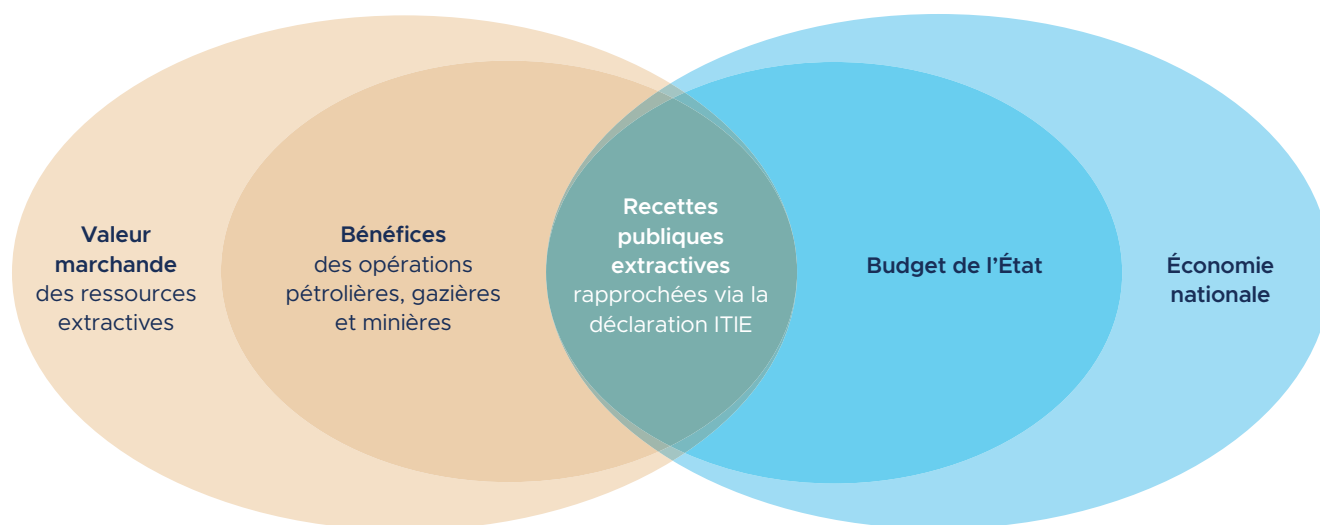
Parallèlement, les pays sont soumis à une pression croissante pour augmenter leurs recettes nationales au travers de règles fiscales internationales plus équitables, de systèmes fiscaux nationaux plus robustes et d'une gouvernance plus transparente. Un prélèvement fiscal, c'est-à-dire des recettes fiscales perçues par les gouvernements, d'au moins 15 % du PIB est devenu un seuil minimal largement évoqué pour le maintien des capacités de base de l'État et figurait parmi les objectifs du Document final de la Quatrième Conférence sur le financement du développement (« Engagement de Séville »).¹²

La présente section décrit ces pressions mondiales, tandis que la suivante examine les défis spécifiques auxquels sont confrontées les industries extractives.

FIGURE 2

Des marchés mondiaux à l'économie nationale

Recettes fiscales garanties par l'ITIE dans leur contexte



¹² Nations Unies (2025). *Sevilla Commitment: Outcome Document adopted at the Fourth International Conference on Financing for Development* (Engagement de Séville : adoption du document final lors de la Quatrième Conférence internationale sur le financement du développement). Extrait du site <https://financing.desa.un.org/fr/node/9682>.

Un système économique international en pleine turbulence

Les gouvernements sont aux prises avec des chocs mondiaux qui rendent les recettes publiques plus difficiles à prévoir. Le plus récent a été la flambée de l'inflation entre 2021 et 2023, lorsque la reprise post-pandémique, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la guerre en Ukraine ont fait grimper les prix des produits alimentaire et des carburants à des niveaux records.¹³ Les banques centrales ont réagi en relevant fortement leurs taux d'intérêt, ce qui a renchéri le coût du crédit.¹⁴

Le changement le plus profond réside toutefois dans le commerce mondial. Les droits de douane imposés par les États-Unis en 2025, auxquels d'autres pays ont répliqué, ont marqué une rupture décisive avec le consensus en faveur du libre-échange qui prévalait largement depuis les années 1970.¹⁵ S'appuyant sur des mesures introduites en 2018-2019, le gouvernement américain a augmenté les droits de douane sur les produits chinois, durci les règles du « buy American » pour favoriser l'achat de produits américains et étendu les droits de douane à des pays alliés dans plusieurs secteurs.¹⁶ La Chine a riposté en imposant ses propres droits de douane et des restrictions sur les exportations de terres rares.¹⁷ L'UE, quant à elle, a renforcé ses programmes de subventions en faveur des énergies propres et mis en place le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF).¹⁸

Bien que l'inflation se modère actuellement dans les économies avancées, elle demeure élevée dans de nombreux pays en développement.¹⁹ Les marchés des changes sont volatils et le coût des importations augmente. Conjugée à l'incertitude qui plane sur le secteur extractif et les prix des matières premières (voir la Section 2.2), cette situation engendre des pressions budgétaires croissantes pour les gouvernements. Pour les pays de l'ITIE, cette rupture de la stabilité économique a des conséquences directes. L'inflation érode les revenus des ménages et accroît la pression pour accorder des subventions, tandis que les fluctuations des devises augmentent le coût du service de la dette extérieure. Surtout, comme le commerce mondial est devenu imprévisible, cela complique la planification pour les gouvernements comme pour les entreprises. Alors que les marchés fonctionnaient autrefois dans des conditions relativement ouvertes et stables, ils sont désormais confrontés à des variations des droits de douane, à des barrières commerciales et à des marchandages géopolitiques.

Le renforcement des systèmes de recettes nationales ne se limite donc pas à la mobilisation de davantage de fonds ; il s'agit également d'accroître la résilience dans une économie mondiale devenue plus controversée, politisée et instable.

Le renforcement des systèmes de recettes nationales ne se limite pas à la mobilisation de davantage de fonds ; il s'agit également d'accroître la résilience dans une économie mondiale devenue plus controversée, politisée et instable.

13 FMI (2023). *Perspectives de l'économie mondiale : Inflation persistante et arbitrages politiques*. Extrait du site <https://www.imf.org/fr/publications/weo>.

14 Bank for International Settlements (BIS) (2023). *Annual Economic Report 2023* (Rapport économique annuel 2023). Extrait du site <https://www.bis.org/publ/arpdf/ar2023e.htm>.

15 Irwin, D. A. (2017). *Clashing over Commerce: A History of US Trade Policy* (Conflit autour du commerce Histoire de la politique commerciale américaine). Chicago: University of Chicago Press. <https://doi.org/10.7208/chicago/9780226399010.001.0001>.

16 Peterson Institute for International Economics (2025). *Tracking the Trump Tariffs, Second Administration Update* (Les conséquences économiques mondiales des droits de douane de Trump en 2025). Extrait du site <https://www.piie.com/publications/working-papers/2025/global-economic-effects-trumps-2025-tariffs>.

17 Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (2025). *Announcement No.18 of 2025 of The Ministry of Commerce and The General Administration of Customs of The People's Republic of China Announcing the decision to implement export control on some medium and heavy rare earth related items* (Avis n° 18 de 2025 du ministère du Commerce et de l'Administration générale des douanes de la République populaire de Chine annonçant la décision de mettre en œuvre un contrôle des exportations sur certains produits dérivés des terres rares moyennes et lourdes). Extrait du site https://english.mofcom.gov.cn/Policies/AnnouncementsOrders/art/2025/art_Odd87cbee7b045bf93fabe6ab2faceee.html.

18 Commission européenne (2022). *Carbon Border Adjustment Mechanism (CBAM)* (Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF)). Extrait du site <https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism-en?prefLang=fr&etrans=fr>.

19 Banque mondiale (2023). *Perspectives économiques mondiales*. Extrait du site <https://www.banquemondiale.org/fr/publication/global-economic-prospects>.

Crise de la dette souveraine

Ces dernières années, la dette publique a fortement augmenté dans une grande partie du monde.²⁰ La pandémie a contraint les pays à accroître leurs dépenses alors que les recettes fiscales diminuaient, ce qui a entraîné une hausse des niveaux d'endettement pour combler les déficits.²¹ Depuis, le coût du service de cette dette a augmenté en raison de la hausse des taux d'intérêt mondiaux.²² Par conséquent, une part croissante des budgets publics est désormais consacrée au remboursement des emprunts antérieurs plutôt qu'au financement de services essentiels tels que l'éducation, la santé, les transports et l'énergie.

La pression est particulièrement forte pour les économies en développement, où les paiements aux créanciers étrangers ont atteint des niveaux records. Une étude récente de la CNUCED a révélé que 17 pays mettant en œuvre l'ITIE consacraient plus de 10 % de leur budget public au seul paiement des intérêts de la dette.²³ Dans 16 pays de l'ITIE, les gouvernements dépensent davantage pour le service de la dette que pour la santé, et dans huit pays, plus que pour l'éducation.²⁴ Le Ghana²⁵ et la Zambie²⁶ sont des exemples de pays confrontés à ces problèmes, tandis que pour d'autres, tels que le Sénégal, la dette cachée et l'opacité des conditions de prêt des entreprises pétrolières nationales posent problème.²⁷

Ces pressions ne vont pas disparaître de sitôt. Le remboursement de la dette s'échelonne dans la durée et la hausse des taux met du temps à se répercuter sur les budgets nationaux.²⁸ Avec une croissance mondiale inégale et des conditions de financement plus restrictives qu'au cours des années 2010, la dette restera un fardeau important jusque dans les années 2030.²⁹ Il est donc essentiel de renforcer les systèmes de recettes nationales : chaque dollar perçu dans le pays permet de consacrer davantage de ressources aux écoles et aux cliniques plutôt qu'au paiement d'intérêts à l'étranger.

Le recul de l'aide internationale

Alors même que les pressions sur les budgets publics s'intensifient, les flux d'aide diminuent. Les budgets du développement, déjà sous tension, ont commencé

La mobilisation des recettes nationales n'est plus un choix facultatif; c'est le seul moyen durable de financer les services essentiels, de réduire la pauvreté et d'atteindre les Objectifs de développement durable.

- 20 FMI (mai 2025). *La dette est plus élevée et augmente plus rapidement dans 80 % de l'économie mondiale*. Extrait du site <https://www.imf.org/fr/blogs/articles/2025/05/29/debt-is-higher-and-rising-faster-in-80-percent-of-global-economy>.
- 21 Banque mondiale (2022). *Fiscal Monitor : COVID-19 Spending* (Moniteur des finances publiques : dépenses consacrées à la Covid-19).
- 22 FMI (2023). *Rapport sur la stabilité financière dans le monde*. Extrait du site <https://www.imf.org/fr/publications/gfsr/issues/2023/10/10/global-financial-stability-report-october-2023>.
- 23 CNUCED (2025). *Un monde de dettes*. Extrait du site <https://unctad.org/fr/publication/un-monde-de-dettes>; Koinon (2025). *CNUCED « Un monde de dettes 2025 », recueil de statistiques dans les pays membres de l'ITIE* (en anglais).
- 24 Ibid.
- 25 FMI (2023). « IMF Reaches Staff-Level Agreement on the First Review of the Extended Credit Facility and Conducts Discussions of the 2023 Article IV Consultation with Ghana » (Le FMI parvient à un accord au niveau des services sur le premier examen de la Facilité élargie de crédit et mène des discussions avec le Ghana sur la consultation au titre de l'article IV de 2023). Extrait du site <https://www.imf.org/en/news/articles/2023/10/05/pr23339-ghana-imf-reaches-staff-level-agreement-on-the-extended-credit-facility-536340>; CNUCED (2025). *Un monde de dettes*.
- 26 FMI (2023). « Zambia: 2023 Article IV Consultation, First Review Under the Extended Credit Facility Arrangement » (Zambie : Consultation au titre de l'article IV de 2023, premier examen dans le cadre de l'accord de facilité élargie de crédit). Extrait du site <https://www.imf.org/en/publications/cr/issues/2023/07/13/zambia-2023-article-iv-consultation-first-review-under-the-extended-credit-facility-536340>; CNUCED (2025). *Un monde de dettes*.
- 27 Banque mondiale (2024). *Policy research working paper: Hidden debt revelations* (Document de travail de recherche sur les politiques : révélations sur la dette cachée). Extrait du site <https://documents.banquemonde.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/099436209162426807>.
- 28 FMI (2023). *Moniteur des finances publiques*. Extrait du site <https://www.elibrary.imf.org/display/book/FMOFT2023002/FMOFT2023002.xml>.
- 29 Banque mondiale (2023). *International Debt Report 2023* (Rapport sur la dette internationale 2023). Extrait du site <https://documents.banquemonde.org/fr/publication/documents-reports/documentdetail/099146012112331629>.

PHOTO : OBREMPONG YAW AMPOFO



À Ellemelle, au Ghana, les parties prenantes examinent l'impact de la transition énergétique sur leur communauté.

à baisser plus rapidement en 2024-2025 en raison des pressions politiques et économiques exercées sur les pays donateurs.³⁰

Le changement est frappant. L'aide en provenance des pays de l'OCDE a culminé à 224 milliards de dollars US en 2023, avant de chuter de 7 % en 2024, pour s'établir à 212 milliards de dollars US – la première baisse en six ans. Cela représente 0,33 % du revenu national brut (RNB) cumulé des pays de l'OCDE, un chiffre bien inférieur à l'objectif des Nations Unies qui vise une aide publique au développement (APD) s'établissant à 0,7 % du RNB.³¹ La part des pays membres de l'ITIE dans ces dépenses d'aide devrait diminuer, passant de 57 milliards de dollars US en 2020 à environ 48 milliards de dollars US en 2025.³² Les États-Unis, longtemps pilier de ce système, ont fermé leur agence d'aide au développement international.³³ L'UE et ses États membres restent formellement engagés à accroître l'aide, mais les fonds sont de plus en plus réorientés vers les dépenses liées à la défense et aux migrations.³⁴ Le Royaume-Uni a annoncé son intention de réduire de moitié son budget d'aide d'ici 2027.³⁵ À cette difficulté s'ajoute la hausse des coûts du service de la dette (voir ci-dessus), qui commence à comprimer les budgets d'aide internationale des économies avancées.³⁶

Chaque dollar perçu dans le pays permet de consacrer davantage de ressources aux écoles et aux cliniques plutôt qu'au paiement d'intérêts à l'étranger.

30 OCDE (2023). *Coopération pour le développement 2023*. Extrait du site https://www.oecd.org/fr/publications/cooperation-pour-le-developpement-2023_83b806cb-fr.html.

31 OCDE (2024). *ODA Levels in 2023* (Les niveaux de l'APD en 2023). Extrait du site [https://one.oecd.org/document/DCD\(2024\)31/en/pdf](https://one.oecd.org/document/DCD(2024)31/en/pdf).

32 Koinon (2025). *International Aid to EITI member countries* (Aide internationale aux pays membres de l'ITIE).

33 Oxfam (2025). *What USAID did, and the effects of Trump's cuts on lifesaving aid* (Ce qu'a fait l'USAID et les effets des réductions des aides salvatrices par Trump). Extrait du site <https://www.oxfamamerica.org/explore/issues/making-foreign-aid-work/what-do-trumps-proposed-foreign-aid-cuts-mean/>.

34 Commission européenne (2024). *2024 annual report on the implementation of the European Union's external action instruments in 2023* (Rapport annuel 2024 sur la mise en œuvre des instruments d'action extérieure de l'Union européenne en 2023). Extrait du site https://international-partnerships.ec.europa.eu/publications-library/2024-annual-report-implementation-european-unions-external-action-instruments-2023_en?prefLang=fr&trans=fr.

35 Bibliothèque de la Chambre des communes du Royaume-Uni (2024). *The 0.7% aid target* (L'objectif d'aide de 0,7 %). Extrait du site <https://commonslibrary.parliament.uk/research-briefings/sn03714/>.

36 CNUCED (2023). *Un monde de dettes 2023*. Extrait de <https://unctad.org/fr/publication/un-monde-de-dettes-2023>.

Pour les pays riches en ressources naturelles, les implications sont immédiates. En cas de stabilisation des niveaux d'aide à ces niveaux réduits, ces pays seront confrontés à une diminution des financements sous forme de subventions et de l'assistance technique, alors même que les ratios du service de la dette augmentent.³⁷ Le soutien à la mobilisation des recettes nationales, qui ne représentait que 0,2 % de l'aide publique au développement en 2021, pourrait subir des pressions supplémentaires.³⁸

Cette situation réduit les financements extérieurs disponibles pour amortir la volatilité des prix des matières premières ou combler les déficits budgétaires. La mobilisation des recettes nationales n'est plus un choix facultatif ; c'est le seul moyen durable de financer les services essentiels, de réduire la pauvreté et d'atteindre les Objectifs de développement durable.

L'appel à instaurer un impôt minimum sur les sociétés à l'échelle mondiale

Les règles fiscales internationales sont en pleine mutation, ce qui pourrait avoir un impact considérable sur la manière dont les gouvernements mobilisent leurs recettes. Pendant de nombreuses années, les pays ont rivalisé pour attirer des investissements en abaissant leurs taux d'imposition sur les sociétés. Cette « course mondiale au moins-disant³⁹ » a souvent conduit les gouvernements à percevoir moins de recettes fiscales.



PHOTO : IAN GERANT JONES / SHUTTERSTOCK

Forage d'exploration gazière près de Hepa, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en 2014.

37 FMI (2023). *Moniteur des finances publiques*. Extrait du site <https://www.imf.org/fr/publications/fm>.

38 Institut des études sur le développement (2025). *With aid declining, FfD4 must include concrete commitment to scale up investment in tax systems* (Face à la baisse de l'aide, le quatrième plan de financement du développement (FFD4) doit inclure un engagement concret à accroître les investissements dans les systèmes fiscaux). Extrait du site <https://www.ids.ac.uk/opinions/with-aid-declining-ffd4-must-include-concrete-commitment-to-scale-up-investment-in-tax-systems/>.

39 OCDE (2015). *Relever les défis fiscaux posés par l'économie numérique, Action 1 – Rapport final 2015*. Extrait du site https://www.oecd.org/fr/publications/relever-les-defis-fiscaux-poses-par-l-economie-numerique-action-1-2015-rapport-final_9789264252141-fr.html.

En 2021, le Cadre inclusif de l'OCDE et du G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) s'est engagé à freiner cette tendance en instaurant un impôt minimum sur les sociétés de 15 % à l'échelle mondiale, afin que les grandes multinationales paient systématiquement au moins ce taux, quel que soit le lieu de leurs activités.⁴⁰ Parallèlement, les Nations Unies ont lancé des discussions en vue de la création d'un système fiscal international plus équitable, donnant davantage de poids aux pays en développement.⁴¹ Ensemble, ces réformes marquent un tournant, l'accent n'étant plus mis sur une concurrence pour attirer les investisseurs par le biais d'incitations fiscales, mais sur une coordination accrue des normes fiscales mondiales.

La mise en œuvre demeure toutefois inégale. Certains pays ont commencé à intégrer les règles de l'OCDE dans leur système fiscal national, tandis que d'autres adoptent une attitude attentiste. De même, on ignore comment le processus des Nations Unies interagira avec le cadre de l'OCDE, ni dans quelle mesure il pourrait le remettre en question.⁴²

Pour les pays dépendants des ressources naturelles, la situation est particulièrement complexe. Les projets pétroliers, gaziers et miniers sont souvent soumis à des régimes fiscaux spéciaux incluant des exonérations fiscales, ce qui peut abaisser le taux d'imposition effectif en dessous du seuil minimal de 15 %. Du point de vue des entreprises extractives, ces dispositifs sont souvent perçus comme un moyen de réduire les risques liés aux investissements, particulièrement dans les juridictions les plus complexes. Cependant, ils exposent également les gouvernements au risque de perdre des recettes fiscales potentielles.

Dans des pays comme la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les Philippines, des études récentes laissent entendre que certains projets extractifs pourraient être soumis à un taux d'imposition inférieur à 15 %, en particulier durant les premières années de production.⁴³ Selon les nouvelles règles, si le pays hôte n'applique pas d'impôt complémentaire qualifié, ce sont les autres pays où l'entreprise opère qui pourraient percevoir cette différence.

La leçon est claire : les incitations fiscales qui réduisent les taux effectifs en dessous de 15 % ne constituent plus une stratégie gagnante. Elles risquent d'éroder les recettes publiques sans attirer d'investissements supplémentaires. Les pays qui dépendent fortement de ces incitations devront revoir leur approche fiscale.

Si la transition vers le nouvel ordre fiscal mondial est complexe, elle présente également des opportunités. Des règles internationales plus strictes peuvent aider les gouvernements à lutter contre l'évasion fiscale et le transfert de bénéfices. À plus long terme, la concurrence pour attirer les investissements dépendra probablement moins de l'offre des taux d'imposition les plus bas que de la mise en place de cadres réglementaires stables, d'infrastructures fiables et d'une gouvernance robuste. Pour les pays riches en ressources naturelles, une adaptation précoce sera essentielle pour protéger leurs recettes et se positionner de manière compétitive dans ce paysage en pleine mutation.

La leçon est claire : les incitations fiscales qui réduisent les taux effectifs en dessous de 15 % ne constituent plus une stratégie gagnante.

40 Cadre inclusif OCDE/G20 (2021). *Déclaration sur une solution reposant sur deux piliers* Extrait du site <https://www.oecd.org/content/dam/oecd/fr/topics/policy-issues/beeps/declaration-sur-une-solution-reposant-sur-deux-piliers-pour-resoudre-les-defis-fiscaux-soulevés-par-la-numérisation-de-l-economie-octobre-2021.pdf>.

41 Assemblée générale des Nations Unies (2023). *Résolution sur la promotion d'une coopération internationale inclusive et efficace en matière fiscale à l'Organisation des Nations Unies*. Extrait du site <https://digitallibrary.un.org/record/4032838?ln=fr>.

42 FMI, 2023. *Fiscalité des entreprises dans l'économie mondiale*. Extrait du site <https://www.imf.org/-/media/files/publications/pp/2019/french/ppfa2019007.pdf>.

43 Koinon (2025). *Projects in EITI Countries with effective tax rate potentially below 15%* (Projets dans les pays de l'ITIE soumis à un taux d'imposition effectif potentiellement inférieur à 15 %).

Le seuil de référence de 15 % du ratio impôts/PIB

Un second taux de « 15 % » est également devenu une référence en matière de politique budgétaire : le ratio impôts/PIB. Au cours de la dernière décennie, ce taux a été largement adopté par le FMI, la Banque mondiale et d'autres institutions comme seuil minimal de viabilité des finances publiques. Plus récemment, il a été entériné par l'*Engagement de Séville*, qui a exhorté les partenaires au développement à doubler leur soutien en faveur du renforcement des capacités de mobilisation des recettes nationales. Ce taux de référence représente la part du revenu d'une économie que les gouvernements doivent percevoir sous forme de recettes fiscales pour financer les services essentiels sans recourir à l'aide internationale.⁴⁴ Il est conforme à la cible 17.1 des ODD relative à la mobilisation des ressources nationales.⁴⁵

Certaines études laissent entendre que les pays qui perçoivent plus de 15 % de leur PIB sous forme d'impôts tendent à bénéficier d'une croissance plus forte et d'une meilleure inclusion sociale, tandis que ceux qui se situent en dessous de ce seuil peinent souvent à maintenir les services publics essentiels. Autrement dit, il s'agit d'un plancher fiscal, et non d'un plafond, qui sert désormais de point de référence commun pour les programmes de mobilisation de recettes.⁴⁶

De nombreux pays de l'ITIE restent en deçà de ce niveau malgré le potentiel fiscal des ressources naturelles.⁴⁷ En 2022, le Nigéria n'a perçu que 8 % de son PIB sous forme d'impôts, le Niger 10 % et la RDC environ 13 %.⁴⁸ D'autres, comme l'Arménie (24 % en 2023) et le Sénégal (20 % en 2022), ont franchi le seuil des 15 % et continuent de renforcer leurs systèmes. À titre de comparaison, la moyenne de l'OCDE se situe autour de 31 %.⁴⁹

Bien que ce taux de référence s'applique aux recettes de l'ensemble de l'économie, les recettes du secteur extractif jouent un rôle disproportionné dans de nombreux pays en développement et offrent un potentiel significatif pour accroître les recettes fiscales. Toute augmentation des recettes publiques nécessitera des régimes fiscaux bien conçus, fondés sur une modélisation fiable, un contrôle rigoureux et une application effective des règles.

Cependant, ce taux de référence de 15 % ne fait pas l'unanimité. Certains gouvernements estiment qu'il est irréaliste dans des contextes fragiles, tandis que certains économistes le jugent arbitraire et potentiellement basé sur des données erronées.⁵⁰ Du point de vue de l'ITIE, ce taux doit être considéré comme faisant partie des indicateurs d'une mobilisation efficace des ressources nationales plutôt que comme une règle absolue.

Les recettes du secteur extractif jouent un rôle disproportionné dans de nombreux pays en développement et offrent un potentiel significatif pour accroître les recettes fiscales.

44 FMI (2018). *Moniteur des finances publiques*.

45 ONU (2015). *Objectifs de développement durable*, Objectif 17, Cible 17.1. Extrait du site <https://sdqs.un.org/fr/goals/goal17>.

46 Baer, K., Bellon, M., Davies, M., de Mooij, R., Gaspar, V., Lemgruber, A., Mansour, M., Sawadogo, F., Takebe, M. et Vellutini, C. (2025). *Building Tax Capacity for Growth and Development: Evidence-Based Analysis for Mobilizing Domestic Revenue* (Renforcer les capacités fiscales pour la croissance et le développement : une analyse factuelle pour mobiliser les recettes intérieures). *Departmental Papers* 2025, 007. <https://doi.org/10.5089/9798229027298.087>.

47 Selon les indicateurs de la Banque mondiale pour 2022, sur les 30 États membres de l'ITIE pour lesquels des données complètes étaient disponibles, 10 présentaient un taux égal ou inférieur à 15 % : Côte d'Ivoire, Ghana, Guatemala, Madagascar, Malawi, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, RDC, République dominicaine, Tanzanie et Togo.

48 Banque mondiale (2023). *Indicateurs du développement dans le monde*; rapports du FMI au titre de l'article IV sur le Nigeria (2023), le Niger (2022) et la RDC (2023).

49 Tax Foundation et OCDE (2024). *Tendances des impôts sur la consommation 2024*. Extrait du site https://www.oecd.org/fr/publications/tendances-des-impots-sur-la-consommation-2024_037dda3d-fr.html.

50 Pritchard, W. (2016). *World Development*.

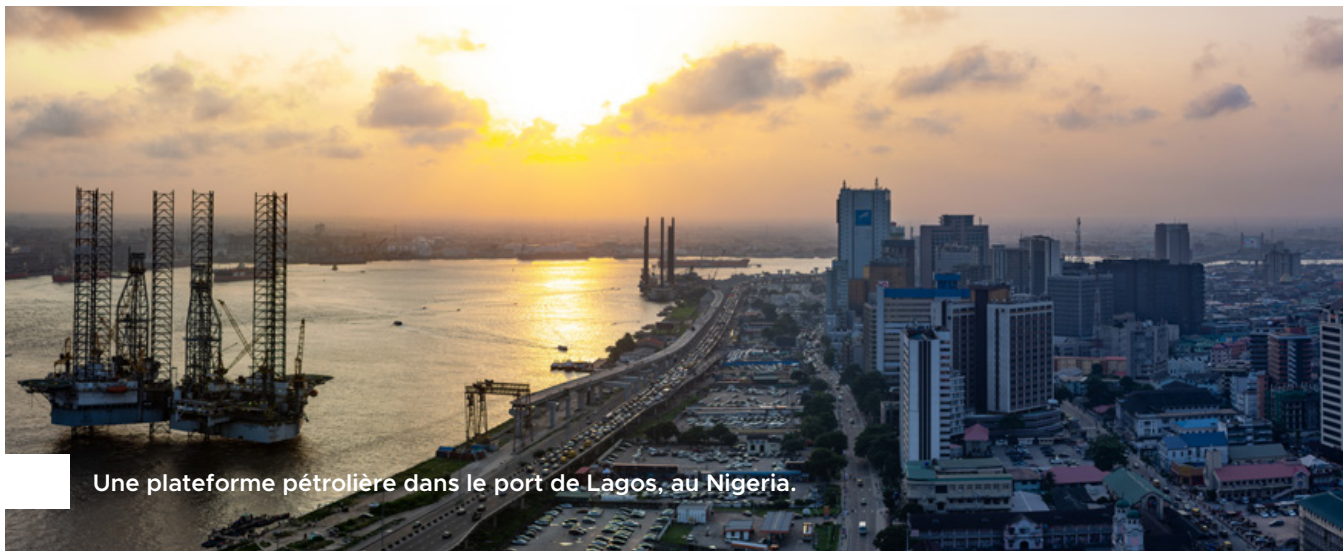
2.2 Tendances dans les industries extractives

Incertitudes quant à l'avenir des combustibles fossiles

La transition énergétique mondiale progresse, mais de façon inégale. Pour les producteurs de combustibles fossiles, l'incertitude quant à l'évolution à long terme de la demande de pétrole, de gaz et de charbon pourrait poser des problèmes pour la viabilité des finances publiques.

Si les résistances politiques ont ralenti les engagements en faveur de zéro émission nette dans certaines grandes économies, les progrès rapides des énergies renouvelables et la baisse du coût de l'énergie éolienne et solaire transforment déjà les marchés de l'énergie.⁵¹ Les énergies renouvelables sont devenues la source d'électricité nouvelle la moins chère dans la plupart des régions, tandis que les engagements climatiques internationaux, les nouvelles législations en Europe et l'essor de la finance verte continuent de détourner les investissements des combustibles fossiles.⁵² Parallèlement, de nombreux pays africains cherchent à développer leur consommation domestique des combustibles fossiles, notamment lorsqu'il existe des possibilités de remplacer les sources d'énergie plus polluantes ou à forte intensité de carbone.

Ces évolutions modifient les attentes concernant la demande énergétique à l'avenir, notamment pour le charbon et le pétrole, et engendrent une incertitude pour les budgets publics. Pour les producteurs de combustibles fossiles, cela se traduit par une volatilité accrue et le risque d'actifs irrécupérables, c'est-à-dire des champs pétroliers et des mines de charbon susceptibles d'être abandonnés avant la fin de leur durée de vie prévue. Bien qu'il n'existe pas de consensus clair autour du scénario « zéro émission nette d'ici 2050 » (NZE) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), les modélisations basées sur ce scénario indiquent que plusieurs pays membres de l'ITIE sont vulnérables à de telles pertes de recettes.⁵³



Une plateforme pétrolière dans le port de Lagos, au Nigeria.

PHOTO : SHUTTERSTOCK

51 AIE (2024). *World Energy Investment 2024* (Investissements énergétiques mondiaux 2024). Extrait du site <https://www.iea.org/reports/world-energy-investment-2024>.

52 Accord de Paris, article 2.1 c) ; Règlement (UE) 2021/1119 (« Loi européenne sur le climat ») ; JO L 243 du 9 juillet 2021 ; Loi américaine de 2022 sur la réduction de l'inflation ; Initiative pour une politique climatique ; Panorama mondial du financement climatique 2024.

53 Voir l'exemple 1 ci-dessous, qui présente différentes méthodes de perception de recettes pour quatre pays membres de l'ITIE. Une analyse similaire doit être menée par rapport au scénario des engagements annoncés.

Scénarios de demande divergents et risque budgétaire

La transition demeure néanmoins complexe. Les combustibles fossiles fournissent encore plus de 80 % de l'énergie mondiale, et la demande de pétrole et de gaz ne cesse de croître dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire. Les investissements publics et privés importants dans les énergies renouvelables restent concentrés dans un nombre relativement restreint d'économies, laissant une grande partie de l'Afrique et d'autres régions à la traîne malgré leur immense potentiel.⁵⁴

Les dynamiques politiques ajoutent elles aussi à l'incertitude. Certains gouvernements ont reporté ou annulé leurs engagements de zéro émission nette, tandis que les prévisions divergent fortement : l'OPEP prévoit une demande de pétrole atteignant 123 millions de barils par jour d'ici 2050, tandis que le scénario NZE de l'AIE anticipe une baisse à seulement 25-30 millions de barils.⁵⁵ Il n'existe aucun cadre mondial pour déterminer comment les réductions de la production seraient réparties entre les pays ni pour clarifier l'évolution de la demande au cours des deux prochaines décennies.

La tarification du carbone accentue la pression. Près de 30 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre sont désormais soumises à une tarification du carbone, via des taxes ou des systèmes d'échange de quotas d'émission, qui a généré plus de 100 milliards de dollars US pour la seule année 2024.⁵⁶ Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF) de l'UE étend ce dispositif en appliquant



Une plate-forme de production en Norvège.

PHOTO : SHUTTERSTOCK

- 54 BloombergNEF (2024). *Africa Power Transition Factbook 2024*. Extrait du site <https://assets.bbhub.io/professional/sites/24/Africa-Power-Transition-Factbook-2024.pdf>; CNUCED (2024). *Harnessing Renewables in Sub-Saharan Africa: Barriers, Reforms and Economic Prospects* (Tirer parti des énergies renouvelables en Afrique subsaharienne : obstacles, réformes et perspectives économiques). Extrait du site <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/066/2024/005/article-A001-en.xml>.
- 55 OPEP (2024). *World Oil Outlook* (Perspectives mondiales du pétrole). Extrait du site <https://www.opec.org/world-oil-outlook.html>; AIE (2025). *Net Zero Emissions by 2050* (Objectif zéro émission nette d'ici 2050). Extrait du site <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2025/net-zero-emissions-by-2050>.
- 56 Banque mondiale (2025). *State and Trends of Carbon Pricing 2025* (Situation et tendances de la tarification du carbone en 2025). Extrait du site <https://www.worldbank.org/en/publication/state-and-trends-of-carbon-pricing>.

une taxe carbone sur des biens importés tels que l'acier, l'aluminium et les engrais.⁵⁷ Les obligations de déclaration ont débuté en 2023 et seront pleinement mises en œuvre en 2026. Pour les exportateurs de combustibles fossiles, la tarification directe du carbone sur leur marché intérieur et la tarification indirecte via le mécanisme MACF auront une incidence croissante sur leur compétitivité et leurs recettes fiscales.

Pour les gouvernements des pays producteurs, ce dilemme est aigu. Doivent-ils continuer à tirer le maximum de profit des combustibles fossiles tant que la demande existe, ou assouplir les modalités fiscales pour maintenir les investissements? Cependant, si ces concessions prolongent la production sans améliorer les recettes fiscales, elles risquent de porter préjudice aux pays. Les contrats peuvent entraver l'action des gouvernements,⁵⁸ tandis que les entreprises pétrolières nationales sont soumises à la pression de financer les services publics,⁵⁹ alors même que leurs propres bénéfices diminuent.

La fenêtre d'opportunité pour tirer profit des combustibles fossiles se rétrécit, et les gouvernements disposent d'une marge de manœuvre limitée face aux tendances mondiales. Ils devront anticiper la volatilité de la demande en pérennisant leurs régimes fiscaux, afin que ceux-ci demeurent résilients face aux différents scénarios de transition énergétique.

La fenêtre d'opportunité pour tirer profit des combustibles fossiles se rétrécit, et les gouvernements disposent d'une marge de manœuvre limitée face aux tendances mondiales.

Exposition des producteurs de pétrole, de gaz et de charbon à la transition

La transition énergétique vise à réduire la consommation et la production de combustibles fossiles et à encourager le recours aux énergies renouvelables, mais son rythme et son impact varient considérablement d'un pays à l'autre. Cette situation pourrait donner lieu à des répercussions distinctes et variées sur la mobilisation des recettes nationales. Les graphiques ci-dessous illustrent l'évolution possible du cours au comptant de la production pétrolière selon les trois scénarios de l'AIE :⁶⁰

- **STEPS** (« Politiques déclarées ») : ce qui se produit si les gouvernements se contentent d'appliquer les politiques énergétiques actuelles.
- **APS** (« Engagements annoncés ») : ce qui se produit si les gouvernements respectent pleinement leurs engagements annoncés en matière de climat et d'énergie.
- **NZE** (« Zéro émission nette ») : ce qu'il serait nécessaire de mettre en place pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

Ces scénarios illustrent la forte divergence potentielle des recettes pétrolières à l'avenir. L'impact sur les finances publiques dépend largement du mix de production énergétique, du régime fiscal et de l'exposition aux marchés mondiaux de chaque pays.

57 Commission européenne (nd). Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières. Extrait du site https://taxation-customs.ec.europa.eu/carbon-border-adjustment-mechanism_en?prefLang=fr&etrans=fr.

58 NRG (2021). *Tying Their Hands? How Petroleum Contract Terms May Limit Governments' Climate Policy Flexibility* (Les mains liées? La manière dont les conditions des contrats pétroliers pourraient limiter la flexibilité de la politique climatique des gouvernements). Extrait du site <https://resourcegovernance.org/publications/tying-their-hands-how-petroleum-contract-terms-may-limit-governments-climate-policy>.

59 À titre d'exemple, il est souvent indiqué que la NNPC au Nigeria et la GNPC au Ghana perçoivent des recettes élevées en proportion des recettes publiques tirées du secteur ou par rapport aux dépenses de services sociaux.

60 Ces résultats sont indicatifs et ne constituent pas des prévisions. Ils reposent sur des estimations de l'AIE de haut niveau concernant la production et les prix aux niveaux mondial et régional, réparties par pays avec des ajustements tenant compte des trajectoires nationales, et normalisées selon les derniers chiffres de production disponibles à la mi-2025. Les cours mondiaux au comptant diffèrent des prix réellement pratiqués et, surtout, les recettes publiques ne sont pas proportionnelles à la valeur marchande. Néanmoins, ces scénarios mettent en évidence les tendances générales et pourraient servir de base à l'affinement des estimations de recettes à moyen et long terme au niveau national.

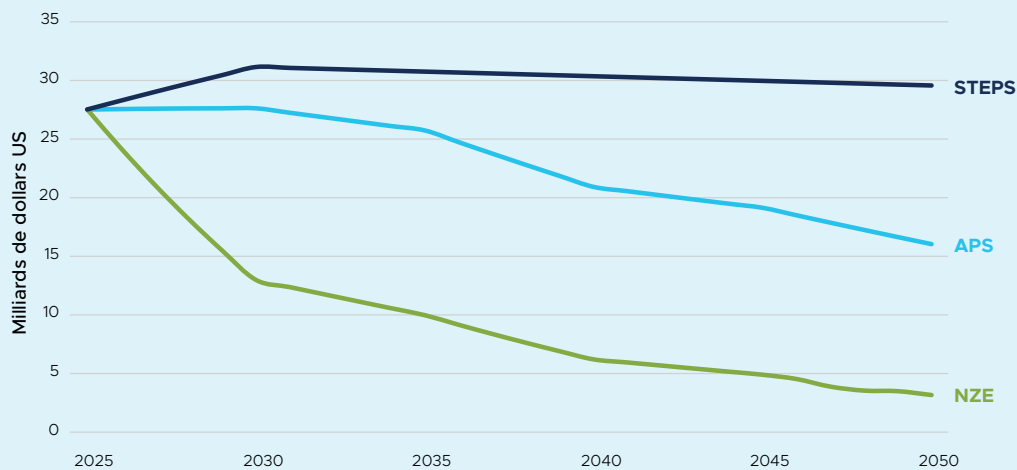
Angola

Le pétrole représente environ la moitié des recettes publiques de l'Angola et plus de 90 % de ses exportations.⁶¹ La production a culminé à près de 2 millions de barils par jour en 2008 et a diminué depuis. Le gouvernement vise désormais à stabiliser la production autour de 1,1 million de barils par jour grâce à de nouveaux cycles d'octroi de licences et à des réformes fiscales. En raison de sa dépendance, l'Angola est particulièrement exposé aux risques liés à la transition. Dans les scénarios STEPS et APS, la hausse des prix à la fin des années 2020 ralentit la baisse des recettes, mais dans le scénario NZE, la chute des prix entraîne des pertes considérables, soulignant sa vulnérabilité.

FIGURE 3

Angola : Valeur du marché pétrolier

Cours au comptant de la production pétrolière selon les scénarios de l'AIE



Une unité flottante de production, de stockage et de déchargement (FPSO) au large des côtes angolaises.

PHOTO : SERGE PRAKHOV / SHUTTERSTOCK

61 FMI, 2025. Angola : Questions générales ; Rapport de pays n° 25/63 du FMI. Extrait du site <https://www.imf.org/-/media/files/publications/cr/2025/english/1a9oea2025002-print-pdf.pdf>.

Argentine

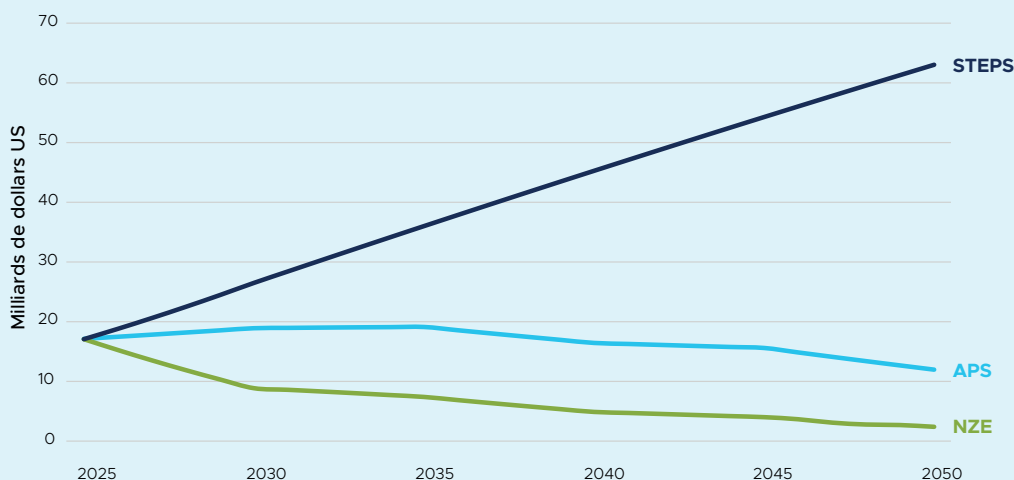
L'économie argentine est plus diversifiée que celle de nombreux pays producteurs de pétrole, l'agriculture et l'industrie manufacturière jouant également un rôle clé dans les recettes publiques. Cependant, le pétrole et le gaz revêtent une importance croissante en raison de l'exploitation du schiste de Vaca Muerta, l'une des plus importantes ressources non conventionnelles au monde.⁶²

La production augmente rapidement, soutenue par de nouveaux oléoducs et gazoducs et des incitations à l'investissement.⁶³ Selon le scénario STEPS, les recettes augmentent lorsque les prix restent fermes. Cependant, dans les scénarios APS et NZE, la croissance plus lente de la demande limite les gains. Bien que l'Argentine soit moins dépendante du pétrole que l'Angola ou l'Irak, l'essor du secteur du schiste renforce l'importance des recettes énergétiques compte tenu des défis macroéconomiques plus généraux.⁶⁴

FIGURE 4

Argentine : Valeur du marché pétrolier

Cours au comptant de la production pétrolière selon les scénarios de l'AIE



62 Administration américaine d'information sur l'énergie (2024). *Country Analysis Brief: Argentina* (Analyse pays : Argentine). Extrait du site https://www.eia.gov/international/content/analysis/countries_long/Argentina/pdf/Argentina%202024%20CAB.pdf.

63 S&P Global Commodity Insights (septembre 2025). *Argentina builds more oil takeaway capacity for Vaca Muerta as output surges* (L'Argentine augmente sa capacité d'extraction pétrolière à Vaca Muerta à mesure que la production augmente). Extrait du site <https://www.spglobal.com/energy/en/news-research/latest-news/crude-oil/091825-argentina-builds-more-oil-takeaway-capacity-for-vaca-muerta-as-output-surges>.

64 FMI (2022). *Argentina: Staff Report for 2022 Article IV Consultation* (Argentine : rapport du personnel sur la consultation de 2022 au titre de l'article IV). Extrait du site <https://www.imf.org/en/publications/cr/issues/2022/03/25/argentina-staff-report-for-2022-article-iv-consultation-and-request-for-an-extended-515742>.

Irak

Le pétrole représente près de 90 % des recettes publiques irakiennes et 95 % des exportations.⁶⁵ Les finances publiques sont extrêmement sensibles aux fluctuations des cours du pétrole et aux quotas de production de l'OPEP+. Dans les scénarios STEPS et APS, la hausse des prix permet à court terme de soutenir le budget, tandis que dans le cadre du scénario NZE, la faiblesse de la demande mondiale entraîne une forte baisse des recettes. La dépendance de l'Irak à l'égard du pétrole est aggravée par des exportations de gaz limitées, la majeure partie de son gaz naturel étant réinjectée, torchée ou consommée localement, ce qui accroît l'exposition du pays aux risques liés à la transition.⁶⁶

FIGURE 5

Irak : Valeur du marché pétrolier

Cours au comptant de la production pétrolière selon les scénarios de l'AIE

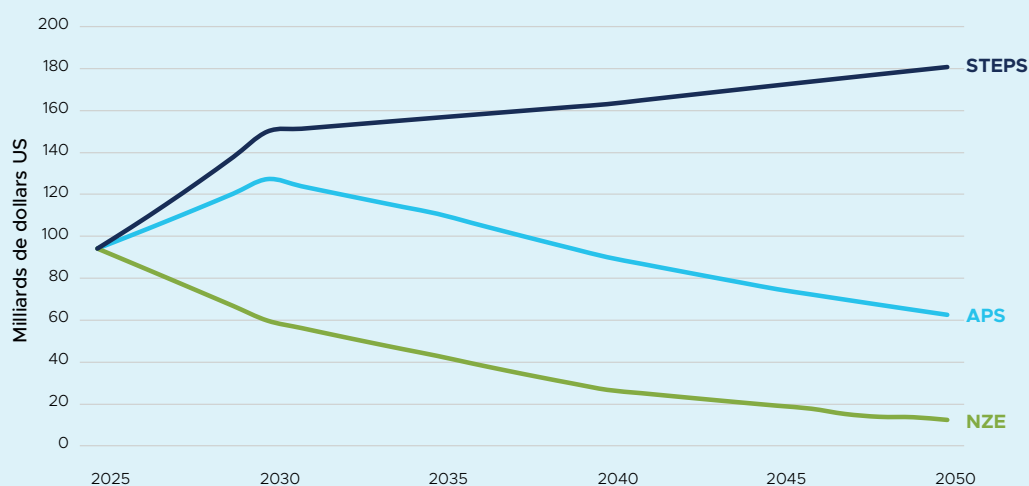


PHOTO : MOKHTAR ALAGHA / SHUTTERSTOCK

65 FMI (2023). *Iraq : 2022 Article IV Consultation-Press Release; and Staff Report* (Communiqué de presse et rapport du personnel sur la consultation au titre de l'article IV de 2022). Extrait du site <https://www.elibrary.imf.org/view/journals/002/2023/075/002.2023.issue-075-en.xml>.

66 AIE (2019). *Iraq's Energy Sector: A Roadmap to a Brighter Future* (Le secteur énergétique de l'Irak : une feuille de route vers un avenir plus prometteur). Extrait du site <https://www.iea.org/reports/iraqs-energy-sector-a-roadmap-to-a-brighter-future>.

Norvège

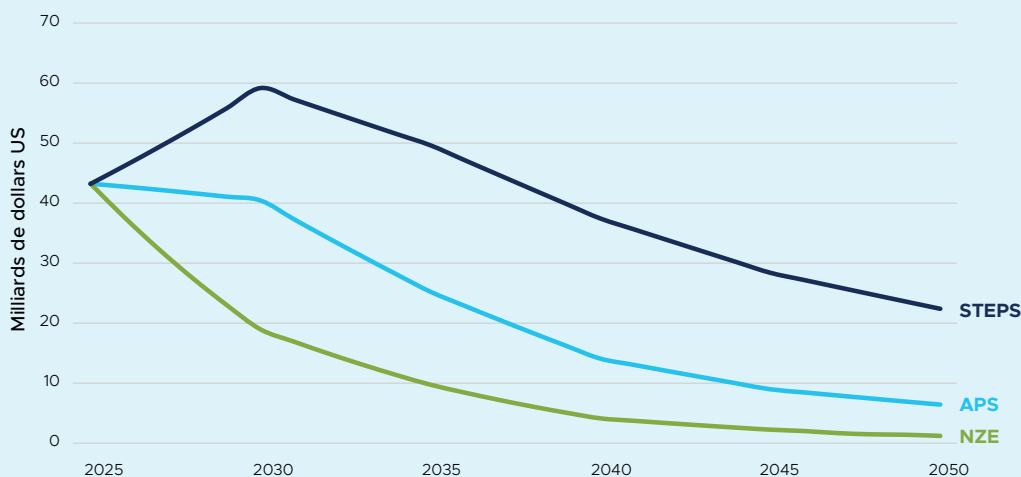
La Norvège se distingue par sa capacité à allier une importante production d'hydrocarbures à des institutions fiscales solides. Les recettes sont versées au fonds souverain, dont la valeur dépasse aujourd'hui 1500 milliards de dollars US,⁶⁷ assurant ainsi une stabilité budgétaire à long terme. La production des principaux champs et de nouveaux projets devraient maintenir le niveau de production jusqu'à la fin des années 2020. Selon le scénario STEPS, les recettes augmentent jusqu'en 2030 environ ; dans le cadre du scénario APS, elles restent stables ; et dans le scénario NZE, elles diminuent plus fortement. La Norvège est relativement protégée grâce à sa solide gouvernance et à la demande soutenue de gaz naturel, dont le déclin devrait être moins marqué que celui du pétrole.⁶⁸

Dans l'ensemble des pays en développement, de nombreux gouvernements cherchent à accélérer les activités d'exploration et d'exploitation pétrolières afin de mobiliser des recettes fiscales tant que la demande existe encore.⁶⁹ L'ITIE peut jouer un rôle important dans ce processus en garantissant la transparence des accords, la divulgation des contrats, une modélisation réaliste et une supervision publique efficace, afin que les projections de recettes soient à la fois réalistes et adaptables à l'évolution des contextes.⁷⁰

FIGURE 6

Norvège : Valeur du marché pétrolier

Cours au comptant de la production pétrolière selon les scénarios de l'AIE



67 NBIM (2025). *Government Pension Fund Global: Half-year report 2025* (Fonds de pension gouvernemental mondial : rapport semestriel 2025). Extrait du site <https://www.nbim.no/en/news-and-insights/reports/2025/half-year-report-2025/>.

68 AIE (2023). *World Energy Outlook 2023* (Perspectives énergétiques mondiales 2023). Extrait du site <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2023>.

69 Sinn, H.W. (2012). *The Green Paradox: A Supply-Side Approach to Global Warming* (Le paradoxe vert : une approche par l'offre du réchauffement climatique).

70 Un autre facteur aggravant réside dans le fait que de nombreux prêteurs internationaux se sont retirés du financement des projets pétroliers et gaziers en amont, invoquant le changement climatique. Cette situation a retardé, voire interrompu le développement de projets dans plusieurs pays, dont le Nigeria, le Sénégal et la Sierra Leone.

Essor de la demande de minéraux de transition

La demande en minéraux de transition, tels que le lithium, le cobalt, le nickel et le cuivre, augmente rapidement sous l'effet des technologies des énergies renouvelables, de la numérisation et de l'adoption de l'intelligence artificielle. L'AIE prévoit que la demande de certains de ces minéraux sera décuplée d'ici 2040 dans le cadre des politiques climatiques actuelles.⁷¹ Selon une estimation, plus de 300 nouvelles mines seront nécessaires au cours de la prochaine décennie pour satisfaire ne serait-ce que la demande en minéraux destinés aux batteries.⁷² Pour les pays riches en minéraux, cela représente une opportunité potentiellement majeure d'attirer des investissements et de générer des recettes.

Production concentrée, hausses inégales

Les pays membres de l'ITIE représentent aujourd'hui près de la moitié de la production mondiale de minéraux de transition (selon la définition de l'AIE).⁷³ Cependant, la production est fortement concentrée : six pays (Chili, Indonésie, Pérou, Philippines, RDC et Zambie) représentent environ 80 % de la production des pays membres de l'ITIE.⁷⁴ Pour de nombreux autres pays de l'ITIE, les hausses fiscales liées à cet essor resteront modestes, à moins que de nouvelles découvertes majeures soient mises en valeur.

Ces chiffres sont impressionnants, mais leur interprétation n'est pas toujours simple. Selon le scénario « zéro émission nette » (NZE) de l'AIE, la valeur marchande de tous les minéraux de transition sera plus que doublée, passant de 325 milliards de dollars US en 2023 à 770 milliards de dollars US en 2040. Pourtant, même le chiffre de 2023 ne représentait qu'environ 30 % de la valeur de l'industrie minière mondiale en 2021.⁷⁵ Trois des cinq principales matières premières minérales – l'or, le minerai de fer et les phosphates – représentent plus de trois quarts de la valeur de l'industrie minière mondiale et ne sont pas essentielles à la transition énergétique, tandis que deux autres – le cuivre et le manganèse – n'y sont que partiellement liées.⁷⁶

Les estimations du potentiel de recettes liées à cette forte hausse de la demande varient considérablement. Une étude de l'Agence de coopération allemande (GIZ) estime que la demande de bauxite, de cobalt, de cuivre, de graphite, de lithium, de nickel et de terres rares pourrait générer à l'échelle mondiale entre 5 et 25 milliards de dollars US de recettes fiscales annuelles supplémentaires d'ici 2040.⁷⁷ Par ailleurs, le FMI estime que la valeur mondiale de l'extraction du cuivre, du nickel, du cobalt et du lithium pourrait totaliser à elle seule 16 000 milliards de dollars US (valeur du dollar

La question de savoir si les minéraux de transition apporteront des avantages durables à la population dépendra entièrement de la conception et de la mise en œuvre des régimes fiscaux.

71 Le rapport de l'AIE sur les perspectives mondiales liées aux minéraux critiques de 2025 (*Global Critical Minerals Outlook 2025*) prévoit d'ici 2040 une hausse de la demande par rapport aux niveaux de 2024 de 470 % pour le lithium, de 220 % pour le graphite, de 170 % pour le nickel et de 160 % pour les terres rares, selon le scénario des politiques déclarées.

72 Mining 2030 (2024). *Landscape Report: The Role of Investors in Realising an Environmentally and Socially Responsible Mining Industry* (Rapport de cadrage : le rôle des investisseurs dans la promotion d'une industrie minière respectueuse de l'environnement et socialement responsable). Extrait du site <https://mining2030.org/resources/mining2030-landscape-report/>.

73 L'AIE définit les minéraux de transition comme incluant le lithium, le cobalt, le nickel, le cuivre, le graphite, le manganèse et les terres rares.

74 Koinon (2025). [ETI Countries Transition Mineral Market Share](#) (Parts de marché des pays de l'ITIE dans le secteur des minéraux de transition). En 2021, la valeur de production des minéraux de transition de huit autres pays membres l'ITIE, à savoir la Colombie, la République dominicaine, l'Équateur, le Guatemala, le Kazakhstan, Madagascar, la Mongolie et la Papouasie-Nouvelle-Guinée, s'élevait à au moins un milliard de dollars US.

75 Ibid. Cette base de données estime la valeur du marché à 1100 milliards de dollars US en 2021.

76 Dans les pays de l'ITIE, la même année, le minerai de fer, l'or et le cuivre représentaient un peu moins des deux tiers du total de la valeur de marché de l'industrie minière.

77 GIZ (2023). *Study on Economic implications of the energy transition on government revenue in resource-rich countries* (Étude sur les implications économiques de la transition énergétique pour les recettes publiques dans les pays riches en ressources). Extrait du site <https://rue.bmz.de/resource/blob/155042/gfg.pdf>.

de 2023) au cours des 25 prochaines années. Cependant, la part de cette valeur qui pourra être perçue sous forme de recettes fiscales dépendra entièrement de la conception et de la mise en œuvre des régimes fiscaux.⁷⁸

Incertitude et volatilité des prix et des investissements

Les grands écarts observés reflètent la forte incertitude qui règne. En raison de facteurs tels que la diversification technologique et la substitution des minéraux, les perspectives en termes de demande sont incertaines. Les longs délais de mise en production des nouvelles mines, dus à des problèmes d'octroi de permis, aux défis techniques, à l'insuffisance des investissements et aux préoccupations croissantes des parties prenantes, pourraient engendrer des problèmes d'approvisionnement et une forte volatilité des prix.⁷⁹

Même lorsque les pays parviennent à attirer des investissements et à construire de nouvelles mines, la forte demande pourrait ne pas générer les importantes recettes fiscales escomptées par certains gouvernements. La concrétisation des gains et leur contribution à la résilience budgétaire à long terme dépendront de la capacité des gouvernements à concevoir des régimes fiscaux évolutifs, à renforcer la transparence, à formaliser l'EMAPE et à coopérer au niveau régional pour développer des chaînes d'approvisionnement responsables.



Lors d'un atelier de l'ITIE à Morowali Nord, en Indonésie, les parties prenantes examinent les implications potentielles de la hausse de la demande en nickel pour leur communauté.

PHOTO : IQBAL LUBIS

78 FMI (2024). *Afrique subsaharienne : tirer parti de l'abondance des minerais essentiels*. Extrait du site <https://www.imf.org/fr/news/articles/2024/04/29/cf-harnessing-sub-saharan-africas-critical-mineral-wealth>.

79 Mining 2030 (2024). *Landscape Report (Rapport de cadrage)*. Extrait du site <https://mining2030.org/wp-content/uploads/2024/10/Mining2030-Report-v9.pdf>.

Les définitions compliquent encore davantage la situation. Différents cadres utilisent diverses expressions, à savoir « minéraux critiques », « minéraux stratégiques », « terres rares » ou encore l'ensemble plus restreint de sept « minéraux de transition énergétique » de l'AIE.⁸⁰ Ces catégories se recoupent souvent et couvrent un large éventail d'activités minières qui dépassent le champ même de la transition énergétique.

Des enjeux budgétaires importants dans un nombre restreint de pays

Dans les pays où la production est concentrée, les enjeux budgétaires sont considérables. En RDC, le cobalt et le cuivre génèrent déjà la majorité des recettes publiques, le cuivre restant probablement la principale source. En Amérique latine, les projets d'extraction de lithium en Argentine, en Bolivie et au Chili pourraient générer des milliards en redevances et en taxes au cours de la prochaine décennie.⁸¹ Cependant, ces opportunités s'accompagnent de risques : volatilité des prix, développement en zone enclavée et dépendance excessive à un ensemble restreint d'exportations.⁸²

Dans les pays où l'EMAPE a connu une croissance rapide, notamment pour le cobalt, les gouvernements sont également confrontés à des difficultés pour formaliser la production, ainsi qu'à des décisions complexes concernant la perception des recettes fiscales provenant de ce secteur.⁸³



PHOTO : FELIPE FREDES FERNANDEZ / SHUTTERSTOCK

La mine de cuivre de Chuquibambilla à Antofagasta, au Chili

80 Institut d'études géologiques des États-Unis (2024). *Critical Minerals Review 2023*. Extrait du site <https://www.usgs.gov/publications/annual-review-2023-critical-minerals>.

81 Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (2023) *Lithium extraction and industrialization : opportunities and challenges for Latin America and the Caribbean* (Extraction et industrialisation du lithium : opportunités et défis pour l'Amérique latine et les Caraïbes). Extrait du site <https://www.cepal.org/en/publications/48965-lithium-extraction-and-industrialization-opportunities-and-challenges-latin>.

82 Venables, A. (2016). *Using Natural Resources for Development: Why Has It Proven So Difficult?* (L'utilisation des ressources naturelles au service du développement : pourquoi cela s'est-il révélé si difficile). *Journal of Economic Perspectives*, 30 (1), 161–84. <https://doi.org/10.1257/jep.30.1.161>.

83 Amnesty International (2016). « *Voilà pourquoi on meurt : les atteintes aux droits humains en République Démocratique du Congo alimentent le commerce mondial du cobalt*. Extrait du site <https://www.amnesty.org/fr/documents/afr62/3183/2016/fr/>.

Les régimes fiscaux et la participation de l'État sont essentiels

Les choix de gouvernance détermineront si les minéraux de transition se traduisent par des avantages durables pour le public. De nombreux pays producteurs adaptent déjà leurs politiques à ce secteur. Ces dernières années ont été marquées par une tendance à une participation accrue de l'État par le biais des entreprises d'État.⁸⁴ Par exemple, la République dominicaine⁸⁵ et l'Ouganda⁸⁶ ont créé leurs premières entreprises minières d'État. Les régimes fiscaux évoluent également. Outre l'augmentation des investissements via l'entreprise d'État ZCCM-IH, la Zambie met en place un mécanisme de partage de la production pour ses minéraux.⁸⁷ Même le Chili, acteur établi de longue date et reconnu pour son régime fiscal relativement stable, a récemment revu son régime de redevances sur le lithium afin de lier les paiements de redevances aux bénéfices.⁸⁸

La recherche de valeur ajoutée

La demande croissante de minéraux de transition a ravivé l'intérêt pour le développement du traitement et du raffinage sur place, des activités souvent qualifiées de « valeur ajoutée ». De nombreux pays producteurs cherchent à se positionner plus haut sur la chaîne de valeur afin de capter une plus grande part des recettes et des emplois.

Opportunités et compromis liés à la valorisation

L'Indonésie a connu un succès à court terme grâce à cette approche, en interdisant les exportations de nickel brut pour attirer des investissements dans le traitement au niveau local.⁸⁹ Cependant, sa tentative de reproduction de ce modèle pour la bauxite s'est avérée moins efficace.⁹⁰ Ailleurs, en Afrique, le projet du corridor de Lobito en Angola, en RDC et en Zambie, vise à relier la production de cuivre et de cobalt à de nouvelles installations de raffinage et voies d'exportation, malgré le risque potentiel de perpétuer les chaînes de valeur construites sur le modèle « de la mine au port ».⁹¹ En Amérique latine, les gouvernements encouragent la valorisation sur place du lithium, bien que nombre d'entre eux manquent de stratégies claires ou d'analyses économiques de la faisabilité.⁹²

84 Transparency International Australie (2022). *What does the energy transition mean for the mining sector?* (Que signifie la transition énergétique pour le secteur minier?) Extrait du site <https://transparency.org.au/what-does-the-energy-transition-mean-for-the-mining-sector/>.

85 Slaymaker, R. (21 août 2024). *Dominican Republic establishes state mining company* (La République dominicaine crée une société minière d'État). *Mining Technology*. Extrait du site <https://www.mining-technology.com/news/rominican-republic-establishes-state-mining-company/>.

86 Slaymaker, R. (2 octobre 2024). *Uganda establishes state company to manage mining operations* (L'Ouganda crée une société publique chargée de gérer les activités minières). *Mining Technology*. Extrait du site <https://www.mining-technology.com/news/uganda-establishes-state-company-to-manage-mining-operations/>.

87 Mumba, E. (20 juin 2024). *Zambia to shake up mining industry with production sharing plan* (La Zambie prévoit de bouleverser le secteur minier avec un projet de partage de la production). *Zambian Mining Magazine*. Extrait du site <https://www.miningnewszambia.com/zambia-to-shake-up-mining-industry-with-production-sharing-plan>.

88 CNUCED (2023). *Chile Adopts new Mining Royalty Act increasing taxation for large copper mining companies* (Le Chili adopte une nouvelle loi sur les redevances minières augmentant l'imposition des grandes entreprises d'exploitation cuprifère). Extrait du site <https://investmentpolicy.unctad.org/investment-policy-monitor/measures/4538/chile-adopts-new-mining-royalty-act-increasing-taxation-for-large-copper-mining-companies>.

89 AIE (2021). *The Role of Critical Minerals in Clean Energy Transitions* (Le rôle des minéraux critiques dans les transitions vers une énergie propre). Extrait du site <https://www.iea.org/reports/the-role-of-critical-minerals-in-clean-energy-transitions>.

90 Mining.com (n.d.). *Indonesia considers reopening bauxite exports* (L'Indonésie envisage de rouvrir les exportations de bauxite). Extrait du site <https://www.mining.com/web/indonesia-considers-reopening-bauxite-exports-bisnis-com-reports/>.

91 Ambassade des États-Unis en Zambie (2023). *Memorandum of Understanding [...] relating to the development of the Lobito Corridor and the Zambia-Lobito rail line* (Mémoire d'entente [...] relatif au développement du corridor de Lobito et de la ligne ferroviaire Zambie-Lobito). Extrait du site https://zm.usembassy.gov/wp-content/uploads/sites/44/2024/05/Lobito_Corridor_MOU.pdf.

92 Gouvernement du Chili (2023). *National Lithium Strategy* (Stratégie nationale pour le lithium). Extrait du site <https://www.gob.cl/litio/chile/en/>.

La motivation sous-jacente est claire : les États producteurs sont déterminés à ne pas laisser passer cette nouvelle opportunité de modernisation industrielle après des décennies d'exportation de matières premières dont les retombées au niveau national ont été limitées. Cependant, la proximité des gisements de minéraux ne joue qu'un rôle mineur dans la localisation des chaînes de valeur, et l'hypothèse selon laquelle la « valorisation » générerait automatiquement de la valeur peut être trompeuse. Des politiques mal conçues, à savoir des subventions directes ou indirectes ou une réduction des investissements en amont non compensée par une augmentation des bénéfices en aval de la chaîne de valeur, pourraient entraîner une immobilisation des infrastructures, des capacités redondantes ou une obsolescence des usines de traitement de minéraux au fur et à mesure de l'évolution des technologies,⁹³ par exemple du fait de changements dans la composition chimique des batteries réduisant la demande de cobalt. Par conséquent, des stratégies ciblées et spécifiques à chaque minéral, fondées sur des données probantes et une analyse coûts-avantages, sont nécessaires pour saisir les opportunités offertes par la valorisation des minéraux et maîtriser les risques.

Concurrence géopolitique pour les ressources

La montée des tensions géopolitiques remodèle la concurrence mondiale pour les ressources naturelles, sous l'impulsion des priorités nationales en matière de sécurité, d'énergie et d'économie. Cette situation transforme la manière dont les pays producteurs interagissent avec les grandes puissances.

Les gouvernements des pays occidentaux mènent des efforts accrus pour contrer la domination de la Chine sur les chaînes d'approvisionnement en minéraux. La Chine contrôle plus de la moitié de la capacité mondiale de raffinage du lithium, du cobalt et des terres rares, ce qui lui confère un avantage stratégique dans la production de technologies d'énergie propre.⁹⁴ En réponse, les États-Unis, par le biais de leur loi sur la réduction de l'inflation (Inflation Reduction Act), et l'Union européenne, par le biais de la loi sur les matières premières critiques,⁹⁵ encouragent de nouveaux accords sur les ressources et des corridors d'investissement afin d'accéder aux minéraux critiques et de réduire la dépendance vis-à-vis des sources chinoises.

Corridors stratégiques et diplomatie des infrastructures

Le corridor de Lobito, qui relie des mines de la RDC et de la Zambie au port angolais de Lobito, est devenu la voie de transport emblématique soutenue par l'Occident. Les États-Unis, l'UE et l'Italie financent les infrastructures nécessaires pour garantir l'accès aux approvisionnements en minerais. Parallèlement, la Chine finance la modernisation de la ligne ferroviaire Tazara entre la Tanzanie et la Zambie.⁹⁶

La concurrence géopolitique n'exclut pas nécessairement une collaboration entre les intérêts occidentaux et chinois. En Guinée, le projet minier de Simandou, comprenant une mine de minerai de fer, une voie ferrée et un port, implique le géant minier anglo-australien Rio Tinto et plusieurs entreprises chinoises.⁹⁷ Selon les estimations du FMI

93 NRG (2024). *Six clés afin de générer une création de valeur ajoutée équitable dans l'industrie minière*. Extrait du site <https://resourcegovernance.org/fr/publications/six-cles-afin-de-generer-une-creation-de-valeur-ajoutee-equitable-dans-lindustrie>.

94 Institut d'études géologiques des États-Unis (2023). *Mineral Commodity Summaries 2023* (Résumé des produits minéraux 2023). Extrait du site <https://pubs.usgs.gov/periodicals/mcs2023/mcs2023.pdf>.

95 Commission européenne (2023). *Loi sur les matières premières critiques*. Extrait du site https://single-market-economy.ec.europa.eu/sectors/raw-materials/areas-specific-interest/critical-raw-materials/critical-raw-materials-act_en?prefLang=fr&etrans=fr.

96 <https://www.reuters.com/world/asia-pacific/china-signs-agreement-revamp-tazara-railway-zambia-2025-11-20/>

97 Rio Tinto (2024). *Conditions on Simandou investment now satisfied* (Les conditions liées à l'investissement dans le projet Simandou sont désormais remplies). Extrait du site <https://www.riotinto.com/en/news/releases/2024/conditions-on-simandou-investment-now-satisfied>.

et l'analyse budgétaire à venir de l'ITIE, le projet de Simandou en Guinée pourrait générer plus d'un milliard de dollars de recettes fiscales supplémentaires par an. Ce projet illustre comment un pays producteur peut concilier les intérêts occidentaux et chinois pour mener à bien un projet largement considéré comme susceptible de transformer l'économie du pays.⁹⁸

Répercussions sur la conclusion d'accords et la gouvernance fiscale

Ce contexte en constante évolution redéfinit la manière dont les accords sur les ressources naturelles sont négociés. En effet, les gouvernements négocient de plus en plus directement avec des puissances étrangères au niveau stratégique concernant l'accès aux ressources minérales. Ce changement de paradigme, laissant voir que la diplomatie des ressources n'est plus l'apanage des seules entreprises privées, annonce une nouvelle ère de géopolitique des ressources pilotée par les États.⁹⁹

Les corridors stratégiques, tels que le corridor de Lobito en Afrique, et les accords d'approvisionnement en lithium entre l'Australie et le Japon, sont encouragés non seulement pour des raisons commerciales, mais également pour redéfinir les alignements géopolitiques autour des ressources naturelles.

Bien que ces développements puissent offrir de nouvelles possibilités aux pays producteurs, ils comportent également des risques.¹⁰⁰ La transparence, une gouvernance robuste et la coopération régionale sont essentielles pour permettre aux gouvernements de tirer parti de l'essor de la demande mondiale en ressources en vue de mobiliser des recettes et d'obtenir des retombées économiques plus larges.

La montée sans fin de l'arbitrage commercial

L'essor rapide de l'arbitrage entre investisseurs et États présente des risques budgétaires significatifs. Il y a dix ans, les litiges entre investisseurs et États constituaient un problème marginal dans les industries extractives. Aujourd'hui, ce phénomène est devenu une caractéristique structurelle du secteur, avec des répercussions potentiellement graves sur les recettes publiques et la planification budgétaire à long terme.

Environ un tiers des différends entre investisseurs et États concernent l'énergie et les industries extractives, le nombre d'affaires ne cessant d'augmenter. Rien que pour les combustibles fossiles, plus de 230 dossiers de contestation ont été déposés ces dernières années.¹⁰¹ Cette tendance est liée à la volonté des gouvernements de modifier brutalement leurs régimes fiscaux, dont certains sont décrits au sein de contrats mal négociés. Ces modifications, lorsqu'elles s'appliquent à des projets existants, peuvent nuire à leur rentabilité, voire à leur viabilité.

98 FMI (2024). *Guinea: Selected Issues* (Guinée : questions générales). 2024 (131). <https://doi.org/10.5089/9798400275173.002>.

99 Home, A. (7 mai 2025). *After Ukraine deal, US turns its critical minerals gaze to Africa* (Après l'accord avec l'Ukraine, les États-Unis tournent leur attention vers l'Afrique pour les minéraux critiques). *Reuters*. Extrait du site <https://www.reuters.com/markets/commodities/after-ukraine-deal-us-turns-its-critical-minerals-gaze-africa-andy-home-2025-05-06/>.

100 NRG (2025). *L'Occident se refermant sur lui-même, l'Afrique peut-elle tirer parti de sa puissance minérale?* Extrait du site <https://resourcegovernance.org/fr/articles/loccident-se-refermant-sur-lui-meme-lafrique-peut-elle-tirer-parti-de-sa-puissance>.

101 CNUCED (2024). *Facts and Figures on Investor-State Dispute Settlement Cases* (Faits et chiffres sur les cas de règlement de litiges entre investisseurs et États). Extrait du site <https://unctad.org/publication/facts-and-figures-investor-state-dispute-settlement-cases>. La CNUCED indique que plus de 1000 affaires d'arbitrage ont été engagées depuis 2010.

Pour les pays de l'ITIE, cette tendance donne lieu à des conséquences budgétaires concrètes. La plupart du temps, les affaires d'arbitrage sont initiées par des entreprises et aboutissent souvent au versement d'indemnités considérables en leur faveur.¹⁰²

Dans plusieurs affaires récentes, les dommages et intérêts ont dépassé le milliard de dollars, ce qui peut représenter une part importante des recettes fiscales d'un pays. Outre les répercussions budgétaires directes, ces différends peuvent également nuire à la confiance des investisseurs et compromettre la capacité d'un pays à attirer d'autres entreprises dans son secteur extractif.

Les processus de transparence de l'ITIE jouent un rôle clé dans la réduction des risques. Lorsque les contrats sont divulgués au public et négociés selon des règles claires et dans le respect des meilleures pratiques internationales, les risques de différends diminuent. Des processus transparents renforcent également la supervision publique, réduisent les soupçons d'irrégularités et permettent aux gouvernements de défendre plus facilement leur position en cas de conflit.

L'accélération de la croissance de la numérisation

La numérisation transforme les industries extractives, permettant aux entreprises de gérer, voire d'exploiter des projets à distance.¹⁰³ Dans certains cas, les forages d'exploration pétrolière en Afrique sont contrôlés en temps réel depuis un bureau à Houston, tandis que les mines du nord de l'Australie sont contrôlées depuis Perth, située à plus de 1000 kilomètres.

Ces innovations peuvent apporter des avantages considérables, tels que des coûts réduits et des opérations plus sûres. Cependant, elles peuvent également entraîner une diminution du nombre d'emplois et présenter des risques pour les recettes publiques. À mesure que s'accroît la valeur créée et que les décisions prises en dehors des pays d'extraction augmentent, les gouvernements hôtes risquent de percevoir moins d'impôts. Les entreprises peuvent chercher à transférer leurs bénéfices vers d'autres pays afin de réduire leur facture fiscale, ce qui complique la tâche des gouvernements pour imposer les entreprises de manière équitable. Comme les règles fiscales internationales en vigueur n'ont pas suivi cette évolution, de nombreux pays en développement riches en ressources sont devenus vulnérables. C'est l'une des raisons qui motivent la mise en place d'un impôt minimum sur les sociétés à l'échelle mondiale.

Gestion des attentes

L'attention portée à la mobilisation des recettes s'accroît, tout comme le risque d'attentes irréalistes de la part des citoyens et des décideurs politiques. Ce problème est particulièrement important dans le secteur des minéraux de transition, où des prévisions de demande optimistes ne se traduisent pas nécessairement par des hausses de recettes substantielles pour de nombreux pays. De plus, comme cela a déjà été évoqué de manière détaillée, des attentes irréalistes peuvent engendrer des différends susceptibles de donner lieu à des batailles juridiques coûteuses pouvant durer des années.

Les processus de transparence de l'ITIE jouent un rôle clé dans la réduction des risques. Lorsque les contrats sont divulgués au public et négociés selon des règles claires et dans le respect des meilleures pratiques internationales, les risques de différends diminuent.

102 Sur 33 affaires d'arbitrage récentes ou en cours dans 26 pays, seulement deux (RDC et Chili) ont été initiées par des gouvernements. Koinon (2025). [EITI Arbitration](#) (Arbitrage de l'ITIE).

103 Banque mondiale (2023). *Issue Paper – Taxing Digital Oil and Gas Operations* (Document de travail – taxer les activités pétrolières et gazières numériques). Extrait du site <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/099060123114520028>.

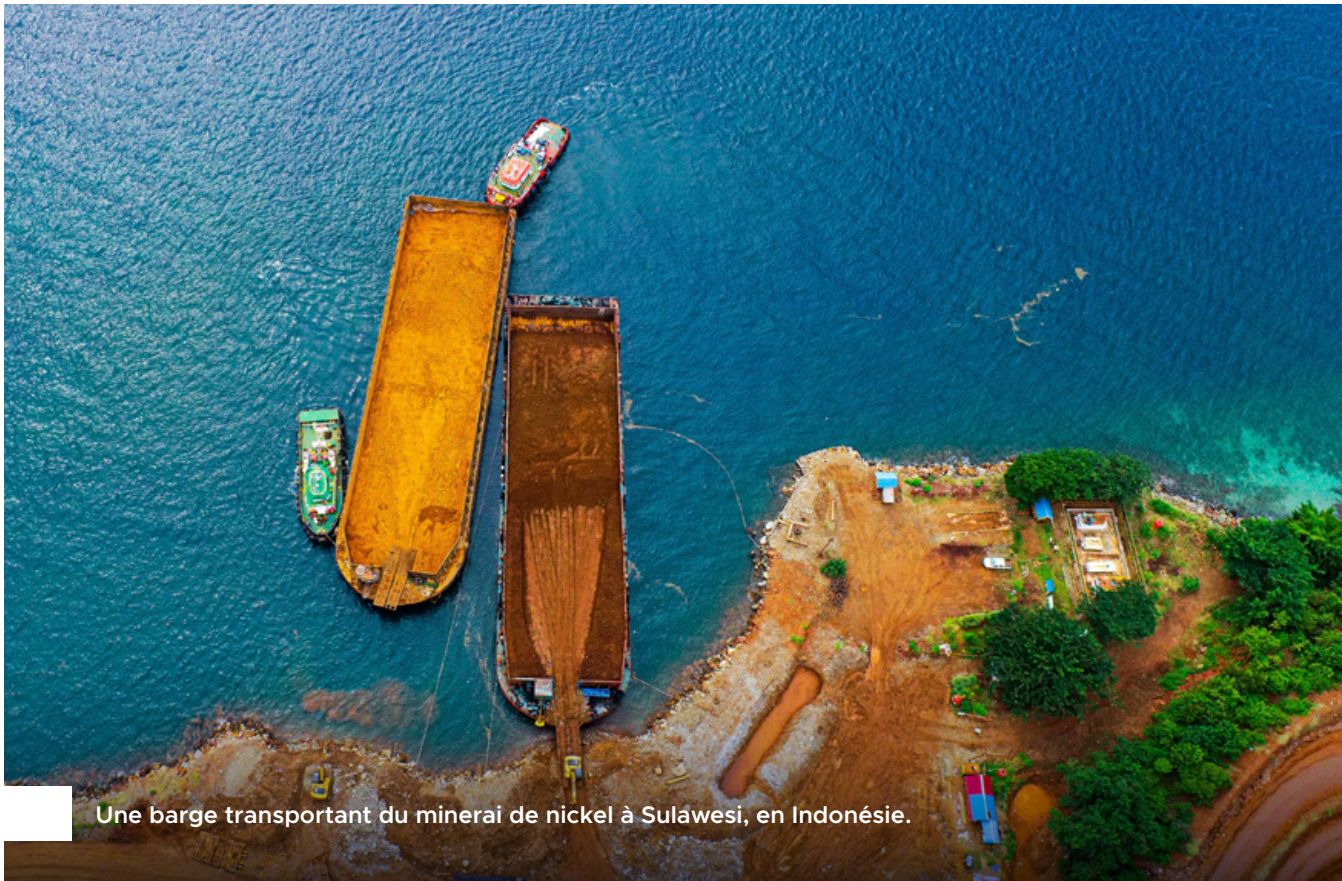
Les hausses de recettes prennent du temps

Les bénéficiaires des réformes ou des mesures de conformité mettent souvent des années à se concrétiser. Les nouveaux projets extractifs peuvent s'étendre sur une décennie, voire plus longtemps, avant de générer des recettes publiques substantielles.

Le renforcement des capacités d'audit, l'amélioration de la qualité des données, le règlement des différends et la négociation des réformes sont autant de processus qui prennent du temps et sont souvent limités par des clauses de stabilisation et des contrats existants. Il convient de gérer les attentes : même lorsque les systèmes s'améliorent, les recettes tirées des industries extractives demeurent intrinsèquement volatiles, leur perception étant généralement retardée, le temps que les investisseurs récupèrent leur capital. Il est donc peu probable que ces recettes permettent de combler rapidement les déficits budgétaires ou de financer l'ensemble des priorités nationales.

Une stratégie progressive sur plusieurs années est plus réaliste. Les gouvernements doivent prévoir des hausses graduelles et communiquer clairement sur les délais et les incertitudes, tant pour les projets individuels que pour le secteur dans son ensemble. Comme les recettes tirées des nouveaux projets concernant des minéraux de transition mettront des années à se concrétiser, il faut tempérer les attentes quant à des augmentations immédiates.

L'ITIE peut jouer un rôle important dans la gestion de ces attentes. Grâce à sa plateforme multipartite fiable, elle peut aider les gouvernements, les entreprises et la société civile à établir une compréhension commune fondée sur des données probantes quant aux perspectives du secteur et au temps nécessaire pour en tirer profit.



Une barge transportant du minerai de nickel à Sulawesi, en Indonésie.

PHOTO : NANANG SUGI / SHUTTERSTOCK

3. Le rôle déterminant de la mise en œuvre de l'ITIE dans l'avancement de la mobilisation des recettes nationales

Depuis plus de vingt ans, l'ITIE aide les pays à relever leurs principaux défis budgétaires. La présente section explique comment la divulgation, dans le cadre de l'ITIE, des flux de recettes, des contrats et de la propriété effective jette les bases de la mobilisation des recettes nationales dans le secteur extractif. Elle décrit la manière dont les pays dépassent de plus en plus les exigences en matière de transparence et utilisent l'ITIE pour vérifier la concordance des recettes publiques avec les sommes dues, prévoir les flux de recettes futurs, identifier les fuites et améliorer la conception et l'application des régimes fiscaux.

3.1 Le rapprochement des recettes, socle de la mobilisation des recettes nationales

Au départ, le mandat de l'ITIE était strictement axé sur le rapprochement annuel des paiements effectués par les entreprises et des recettes perçues par les gouvernements. Ce mécanisme novateur a permis de garantir une concordance entre les paiements des entreprises et les recettes des gouvernements, ainsi que de changer en profondeur le débat sur la gestion des ressources naturelles en offrant aux citoyens et aux parties prenantes une vision claire de l'ampleur, de la composition et des sources des recettes fiscales tirées de ce secteur.

Du rapprochement à l'analyse des recettes

En plus de vingt ans, dans plus de 50 pays et sur environ 600 années fiscales et près de 4 000 milliards de dollars US de recettes publiques déclarées, la déclaration ITIE est devenue un outil incontournable pour comprendre les recettes extractives. Elle permet d'évaluer si les pays ont optimisé leurs rendements, tant lors des négociations initiales que pendant la mise en œuvre des projets, offrant ainsi une base solide pour l'évaluation des possibilités en termes de mobilisation des recettes nationales. La transparence des recettes est renforcée par les Attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE, par le biais desquelles nombre des plus grandes entreprises pétrolières, gazières et minières au monde s'engagent à divulguer leurs paiements aux gouvernements, y compris dans les pays non-membres de l'ITIE (Attentes 2 et 3).

Ces divulgations, parmi d'autres fonctions, permettent de déterminer s'il existe des projets ou des flux de revenus pour lesquels les rapports des entreprises et ceux des gouvernements divergent. Elles éclairent également non seulement le niveau global des recettes, mais également l'évolution de leur composition (par exemple, entre les redevances et les instruments liés aux bénéficiaires). De plus, elles constituent le point de départ d'un ensemble croissant de travaux de modélisation visant à mieux comprendre si les sommes qui *ont été* versées correspondent aux sommes qui *auraient dû* l'être.

Établie dans un format ouvert, la base de données de l'ITIE contient des rapprochements couvrant plus de 3 200 milliards de dollars US de recettes fiscales sur 555 années fiscales, par rapport à une valeur marchande de 7 900 milliards de dollars US de biens vendus. Selon la base de données de la Banque mondiale sur les rentes des ressources, ces opérations ont généré des bénéfices d'exploitation avant impôt d'environ 4 400 milliards de dollars US.

La transparence des recettes constitue la base permettant de déterminer si les pays maximisent les revenus tirés de leurs ressources naturelles.

Dans de nombreux pays, les flux de revenus infranationaux revêtent une importance particulière. Des dizaines de pays mettant en œuvre l'ITIE disposent d'importants flux de revenus, perçus directement par les institutions infranationales ou transférés par le gouvernement national vers les régions où sont implantés les projets. Ces recettes ont souvent une importance vitale au niveau local. À Madagascar, par exemple, les données ITIE ont révélé que la mine d'Ambatovy avait accumulé plus de 12 millions de dollars US de recettes entre 2012 et 2018 qui n'avaient pas été versées aux autorités locales, ce qui a entraîné un durcissement de la réglementation.¹⁰⁴ En Irak, les données ITIE ont mis en évidence d'importants écarts et incohérences dans les transferts infranationaux, indiquant que certains gouvernorats avaient reçu bien moins que ce qui leur était dû et que d'autres avaient perçu des fonds de manière irrégulière. En surveillant et en comparant ces affectations dans le temps, l'analyse de l'ITIE a permis d'apporter un éclairage important sur les problèmes de répartition des recettes infranationales, soulignant la nécessité d'une plus grande transparence et d'une meilleure cohérence dans le partage des recettes avec les gouvernements locaux.¹⁰⁵

Au fil du temps, la Norme ITIE s'est élargie de manière à inclure des exigences de divulgation plus étendues, renforçant ainsi sa contribution à la mobilisation des recettes nationales. Ces divulgations comprennent des données au niveau des projets, les modalités fiscales, ainsi que d'autres informations contextuelles. Deux des contributions les plus évidentes à la mobilisation des recettes nationales concernent la volonté mondiale de transparence des contrats et de divulgation de la propriété effective. Les réformes menées dans ces domaines ont permis de remédier à d'importantes informations manquantes et de réduire les risques de pertes de recettes, de dettes cachées et de corruption.

3.2 Cas d'utilisation de la transparence des contrats

La transparence des contrats est devenue un outil puissant pour faire avancer la mobilisation des recettes nationales. L'accès public aux contrats permet aux citoyens et aux organismes de supervision de comprendre les obligations fiscales qui incombent aux entreprises, ainsi que les incitations et exemptions potentielles qui pourraient réduire la part de l'État.

La transparence des contrats a été intégrée à la Norme ITIE en 2013 et est devenue obligatoire pour les nouveaux contrats et leurs avenants en 2021. Le soutien à la divulgation des contrats repose également sur les Attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE (Attente 8).

Les résultats sont tangibles :

- Au **Mexique**, la déclaration ITIE a renforcé la divulgation des contrats pétroliers suite à la réforme énergétique de 2013, permettant aux investisseurs et aux organismes de surveillance de mieux comprendre le partage des recettes.¹⁰⁶
- En **Mongolie**, les divulgations de contrats sous l'égide de l'ITIE ont permis d'éclairer les débats publics sur la question de savoir si les clauses fiscales protégeaient les recettes publiques de manière appropriée.¹⁰⁷

La transparence des contrats et la divulgation des bénéficiaires effectifs ont permis de remédier à d'importantes informations manquantes et de réduire les risques de pertes de recettes, de dettes cachées et de corruption.

104 ITIE (n.d.). Madagascar. Extrait du site <https://eiti.org/countries/madagascar>.

105 ITIE (2023). *Iraq : Oil revenue sharing* (Irak : partage des recettes pétrolières). Extrait du site <https://eiti.org/data-use-case/iraq-oil-revenue-sharing>.

106 ITIE (2022). *Contract transparency in Latin America and the Caribbean Identifying obstacles and opportunities for EITI implementation* (Transparence des contrats en Amérique latine et dans les Caraïbes : identifier les obstacles et les possibilités pour la mise en œuvre de l'ITIE). Extrait du site <https://eiti.org/sites/default/files/2022-11/Latin%20America%20and%20the%20Caribbean%20-%20Contract%20Transparency%20Report%202022.pdf>.

107 ITIE (2022). *Rapport de Validation 2022 de la Mongolie*. Extrait du site <https://eiti.org/documents/mongolia-2022-validation-report>.

- Au **Niger**, la publication des accords pétroliers par le biais de l'ITIE a permis au Parlement et à la société civile d'évaluer les recettes attendues selon différents scénarios de prix du pétrole.¹⁰⁸

Les progrès ont été progressifs, mais substantiels.¹⁰⁹ Lorsqu'en 2013, l'ITIE a introduit pour la première fois la transparence des contrats sur la base du volontariat, de nombreux gouvernements et entreprises y étaient initialement réticents. En 2021, 35 pays publiaient leurs contrats, et en 2024, ce nombre était passé à 41.

Depuis, la modélisation des finances publiques, réalisée par des organisations telles que l'ITIE dans plus d'une douzaine de pays, a bénéficié de ces publications, démontrant ainsi leur utilité pour la supervision budgétaire. NRG, partenaire de longue date de l'ITIE, a constitué un précieux recueil mondial de contrats publiés, contribuant ainsi à réduire le désavantage potentiel des gouvernements par rapport aux investisseurs en matière de connaissance des pratiques internationales.¹¹⁰ Par ailleurs, plusieurs organisations, telles que la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) et Connex, offrent un soutien bilatéral aux négociations contractuelles.¹¹¹

3.3 Cas d'utilisation de la transparence de la propriété effective

La transparence de la propriété effective a suivi une évolution similaire. Les données relatives à la propriété permettent de clarifier qui possède et contrôle réellement les entreprises, améliorant ainsi la redevabilité et mettant en lumière les structures d'entreprise qui influencent les décisions fiscales et d'investissement. Elles sont essentielles pour lutter contre le risque de fuites de recettes.

Mise à l'essai en 2016 et rendue obligatoire en 2020, la divulgation de la propriété effective représente désormais un élément fondamental de la Norme ITIE. La transparence de la propriété effective est également encouragée par les Attentes à l'égard des entreprises soutenant l'ITIE (Attente 6).

Cette transparence est essentielle pour la mobilisation des recettes nationales, car elle permet d'avoir un aperçu de la manière dont les recettes sont générées. Le fait de connaître l'identité des bénéficiaires effectifs permet de mettre au jour les relations en vertu desquelles les projets sont négociés et mis en œuvre. Dans le cas des entreprises multinationales, la cartographie des liens entre leurs filiales contribue à l'identification de problèmes fiscaux, tels que l'applicabilité des retenues à la source, le recours aux conventions fiscales et d'investissement, ainsi que les structures de coûts des opérations en amont. Ces informations permettent également de déterminer si les propriétaires en dernier ressort sont des personnes politiquement exposées, ce qui peut indiquer l'existence possible de corruption, voire des personnes géopolitiquement exposées, ce qui peut donner lieu à des sanctions.

108 ITIE (2022). *Rapport ITIE 2020 du Niger*. Extrait du site <https://eiti.org/fr/documents/rapport-itie-2020-du-niger>.

109 NRG (2023). *Travail inachevé : la transparence des industries extractives dans le cadre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives*. Extrait du site <https://resourcegovernance.org/fr/publications/travail-inacheve-la-transparence-des-industries-extractives-dans-le-cadre-de>.

110 NRG (n.d.). *Contrats pétroliers et miniers*. Extrait du site <https://www.resourcecontracts.org/?lang=fr>.

111 ALSF (n.d.). *Panel des conseillers juridiques*. Extrait du site <https://alsf.agencevyou.com/panel-de-conseillers-juridiques-de-l-ALSF>.

Malgré la persistance de défis de mise en œuvre, des progrès notables ont été réalisés, parmi lesquels :

- En **Arménie** et au **Ghana**, les engagements de l'ITIE ont incité les gouvernements à établir des registres nationaux, qui couvrent désormais l'ensemble de l'économie et servent à la supervision des octrois de licences.¹¹²
- En **Colombie**, l'ITIE s'est associée à Directorio Legislativo pour créer un outil d'alerte utilisant les informations sur la propriété effective afin d'identifier les risques liés aux octrois de licences. Cet outil a influencé le débat public et a été salué dans le cadre du défi anticorruption du FMI. Il a depuis été reproduit au **Nigéria** et a permis d'identifier plus de 500 signaux d'alerte.¹¹³

Ensemble, ces réformes montrent comment l'ITIE favorise la publication directe des données et aide les gouvernements à élaborer leurs propres systèmes. Elles élargissent le débat sur la gouvernance afin d'y inclure les questions liées à la propriété et au contrôle des actifs extractifs, qui peuvent être tout aussi importantes pour la réalisation des objectifs de mobilisation des recettes nationales que les données sur la fiscalité des entreprises.

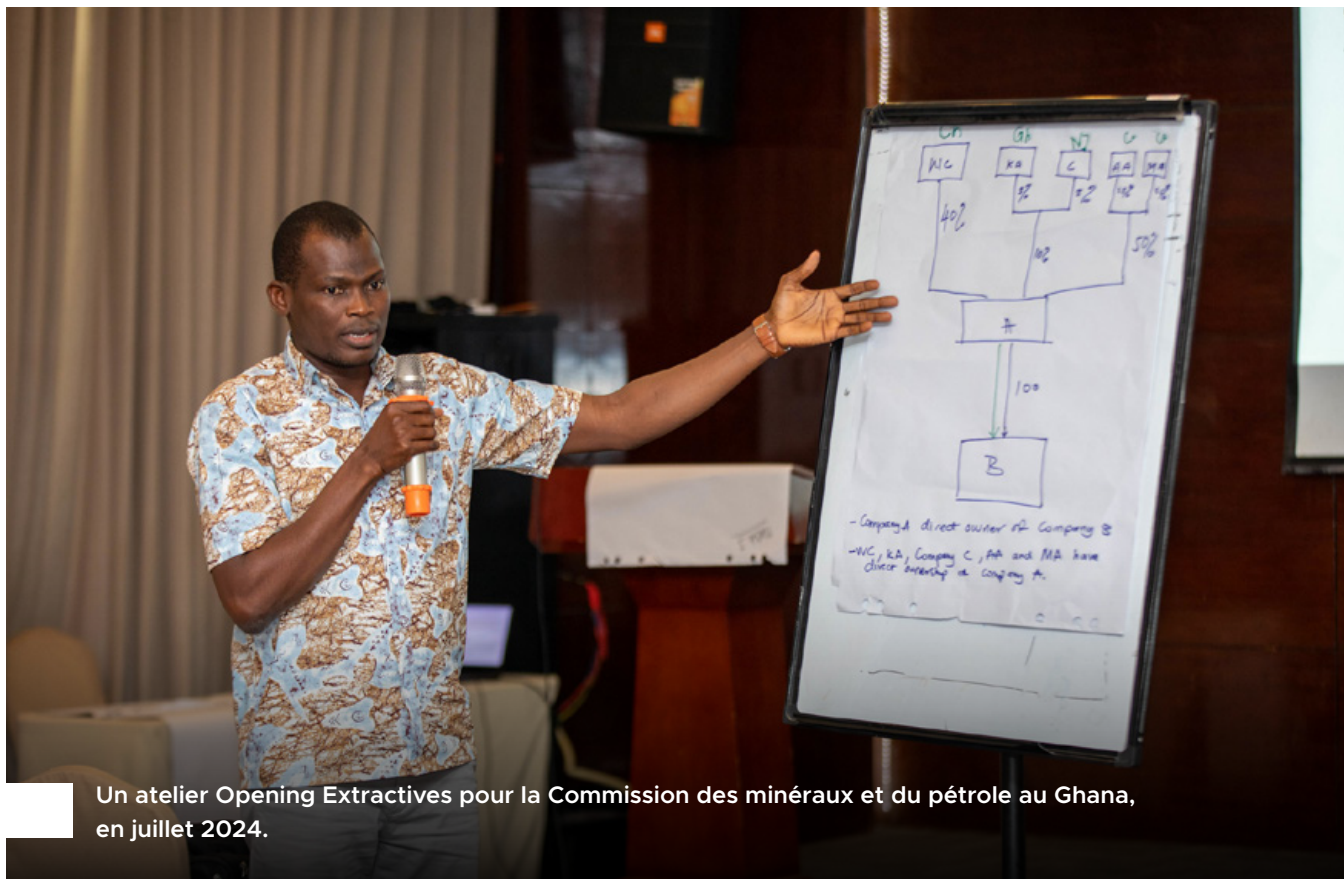


PHOTO : EITI INTERNATIONAL SECRETARIAT

Un atelier Opening Extractives pour la Commission des minéraux et du pétrole au Ghana, en juillet 2024.

112 ITIE (2025). *Arménie : un modèle de transparence de la propriété effective dans l'ensemble de l'économie*. Extrait du site <https://eiti.org/fr/impact-story/armenie-un-modele-de-transparence-de-la-propriete-effective-dans-lensemble-de>; ITIE (2025). *L'impact du programme Opening Extractives au Ghana : mettre à profit les données sur la propriété pour une plus grande redevabilité dans le secteur extractif*. Extrait du site <https://eiti.org/fr/impact-story/ghana-unlocking-ownership-data-accountability-extractive-sector>.

113 Directorio Legislativo. *Joining the dots* (Relier les points). Extrait du site <https://peps.directoriolegislativo.org/>.

3.4 Éléments attestant de l'impact de l'ITIE

De plus en plus d'éléments attestent de l'existence d'un lien entre la mise en œuvre efficace de l'ITIE et l'augmentation des recettes nationales, même si l'ampleur et les délais varient selon les pays. Bien que ses effets dépendent de la solidité des institutions et des réformes qui en découlent, la mise en œuvre de l'ITIE est associée à une amélioration des résultats en matière de perception fiscale et offre une plateforme crédible pour traduire la transparence en gains concrets en matière de mobilisation des recettes nationales, lorsqu'elle est combinée à des mesures politiques et à leur application.

Résultats des recherches universitaires

Un nombre croissant de recherches universitaires cartographient l'impact de l'ITIE dans divers domaines de la gouvernance à l'aide de méthodes empiriques rigoureuses qui comparent la situation avant et après l'adoption de l'ITIE.¹¹⁴ Dans un recueil de recherches détenu par le Secrétariat international de l'ITIE, sur 260 études universitaires publiées depuis 2011, seulement un cinquième d'entre elles font directement ou indirectement référence à la mobilisation des recettes nationales, citant par exemple l'amélioration de la gouvernance et l'augmentation des investissements directs étrangers.¹¹⁵ Bien que les recherches initiales aient porté sur la transparence et la lutte contre la corruption, l'impact de l'ITIE sur la mobilisation des recettes nationales dans les pays de mise en œuvre suscite un intérêt croissant au sein du milieu universitaire. Parmi les études portant sur le thème de la mobilisation des recettes nationales, plus de la moitié (32) ont été publiées en 2024 et 2025.

La mise en œuvre de l'ITIE a été associée à une hausse des recettes fiscales non liées aux ressources, à des systèmes financiers plus robustes et, dans certains cas, à une augmentation des flux d'investissements directs étrangers (IDE). Les effets sont modestes, mais significatifs, et plus marqués lorsque les institutions sont relativement solides, ce qui laisse entendre qu'au lieu de les remplacer, l'ITIE renforce les réformes fiscales et financières nationales.¹¹⁶ Kinda (2021) établit un lien entre la transparence accrue induite par la mise en œuvre de l'ITIE et les améliorations mesurables de la perception des impôts.¹¹⁷ Des travaux universitaires plus récents indiquent que la croissance économique peut être encouragée par la mise en œuvre de l'ITIE,¹¹⁸ ce qui peut également donner lieu à une augmentation des recettes fiscales.

Cependant, il existe une demande accrue de recherches empiriques plus poussées établissant un lien direct entre la mise en œuvre de l'ITIE et l'augmentation des recettes publiques, d'autant plus que les donateurs et les pays de mise en œuvre conditionnent leur soutien à un impact concret et mesurable. En définitive, les résultats

La mise en œuvre de l'ITIE est associée à une amélioration des résultats en matière de perception fiscale et offre une plateforme crédible pour traduire la transparence en gains concrets en matière de mobilisation des recettes nationales.

114 Voir Koinon (2025). *Academic Research on EITI-DRM Linkages* (Recherches universitaires sur les liens entre l'ITIE et la MRN) et *Methodological Survey, academic EITI papers* (Enquête méthodologique, publications universitaires de l'ITIE).

115 Voir Koinon (2025). *EITI's Research database* (Base de données sur les recherches de l'ITIE).

116 Kinda, H. et Mien, E. (2024). *Does transparency pay? Natural resources financial development and the EITI* (La transparence est-elle rentable ? Développement financier des ressources naturelles et l'ITIE). *World Development*, Volume 179. <https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2024.106603> ; Mawei, J. (2019). *Natural resources governance and tax revenue mobilization in Sub-Saharan Africa: The role of EITI* (Gouvernance des ressources naturelles et mobilisation des recettes fiscales en Afrique subsaharienne : le rôle de l'ITIE). *Resources Policy*, 62. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2019.04.001> ; Dosmaganbetov, A. et Nanovsky, S. (2025). *Unveiling the nexus: Impact of the EITI on foreign direct investment (FDI)* (Mettre en lumière le lien : impact de l'ITIE sur l'investissement direct étranger (IDE)). *Resources Policy*, 103. <https://doi.org/10.1016/j.resourpol.2025.105521>.

117 Kinda, H. (2021). *Does transparency pay? The impact of EITI on tax revenues in resource-rich developing countries* (La transparence est-elle rentable ? L'impact de l'ITIE sur les recettes fiscales dans les pays en développement riches en ressources naturelles). *Hal Open Science*. <https://uca.hal.science/hal-03208955v2>.

118 Pafadnam, N. A. R. (2024). *How does implementing the Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) affect economic growth? Evidence from developing countries* (Quel est l'effet de la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) sur la croissance économique ? Éléments de preuve tirés des pays en développement). *European Journal of Political Economy*, 85. <https://doi.org/10.1016/j.ejpeleco.2024.102584>.

dépendent des actions de suivi menées par les gouvernements et la société civile, ainsi que de la solidité des institutions. Les pays qui associent la transparence avec des actions ciblées, telles que la publication des déclarations financières auditées des entreprises d'État, la divulgation publique des contrats et la transparence des paiements des entreprises aux gouvernements, tendent à progresser plus rapidement et de manière plus durable.

3.5 Expériences des pays : projets de réforme des recettes dans les pays de l'ITIE

La mise en œuvre de l'ITIE constitue un socle solide pour le renforcement de la gestion des recettes publiques dans le secteur extractif, même lorsque ces efforts ne sont pas explicitement désignés sous le nom de mobilisation des recettes nationales. Dans plusieurs pays de mise en œuvre, les groupes multipartites nationaux ont utilisé les données ITIE pour dépasser la simple divulgation, en les appliquant à l'analyse de l'efficacité des régimes fiscaux, à l'estimation des recettes potentielles, à la comparaison des prix réels et des prix du marché, ainsi qu'à l'estimation des pertes de recettes dues aux flux financiers illicites.

Une vingtaine de projets menés par des groupes multipartites ont soutenu les efforts de mobilisation des recettes. Dès 2009, l'ITIE Nigéria a identifié des écarts de 5 milliards de dollars US entre les paiements déclarés par les entreprises et le gouvernement.¹¹⁹ Comme le montrent les études de cas ci-dessous, les parties prenantes de l'ITIE ont récemment innové pour faire progresser les objectifs de mobilisation des recettes nationales, notamment par la projection des recettes, la lutte contre les flux financiers illicites, la modélisation fiscale, l'amélioration des négociations et la formalisation de l'EMAPE. Chaque étude de cas montre comment la transparence, associée à l'analyse des données et à des mesures politiques, peut se traduire par une augmentation tangible des recettes.



Un atelier de diffusion des résultats d'une étude à Kinshasa, en RDC, en novembre 2025.

PHOTO : ITIE-RDC

119 Pafadnam, N. A. R. (2024). *How does implementing the Extractive Industries Transparency Initiative (EITI) affect economic growth? Evidence from developing countries* (Quel est l'effet de la mise en œuvre de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) sur la croissance économique ? Éléments de preuve tirés des pays en développement). *European Journal of Political Economy*, 85. <https://doi.org/10.1016/j.ejpeleco.2024.102584>.

FIGURE 7

Analyse de l'ITIE sur la mobilisation des recettes nationales

Pays utilisant la déclaration ITIE pour éclairer leurs décisions de gestion des recettes

■ Trinité-et-Tobago

2025 : l'analyse de six CPP menée par l'ITIE Trinité-et-Tobago montre que le partage des bénéfices ne couvre les impôts et les redevances que dans les scénarios de prix élevés

■ Colombie

2021-2023 : les rapports de réconciliation contiennent une analyse de l'EMAPE et des estimations du secteur minier non autorisé

■ Pérou

2016 : le GMP identifie les vulnérabilités du secteur de l'EMAPE, éclairant ainsi les réformes gouvernementales

■ Mauritanie

2022-2024 : le rapportage ITIE fournit une évaluation des risques pour savoir dans quels domaines les recettes extractives sont vulnérables à la volatilité des marchés.

2023 : l'analyse de la conversion du gaz en hydrogène vert met en lumière les possibilités de recettes et les besoins de gouvernance

■ Guinée

2025 : le modèle de l'ITIE prévoit les contributions budgétaires de la mine de minerai de fer de Simandou

■ Ghana

2020 : l'évaluation des redevances aurifères d'Agyapa révèle la proposition d'un prix d'offre trop bas, entraînant la suspension de l'accord

2021 : une étude constate que les réformes fiscales, fondées sur les recommandations provenant du rapportage ITIE, ont généré 714 millions de dollars US de recettes publiques supplémentaires tirées du secteur minier (2004-2018)

2024 : une étude sur les recettes tirées de l'EMAPE révèle l'existence de lacunes dans les données fiscales et de production dans le secteur aurifère

■ Burkina Faso

2024 : une étude estime à 4,93 milliards de dollars US les flux financiers liés à l'exploitation minière illicite

■ Gabon

2025 : une analyse des coûts du pétrole souligne des écarts dans les coûts de production déclarés

■ RDC

2024 : la révision du contrat cuivre-cobalt de Sicomin permet de garantir 4 milliards de dollars US de recettes supplémentaires

2025 : la modélisation fiscale de quatre mines de cuivre-cobalt révèle une grande variabilité des recettes selon différents scénarios de prix et de production (4,7 à 12 milliards de dollars US, 2026-2030)

■ Zambie

2017 : les divulgations de l'ITIE servent à éclairer l'analyse gouvernementale et permettent de recouvrer au moins 1 million de dollars US de taxes sur les exportations

■ Mozambique

2020 : le rapprochement dans le cadre de l'ITIE dévoile l'existence d'une fraude de 350 000 dollars dans les recettes extractives

■ Philippines

2015 : la cartographie par l'ITIE du « Minahang Bayan » révèle l'ampleur de l'exploitation minière aurifère informelle et éclaire les réformes pour sa formalisation

■ Madagascar

2025 : le rapportage ITIE estime que 10 tonnes d'or ont été exportées illégalement (2016-2023)

■ Papouasie-Nouvelle-Guinée

2020 : le rapportage ITIE sur la mine d'or de Porgera conduit à une renégociation des modalités de redevances, augmentant ainsi la participation de l'État de 15 % à 51 %

■ République du Congo

2021 : une analyse des contrats pétroliers évalue si des régimes fiscaux alternatifs pourraient accroître les recettes

■ Nigéria

2019 : l'ITIE Nigeria constate des pertes potentielles de 16 à 28 milliards de dollars US dues à des CPP non examinés, incitant ainsi à la conduite de réformes

2023 : une analyse des ventes de pétrole par rapport au prix du marché met en évidence des écarts de prix

2024 : une analyse de l'ITIE Nigeria portant sur 74 milliards de dollars US de subventions pétrolières encourage la conduite de réformes, contribuant à une hausse de 43 % des recettes publiques

Projection des recettes

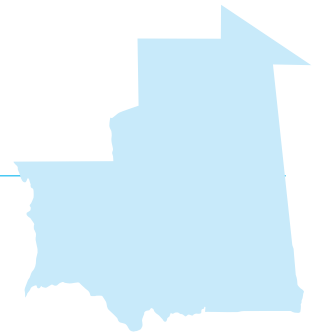
Dans de nombreux pays de l'ITIE, des études menées par les groupes multipartites ont permis d'élaborer des modèles visant à reconstituer les paiements historiques versés aux gouvernements et de projeter les recettes futures issues des principaux projets extractifs. Les projections sont essentielles pour les pays fortement dépendants des recettes tirées des ressources naturelles, car elles aident les gouvernements à anticiper les fluctuations de recettes et à mieux planifier leurs budgets.

Bien que l'élaboration de modèles détaillés exige des efforts considérables et des données spécifiques à chaque projet, des informations très utiles peuvent découler de simples projections indicatives. Ces modèles viennent compléter les travaux menés par plusieurs partenaires de l'ITIE, dont le FMI et l'IGF, et confirment l'importance d'une approche de mobilisation des recettes nationales fondée sur des données. Ils contribuent par ailleurs à mobiliser l'adhésion des parties prenantes aux projets transformateurs (et à susciter leur désapprobation pour ceux qui seraient mal conçus), ainsi qu'à orienter les gouvernements sur les modalités fiscales et les priorités en termes de dépenses.

ÉTUDE DE CAS N° 1

Mauritanie : projections des recettes gazières

En 2022, l'ITIE Mauritanie a élaboré un modèle des recettes issues du gisement gazier de Grande Tortue Ahmeyim (GTA).¹²⁰ Ce modèle prévoyait des recettes fiscales annuelles de 30 à 70 millions de dollars US au cours des années 2020 et de 60 à 250 millions de dollars US par an après le recouvrement des coûts dans les années 2030. Ces résultats ont permis de modérer les attentes quant à un projet national emblématique, en montrant que sa contribution fiscale restera modeste au cours de cette décennie.¹²¹ Bien que le principal facteur d'incertitude concerne l'évolution future des prix, ce modèle établit que la variabilité sera plus faible au cours des prochaines années (avant le recouvrement des coûts). Il définit également le contexte : les recettes fiscales tirées du secteur extractif totalisent 300 millions de dollars US (2019) et le budget gouvernemental est de 1,6 milliard de dollars US. L'étude a également permis d'établir une première estimation du potentiel de la Mauritanie en matière d'hydrogène vert, renforçant ainsi la position du pays sur le marché émergent de l'hydrogène.¹²²



120 EITI (2022). *Du sable au gaz, puis au vert ?* Extrait du site <https://eiti.org/fr/documents/du-sable-au-gaz-puis-au-vert>.

121 ITIE Mauritanie (2022). *Transition énergétique en Mauritanie*. Extrait du site <https://eiti.org/document/20257>.

122 Africa Petromine (9 février 2023). *Mauritanie-gaz : GTA pourrait rapporter jusqu'à 245 millions de dollars*. Extrait du site <https://africapetromine.com/mauritanie-gaz-gta-pourrait-rapporter-jusqua-245-millions-de-dollars-us-au-pays/>.

ÉTUDE DE CAS N° 2

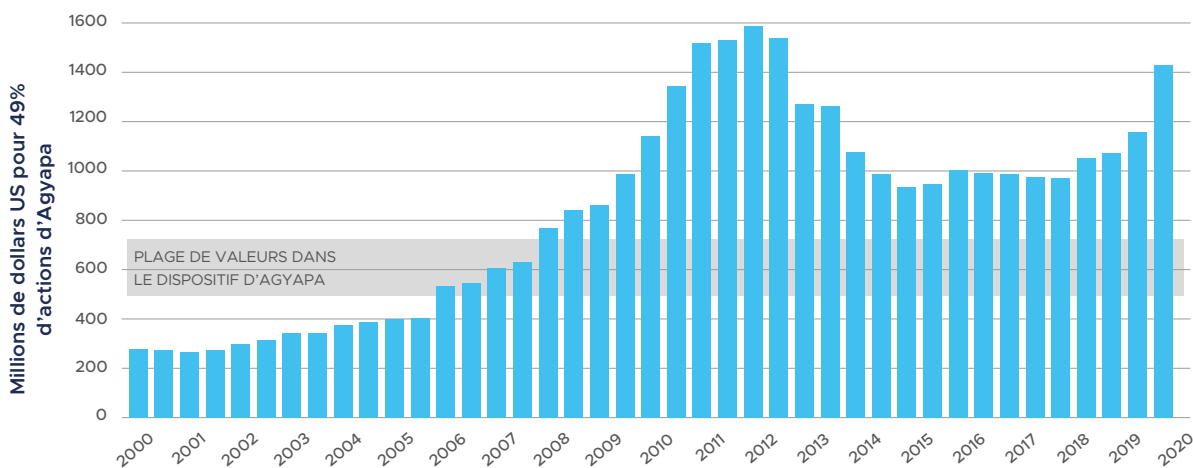
Ghana : évaluation des redevances futures



En 2020, le gouvernement ghanéen a proposé de vendre une partie de ses futures redevances aurifères par l'intermédiaire d'une entité publique, Agyapa Royalties Limited, afin de lever des fonds à l'avance. Une modélisation commanditée par l'ITIE a démontré que l'évaluation proposée, comprise entre 500 et 750 millions de dollars US, sous-estimait considérablement les recettes futures, laissant entendre que la valeur réelle pourrait atteindre 1,5 milliard de dollars US. Ces conclusions ont permis d'éclairer le débat public et le président a suspendu cet accord en 2021.¹²³ Depuis, avec la hausse des cours de l'or, le Ghana a préservé des recettes estimées entre 270 et 300 millions de dollars US qui auraient sinon été perdues. Il s'agit d'un exemple éloquent de la manière dont l'analyse de l'ITIE peut éclairer les décisions politiques et prévenir l'érosion des recettes.

FIGURE 8

Évaluations d'Agyapa par rapport au prix de l'or au comptant



Source : GHEITI

123 Kumi, C.O. (13 février 2024). *Government spent USD 12 million on suspended Agyapa Royalties deal* (Le gouvernement dépense 12 millions de dollars américains pour l'opération Agyapa Royalties, actuellement suspendue). *Citi Newsroom*. Extrait du site <https://citinewsroom.com/2024/02/government-spent-12m-on-suspended-agyapa-royalties-deal/>.

ÉTUDE DE CAS N° 3

Guinée : préparation en vue des recettes de Simandou



Début 2025, l'ITIE a commandité une modélisation publique des projections des recettes publiques provenant du projet d'extraction de minerai de fer de Simandou, dont les premières expéditions vers la Chine ont débuté fin 2025. Les premiers résultats laissent entendre des recettes fiscales annuelles de 1 à 2 milliards de dollars US à compter de 2026, lesquelles seraient susceptibles de modifier profondément les finances publiques, compte tenu du budget annuel actuel de l'État, qui s'élève à 3,5 milliards de dollars US. Le FMI estime que le projet Simandou pourrait accroître le PIB de 26 % d'ici 2030 par rapport à ce qu'il aurait été sinon. Toutefois, il souligne également que, sans changements de politique, la mine pourrait n'avoir pratiquement aucun impact sur le taux de pauvreté du pays.¹²⁴ Cet exercice de modélisation a permis d'identifier les risques macroéconomiques et la nécessité de réformes visant à garantir que ces recettes exceptionnelles se traduisent bien par des avantages à long terme pour les citoyens. Cela souligne l'importance de la transparence avant même que les recettes ne soient générées. L'analyse a également révélé une lacune, à savoir que cette modélisation repose sur les divulgations des investisseurs, les principaux contrats n'ayant pas encore été rendus publics, ce qui souligne la nécessité d'une pleine transparence des contrats. La publication et la mise à jour de cette modélisation permettront un débat public éclairé visant à modérer les attentes des citoyens grâce à des projections de recettes actualisées. Elles offriront également à la société civile un outil pour demander des comptes aux entreprises et à leur gouvernement.

La lutte contre les flux financiers illicites, notamment ceux issus de l'EMAPE

Les flux financiers illicites (FFI) provenant du secteur extractif représentent une perte importante pour les recettes publiques. Selon les estimations mondiales de l'ONU, de la Banque mondiale et de l'OCDE, ces flux se chiffrent à des centaines de milliards de dollars chaque année, les métaux précieux et les pierres précieuses figurant parmi les matières premières les plus vulnérables. Plusieurs pays de l'ITIE ont commencé à quantifier ces pertes, en proposant des méthodes pratiques que d'autres pourraient reproduire.

De nombreux flux financiers illicites sont liés à l'exploitation minière artisanale et à petite échelle. Les opérateurs de ce secteur travaillent souvent de manière informelle et échappent aux systèmes de recettes officiels. La formalisation, c'est-à-dire les efforts visant à garantir que ces opérateurs travaillent dans le respect du cadre légal, est souvent motivée par l'urgence de relever les défis environnementaux et sociaux de ce secteur. Cependant, de nombreux gouvernements considèrent également ce secteur comme une source potentielle de recettes publiques et donc une cible prioritaire des efforts de réduction des flux financiers illicites. La mise en œuvre des objectifs de mobilisation des recettes nationales dans le secteur de l'EMAPE est complexe. Des impôts élevés, des dispositifs fiscaux complexes et des exigences de déclaration contraignantes peuvent décourager le respect des obligations légales. Les efforts de formalisation doivent donc composer avec ces compromis. En Zambie, par exemple, une étude de l'ITIE a révélé que l'application des mêmes modalités fiscales à l'EMAPE qu'à l'exploitation minière à grande échelle constitue un frein à la formalisation.¹²⁵ Plusieurs autres pays de l'ITIE ont entrepris des projets visant à mieux comprendre les flux financiers illicites et à éclairer la formalisation des activités de l'EMAPE.

124 The Economist (2025). « A giant iron-ore mine could bring Guinea riches or ruin ». Extrait du site <https://www.economist.com/middle-east-and-africa/2025/12/07/a-giant-iron-ore-mine-could-bring-guinea-riches-or-ruin>.

125 ITIE Zambie (2019). *An Overview of Artisanal and Small-scale Mining in Zambia* (Aperçu de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle en Zambie). Extrait du site <https://zambiaeiti.org/wp-content/uploads/2025/02/An-Overview-of-ASM-in-Zambia.pdf>.

ÉTUDE DE CAS N° 4

Burkina Faso : suivi d'une contrebande de minéraux s'élevant à 5 milliards de dollars US

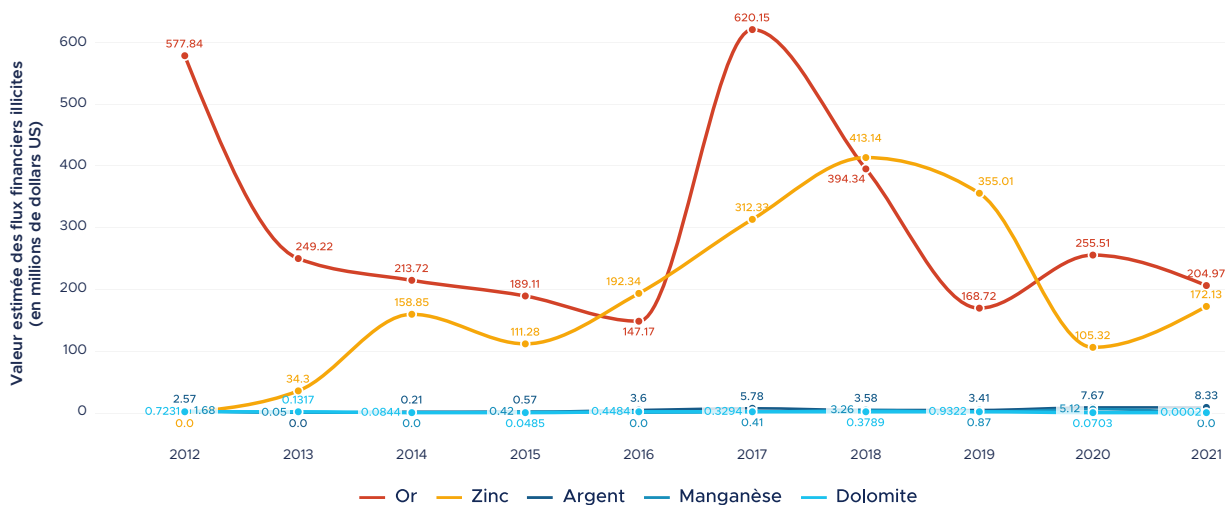


En 2024, l'ITIE au Burkina Faso a publié un rapport estimant que cinq minéraux, pour une valeur de 4,9 milliards de dollars US, ont été exportés clandestinement du pays entre 2012 et 2021¹²⁶, dont plus de 3 milliards de dollars US d'or. Cette analyse comparait les données nationales d'exportation avec les statistiques d'importation provenant de la base de données ONU Comtrade. Le ministère de l'Économie a republié les conclusions et annoncé son intention d'intégrer les recommandations au plan de travail du gouvernement. Depuis, le gouvernement a établi un lien entre la contrebande de minéraux et le financement du terrorisme dans les zones minières reculées, soulignant ainsi les enjeux de gouvernance plus importants.

FIGURE 9

Importance économique des flux financiers illicites dans le secteur minier au Burkina Faso¹²⁷

Valeur estimée des minéraux faisant l'objet d'une mauvaise gestion ou d'un commerce illégal, 2012 à 2021 (en dollars US)



Source : ITIE-BF (2024)

126 ITIE Burkina Faso (2023). Étude sur les flux financiers illicites dans le secteur extractif au Burkina Faso. Extrait du site <https://eiti.org/fr/documents/etude-sur-les-flux-financiers-illicites-dans-le-secteur-extractif-au-burkina-faso>.

127 ITIE BF (2024). Étude sur les flux financiers illicites dans le secteur extractif du Burkina Faso. Retrieved from <https://itie-bf.bf/download/rapport-detude-sur-les-flux-financiers-illicites-ffi-dans-le-secteur-extractif-au-burkina-faso-aout-2024/>.

ÉTUDE DE CAS N° 5

Madagascar : endiguer les exportations illégales d'or

L'ITIE Madagascar a appliqué la même méthode pour estimer les pertes causées par la contrebande d'or. Son dernier rapport de rapprochement, publié en 2022, faisait état d'un volume d'exportations illégales d'or équivalent à celui recensé par les statistiques gouvernementales, à savoir environ 10 tonnes entre 2016 et 2023, pour une valeur excédant 500 millions de dollars US.¹²⁸ Cette étude comportait également une évaluation des mesures de gouvernance mises en œuvre pour endiguer le commerce illicite. Le rapatriement des devises étrangères tirées des exportations d'or était quasi nul entre 2017 et 2019, mais sa part a bondi à plus de 80 % des recettes officielles après la mise en place par le gouvernement d'un guichet unique pour l'or en février 2024.



ÉTUDE DE CAS N° 6

Philippines : sortir le « Minahang Bayan » de l'ombre

Dans les régions montagneuses de Luzon et de Mindanao, les mineurs artisanaux exploitent depuis longtemps les zones de « Minahang Bayan » à la recherche d'or. En 2015, l'ITIE a mené une étude pour cartographier les sites et les conditions de l'exploitation minière à petite échelle.¹²⁹ Cette étude a révélé l'ampleur de l'exploitation minière informelle et a fourni une base partagée de données probantes pour appuyer des réformes politiques ultérieures visant à simplifier les octrois de licences, à améliorer la sécurité et à développer le commerce légal de l'or. Cette initiative a transformé un exercice technique en un débat national sur la manière de formaliser l'exploitation minière à petite échelle et d'en tirer des recettes.



Modélisation fiscale

La modélisation fiscale exhaustive des projets et secteurs extractifs s'impose comme l'un des outils les plus puissants pour transformer la transparence en recettes fiscales concrètes. Elle permet aux gouvernements d'évaluer non seulement les recettes perçues, mais aussi celles qui auraient pu l'être dans le cadre de politiques ou de conditions de marché différentes. Combinée à des approches telles que la méthodologie émergente de la « valeur fiscale à risque », cette modélisation aide à identifier les sources et les causes des pertes de recettes potentielles.

128 Koinon (2025). *Madagascar Illicit Gold Flows valuation* (Évaluation des flux illicites d'or à Madagascar).

129 ITIE Philippines (2015). *Scoping Study on small scale metallic mining* (Étude de cadrage sur l'exploitation de métaux à petite échelle). Extrait du site <https://eiti.org/documents/philippines-eiti-scoping-study-small-scale-metallic-mining>.

ÉTUDE DE CAS N° 7

Nigéria : le coût de l'inaction

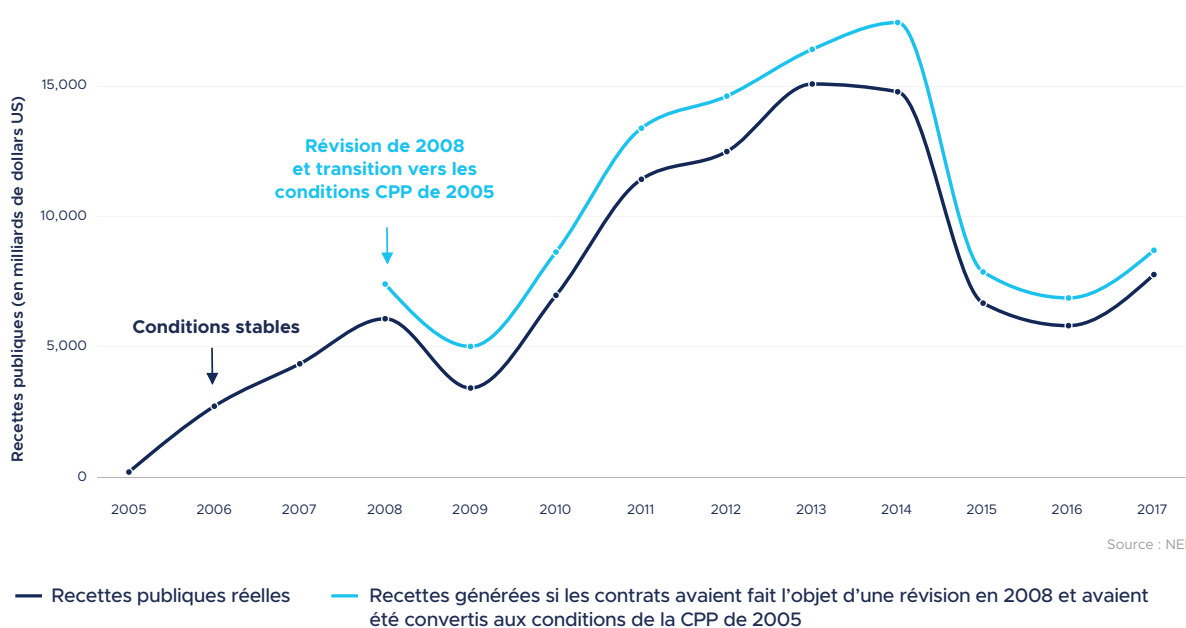


En 2020, l'ITIE Nigéria a commandité une étude afin d'estimer l'impact fiscal de l'absence de révision des modalités des contrats pétroliers offshore signés dans les années 1990. Les conclusions étaient frappantes : le gouvernement a perdu au moins 16 milliards de dollars US de recettes potentielles.¹³⁰ Cette étude a éclairé la révision de la loi sur l'industrie pétrolière en 2021, contribuant à la mise à jour des modalités fiscales et des structures contractuelles. L'expérience nigériane démontre que des modèles fiscaux robustes au niveau des projets peuvent influencer des réformes politiques majeures.¹³¹

FIGURE 10

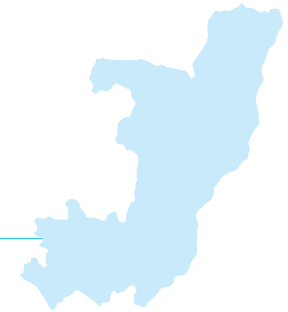
Perte estimée de recettes pétrolières au Nigeria

Perte de recettes due à l'absence d'examen des conditions des contrats de partage de production de 1993 (en milliards de dollars US)



130 ITIE Nigeria (2020). *1993 PSCs : The Steep Cost of Inaction* (Les contrats de partage de production de 1993 : le coût élevé de l'inaction). Extrait du site <https://eiti.org/documents/neiti-policy-brief-steep-cost-inaction>.

131 ITIE (2019). *Nigeria: Reforming extractive revenue collection* (Nigeria : réformer la perception des recettes extractives). Extrait du site <https://eiti.org/data-use-case/nigeria-reforming-extractive-revenue-collection>.



ÉTUDE DE CAS N° 8

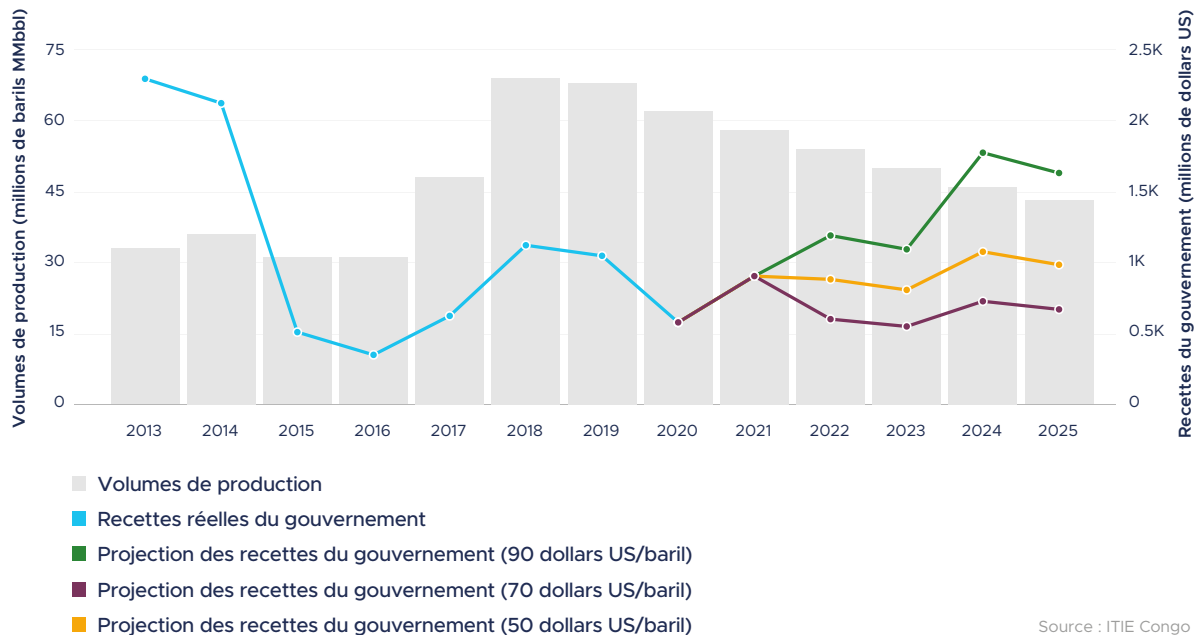
République du Congo : comprendre les recettes et les ventes dans le secteur du pétrole

En République du Congo, le rapportage ITIE est devenu une source de données essentielle pour comprendre les recettes pétrolières du pays. Le pays a publié des données de production détaillées pour toutes les licences, ainsi que les ventes individuelles de pétrole, les coûts des projets et l'intégralité des contrats. Une étude de 2021 commanditée par l'ITIE Congo a utilisé ces données pour évaluer les recettes publiques passées et prévisionnelles tirées des principaux projets pétroliers, selon différents scénarios de prix. Elle a constaté que, malgré la hausse de la production et des recettes des projets, les recettes publiques ont fortement diminué entre 2013 et 2019 en raison de modifications des conditions fiscales qui ont réduit la part de l'État dans les revenus des projets, laquelle est passée d'environ 60 % à moins de 30 %. Par ailleurs, sur la base de l'analyse des données sur les ventes de pétrole, et compte tenu de la prédominance des transactions entre parties liées, cette étude a recommandé au gouvernement de renforcer les procédures afin de garantir une adéquation entre les transactions et les prix du marché. L'analyse fournit un aperçu utile de l'influence des régimes fiscaux sur la mobilisation des recettes et fournit des éléments probants pour éclairer les futures réformes en vue d'une gestion durable des ressources pétrolières du pays.¹³² L'ITIE a ensuite réuni le gouvernement, les entreprises d'État, les entreprises privées et la société civile afin de favoriser un dialogue sur la nécessité de réaliser des analyses des recettes et des modélisations économiques régulières.

FIGURE 11

République du Congo: Projections des revenus pétroliers¹³³

Recettes pétrolières passées et prévues selon différents scénarios de prix



Source : ITIE Congo

132 ITIE (2023). République du Congo : projection des revenus pétroliers. Extrait du site <https://eiti.org/fr/data-use-case/republique-du-congo-projections-des-revenus-petroliers>.

133 Modelling of revenues for Nkossa - Haute Mer Zone A; Nkoso - Haute Mer Zone B; Moho Bilondo - Haute Mer Zone D; and Kombi-Likalala-Libondo projects. Source: R4D (2022), *Understanding state oil revenues and sales through financial modelling in the Republic of the Congo*. Retrieved from <https://eiti.org/documents/understanding-state-oil-revenues-and-sales-through-financial-modelling-republic-congo>.

ÉTUDE DE CAS N° 9

RDC : valeur à risque dans quatre mines de cuivre et de cobalt

En 2024, l'ITIE a commandité des modélisations fiscales exhaustives pour quatre grands projets de cuivre et de cobalt en RDC, afin d'évaluer les recettes fiscales sur un marché volatil. Conformément à son mandat consistant à comparer les prix contractuels et les prix réellement pratiqués, à analyser les pratiques de tarification des transferts et à évaluer les écarts de recettes potentiels liés à l'évaluation, aux coûts et aux règles fiscales, cette modélisation, basée sur la méthodologie d'analyse de la fiscalité du secteur des ressources naturelles (FARI) du FMI, comportait une approche fondée sur la valeur à risque pour quantifier l'impact significatif des écarts par rapport aux valeurs de référence du marché ou aux normes de coûts sur les recettes publiques.

Les résultats ont révélé l'existence de problèmes majeurs, notamment des faiblesses dans l'évaluation du cobalt, les structures de financement et l'application inégale de l'impôt sur les superprofits, ces risques se chiffrant en milliards.

Les conclusions de ces modélisations fiscales appuient la décision du gouvernement d'intégrer la modélisation au niveau des projets dans son cadre de projection des recettes. Elles jettent les bases d'une stratégie fiscale concrète en élargissant cette approche à d'autres grands projets miniers, qui représentent collectivement environ 80 % des recettes fiscales minières, ainsi qu'en fournissant des estimations plus précises et fondées sur des données pour les projections de recettes budgétaires.

Négociation et renégociation

Les données et les analyses ITIE ont également éclairé les négociations et les renégociations de grands contrats d'extraction, aidant les gouvernements à obtenir de meilleures conditions fiscales et à protéger les recettes publiques.

ÉTUDE DE CAS N° 10

RDC : révision de l'accord de Sicominex

Une étude de 2021 commanditée par l'ITIE en République démocratique du Congo (ITIE RDC) a révélé des écarts importants par rapport aux conditions initialement négociées pour la coentreprise cuivre-cobalt de Sicominex, en vertu desquelles les investisseurs chinois devaient construire des infrastructures en échange d'une participation de 68 % dans le projet. Cette étude a révélé que les principaux engagements en matière d'infrastructures n'avaient pas été respectés et qu'un avenant de 2017, divulgué tardivement, avait redirigé les bénéfices vers les actionnaires au lieu de rembourser les investissements, en dépit des exonérations fiscales en vigueur. Fort de ces constats, le gouvernement a entamé des renégociations en 2023, aboutissant à un nouvel accord annoncé en janvier 2024, lequel a porté la valeur des infrastructures du projet de 3 à 7 milliards de dollars US sur 10 ans. Ce cas illustre comment les analyses appuyées par l'ITIE peuvent renforcer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, améliorer la supervision publique et contribuer à une meilleure mobilisation des recettes nationales.¹³⁴

134 ITIE (2024). *Sicominex : Comment l'ITIE en RDC a aidé à obtenir 4 milliards de revenus supplémentaires*. Extrait du site <https://eiti.org/fr/blog-post/sicominex-comment-litie-en-rdc-aide-obtenir-4-milliards-de-revenus-supplementaires>.

4. Prochaine étape : expansion à grande échelle

L'ITIE JOUE UN RÔLE ESSENTIEL EN AIDANT LES PAYS à renforcer leurs systèmes de finances publiques. Ses divulgations et sa supervision multipartite contribuent non seulement à instaurer la confiance du public, mais elles apportent également une valeur ajoutée concrète aux ministères, agences et entreprises d'État chargés de l'établissement des règles fiscales, de la perception des recettes et de la gestion des fonds publics. Des recherches (voir la Section 3.4) et des études de cas (voir la Section 3.5) démontrent également l'impact positif de l'ITIE sur l'amélioration de la perception et de l'affectation des recettes.

Passer de la divulgation à l'utilisation systématique des données

La poursuite de l'expansion de la contribution de l'ITIE à la mobilisation des recettes nationales dépend moins de l'élaboration de nouveaux instruments que d'une utilisation plus efficace des données existantes. Les divulgations déjà exigées par la Norme ITIE, telles que les contrats et leurs avenants, les conditions de vente, les informations sur la propriété effective, les paiements au niveau des entreprises et les comptes des entreprises d'État, deviennent bien plus utiles lorsqu'elles sont publiées dans des formats de données ouverts et alignées sur les cycles budgétaires, d'audit et de contrôle. Cette approche est en parfaite adéquation avec celle de l'ITIE en matière de « divulgation systématique », selon laquelle les données sur le secteur, y compris celles qui sont nécessaires pour satisfaire aux exigences du rapportage ITIE, sont divulguées de manière régulière et systématique directement par les gouvernements et les entreprises, plutôt que d'être collectées de façon annuelle ou ponctuelle dans le cadre du processus de l'ITIE. La transparence se retrouve ainsi intégrée dans les systèmes gouvernementaux et des entreprises, ce qui facilite une plus grande disponibilité continue des données sur la perception et l'affectation des recettes, ainsi que l'instauration d'un climat de confiance parmi les parties prenantes.

Les **profils de pays** présentés à l'Annexe 2 illustrent une approche en matière de mobilisation des données ITIE, d'intégration de ces dernières et d'établissement de liens avec d'autres ensembles de données publiques, en vue d'informer les parties prenantes de l'ampleur, de la source et du contexte national des recettes extractives.

4.1 Intégration des données ITIE dans les systèmes de recettes

Pour garantir un impact durable, les modélisations et les analyses fiscales doivent être intégrées au sein des institutions concernées et régulièrement mises à jour de manière à refléter les dernières données de production, les prix, les déclarations de coûts et les déclarations fiscales. Les gouvernements sont ainsi en mesure de rapprocher les projections et les recettes réelles, ainsi que d'expliquer les tendances budgétaires en toute transparence. Les efforts d'assurance qualité sont d'autant plus efficaces lorsqu'ils ciblent les domaines où le risque budgétaire est le plus fort, tels que le recouvrement des coûts de grands projets, les conditions tarifaires entre parties liées, la commercialisation par l'État lorsque les recettes nettes réalisées divergent des valeurs de référence, et les transferts infranationaux lorsque les formules de paiement convenues diffèrent des flux réels.

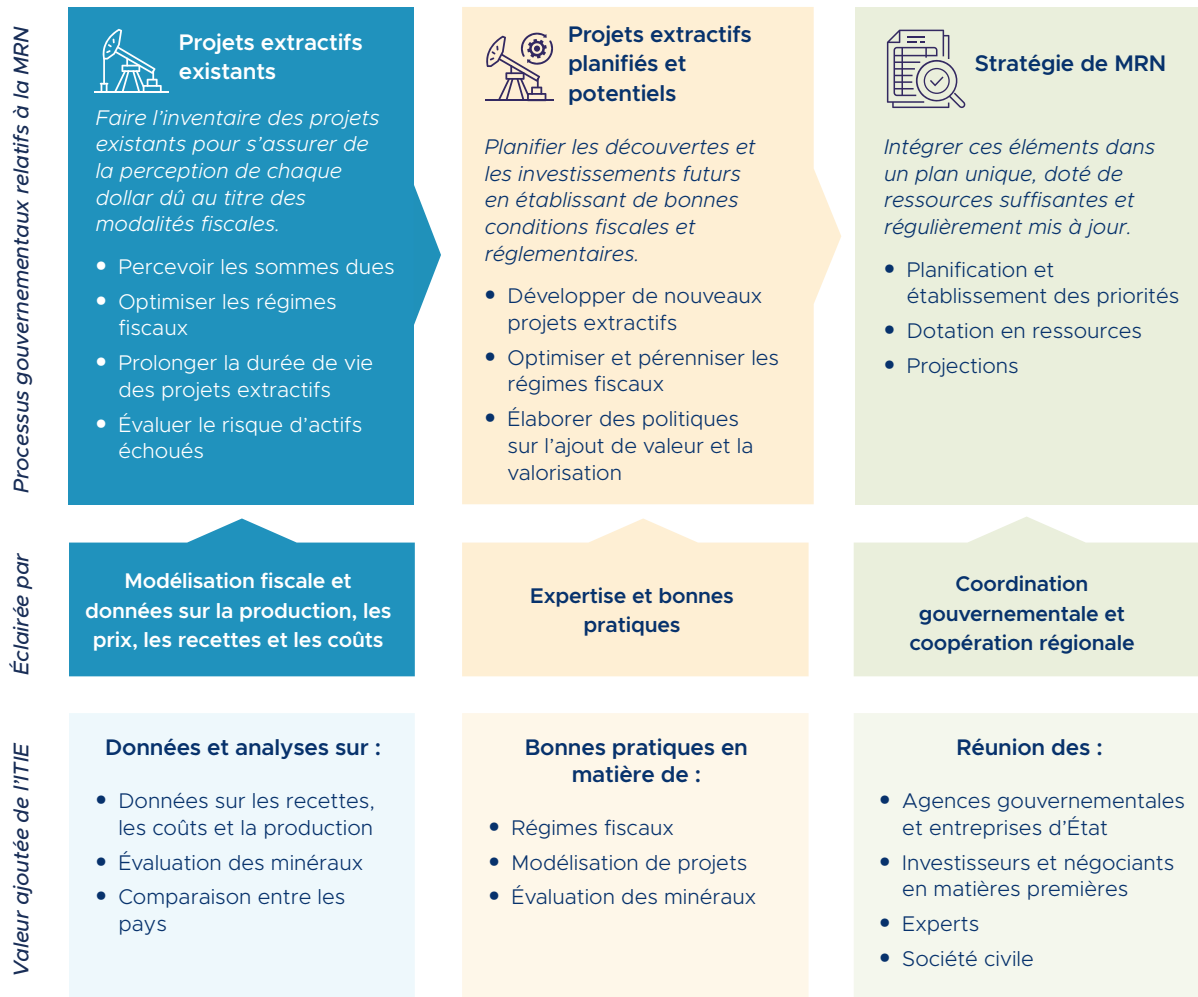
Les pays de l'ITIE ont établi des bases solides en matière de divulgation et de dialogue public. La prochaine étape consiste à relier directement ces actifs aux systèmes de perception des recettes, en veillant à ce que les données ITIE soient systématiquement utilisées par les ministères des Finances, les autorités fiscales et les auditeurs pour prévoir, percevoir et protéger les fonds publics. La figure 12 présente une approche pratique de la manière dont les gouvernements peuvent renforcer la mobilisation des recettes tirées des activités extractives :

1. Faire l'inventaire des projets existants et s'assurer de la perception de chaque dollar dû au titre des modalités fiscales.
2. Planifier les découvertes et les investissements futurs en établissant de bonnes conditions fiscales et réglementaires.
3. Intégrer ces éléments dans un plan unique, doté de ressources suffisantes et régulièrement mis à jour.

FIGURE 12

Contribution de l'ITIE au renforcement de la MRN

Comment l'ITIE peut être mise à profit pour appuyer le débat et les politiques en matière de MRN



La mise en œuvre de ce programme nécessite des données fiables sur la production, les prix et les coûts; une modélisation des projets; un accès aux meilleures pratiques et à une expertise; ainsi que des forums visant à rassembler les personnes. Concrètement, cela implique une coordination gouvernementale, une consultation de la société civile, des communautés concernées et des investisseurs, et, le cas échéant, une coopération régionale, en particulier sur les minéraux de transition et les infrastructures partagées telles que les chemins de fer et les ports.

4.2 Le potentiel du rapportage fondé sur les risques

L'une des évolutions majeures de l'ITIE réside dans le passage à un rapprochement fondé sur les risques, c'est-à-dire une approche qui concentre les efforts d'assurance qualité là où ils sont le plus nécessaires. Plutôt que de rapprocher chaque flux de revenus et chaque payeur tous les ans, les pays peuvent axer leur rapportage sur les domaines présentant le plus haut risque fiscal, tels que les paiements de valeur élevée, les transactions complexes ou discrétionnaires, les recettes en nature ou les activités de commercialisation des entreprises d'État.

Cette approche permet une transparence plus ciblée et plus rentable. Elle ne réduit pas la divulgation; au contraire, elle accroît le caractère pratique et pertinent de la transparence. En concentrant leurs ressources sur les domaines prioritaires, les gouvernements et les parties prenantes peuvent mieux déceler les écarts, renforcer la conformité et identifier les faiblesses systémiques, ce qui, en retour, devrait générer une augmentation des recettes publiques.

La publication de l'évaluation des risques elle-même, qui est la matrice indiquant quels paiements ont fait l'objet d'un contrôle et pourquoi, ajoute un niveau de redevabilité supplémentaire. Au fil du temps, cette approche facilite le passage d'un rapprochement rétrospectif à une analyse prospective qui éclaire la politique fiscale, la planification budgétaire et les audits.

4.3 Approche de modélisation des projets de l'ITIE

La promotion d'une modélisation efficace des projets devrait constituer un élément essentiel de la contribution de l'ITIE aux initiatives de mobilisation des recettes nationales. Les décisions relatives aux projets à privilégier doivent tenir compte des ressources disponibles et des recettes potentielles en jeu. Il ne serait ni pratique ni judicieux de mettre en place un processus standardisé entièrement nouveau pour la projection et le rapprochement des recettes fiscales. L'ITIE pourrait plutôt, en concertation avec ses partenaires, s'appuyer sur le cadre FARI du FMI¹³⁵, qui a été largement mis à l'essai et validé par les experts macroéconomiques et fiscaux pendant plusieurs années. Ce cadre repose sur de solides processus de collecte de données qui sont reproductibles et intégrés aux exigences de divulgation de l'ITIE.

L'approche de modélisation des projets de l'ITIE pourrait inclure et promouvoir les éléments suivants :

- **Des modèles types standardisés** basés sur la méthodologie FARI du FMI, accompagnés de guides d'utilisation en complément de ceux publiés par le FMI.
- **L'utilisation de la norme FAST** pour la construction de modélisations financières dans des formats ouverts.¹³⁶ Largement adoptée par les banques d'investissement et les partenariats entre les secteurs public et privé, cette méthodologie FAST propose un cadre transparent, prescriptif et robuste pour la construction de modèles financiers.
- **Une collecte de données et des modèles**, notamment pour communiquer avec les investisseurs et encourager des processus de modélisation ouverts.
- **Un accès à des modèles et analyses antérieurs** provenant d'autres pays et contextes de l'ITIE.
- **Un réseau de praticiens et d'experts** pour le renforcement des capacités et l'apprentissage entre pairs.
- **Un accès à des sources de financement et à une expertise technique**, le cas échéant.
- **Un service d'examen des modèles** permettant à l'ITIE, à la demande d'un pays, d'examiner les modèles et de formuler des commentaires.

¹³⁵ Le [modèle FARI du FMI](#) a été élaboré principalement à des fins d'évaluation et de comparaison des régimes fiscaux des secteurs pétrolier et minier, à l'aide d'exemples de projets stylisés. Dans la version publique, seuls les principaux mécanismes fiscaux sont modélisés, souvent de manière relativement simplifiée. Pour une utilisation dans le contexte de l'ITIE et de la mobilisation des recettes nationales, un cadre un peu plus détaillé et souple est généralement nécessaire pour saisir l'ensemble des flux de revenus significatifs et permettre la prise en compte des spécificités de chaque projet en matière de production, de prix et de structure des coûts.

¹³⁶ FAST signifie Flexible, Approprié, Structuré et Transparent. Voir <https://www.fast-standard.org/>.

L'ITIE recherche également des financements pour développer des initiatives de modélisation transnationales, afin de permettre l'élaboration de modèles de projets comparables dans plusieurs pays de l'ITIE. Les gouvernements pourraient ainsi améliorer leurs projections fiscales, renforcer leur préparation aux audits et garantir que les attentes en termes de recettes correspondent aux réalités économiques des projets extractifs.

4.4 Possibilités d'amélioration de la Norme ITIE

Pour renforcer le rôle de l'ITIE dans la mobilisation des recettes nationales, il est nécessaire d'utiliser les données existantes de manière plus systématique et délibérée, ainsi que de nouveaux outils et innovations tels que l'analyse assistée par l'IA.

Le principal ensemble de données mondial de l'ITIE couvre déjà les paiements. La disponibilité des données sur la production et les contrats ne cesse d'augmenter. Les futures versions de la Norme ITIE pourraient étendre l'obligation de divulgation aux prix réellement pratiqués, aux coûts de production et aux accords de prix de transfert, tout en encourageant potentiellement les groupes multipartites à utiliser la modélisation des projets. Il convient toutefois d'établir un équilibre entre l'élargissement des exigences et l'amélioration de l'utilisation des exigences existantes.

Dans le cadre actuel de la Norme ITIE, il existe un potentiel considérable d'amélioration de la qualité, de la collecte et de l'accessibilité des données afin de mieux soutenir les initiatives de génération de recettes aux niveaux national et mondial. À titre d'illustration, le travail de modélisation des projets commandité par l'ITIE en RDC (étude de cas n° 7) fournit un modèle et une méthodologie éloquentes qui pourraient être reproduits dans d'autres pays de mise en œuvre. En l'associant à un renforcement ciblé et efficace des capacités dans les pays de l'ITIE, il serait possible de reproduire cette approche, en tenant compte des contraintes de capacités potentielles et de la nécessité que les groupes multipartites priorisent leurs actions en fonction d'un éventail d'objectifs de mobilisation des recettes nationales.

L'élargissement de l'utilisation de ces outils requiert également un meilleur accès à l'expertise. L'expansion dépendra de l'accès des pays de mise en œuvre aux réseaux d'assistance technique, tels qu'Inspecteurs des impôts sans frontières, le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF), le Forum des administrateurs fiscaux africains (ATAF) et la Facilité africaine de soutien juridique (ALSJ). L'ITIE peut jouer un rôle clé dans la cartographie de ces ressources et l'accès des groupes multipartites et des gouvernements à l'expertise appropriée au moment opportun.

4.5 Partenariats mondiaux

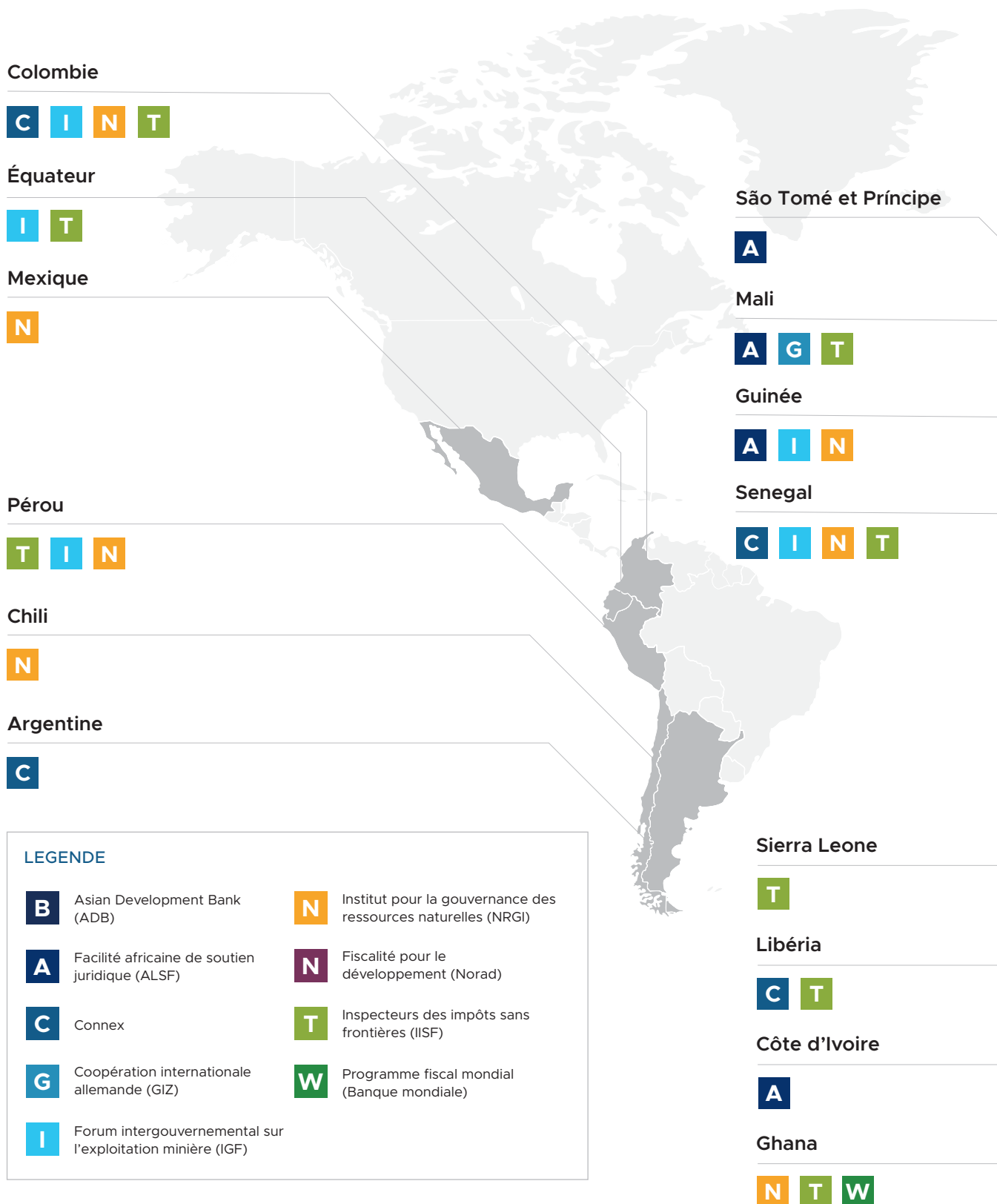
La coopération est essentielle pour parvenir à de meilleurs résultats en matière de recettes provenant du secteur extractif. La structure tripartite de l'ITIE lui confère un avantage unique : le gouvernement, les entreprises et la société civile sont déjà réunis autour de la même table, ce qui leur permet de concevoir ensemble des outils fiscaux, d'interpréter les résultats et de garantir la légitimité des processus de réforme. En partageant les enseignements tirés et les outils, par exemple au travers de publications et d'ateliers interactifs, l'ITIE peut accélérer les progrès à l'échelle mondiale, notamment si ces efforts ciblent les pays de systèmes juridiques ou de langues similaires. La coopération régionale et thématique peut également renforcer la cohérence des politiques sur des questions telles que la fiscalité, les minéraux de transition et les infrastructures partagées.

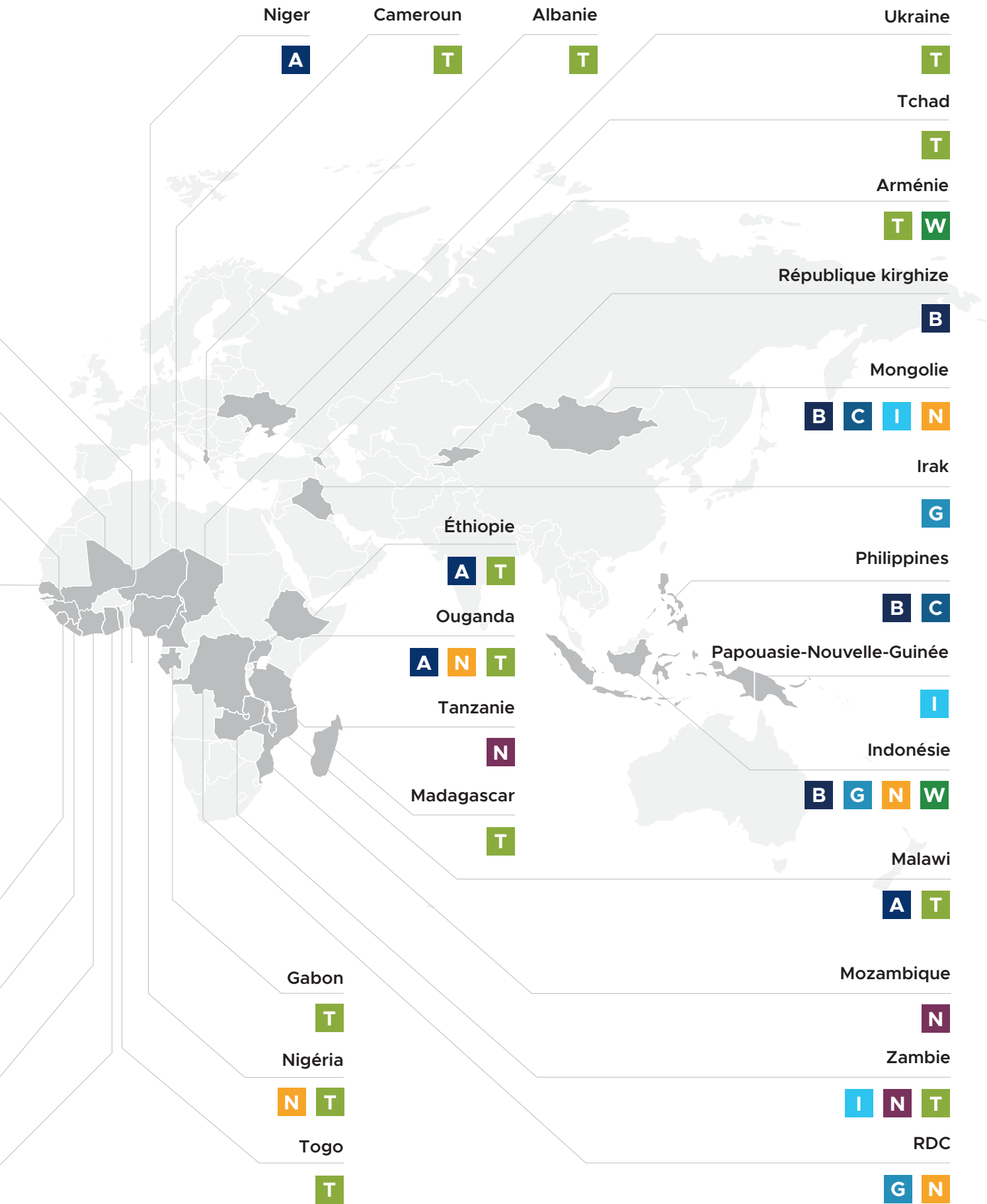
L'expansion ne revient pas à tout faire en même temps. Il s'agit plutôt d'harmoniser les outils, les relations et l'expertise déjà en place, afin d'obtenir des résultats fiscaux mesurables. Grâce à ses systèmes de données, ses plateformes multipartites et sa portée mondiale bien établis, l'ITIE est bien placée pour aider ses membres à franchir la prochaine étape, avec précision, en partenariat et à dessein.

FIGURE 13

Présence d'organisations liées à la MRN dans les pays membres de l'ITIE

Initiatives dans 37 pays mettent en œuvre la Norme ITIE





4.6 Élaboration de catégories pour les projets de mobilisation des recettes nationales

Une étape suivante clé consiste à codifier les types de projets de mobilisation des recettes nationales que l'ITIE a déjà soutenus, en tirant parti des enseignements tirés et en élaborant des modèles adaptables aux contextes nationaux. L'établissement de « catégories » définies pour les projets de mobilisation des recettes nationales permettrait aux pays de déployer de manière plus rapide et plus cohérente les approches qui ont fait leurs preuves, renforçant ainsi la gouvernance fiscale au sein du réseau ITIE.

Les exemples suivants, bien que non exhaustifs, illustrent comment il est possible d'utiliser des méthodologies partagées afin de produire des résultats concrets pour les gouvernements. En prenant des modèles et en les adaptant à leur contexte national, les pays de mise en œuvre peuvent progresser plus rapidement vers une gestion des recettes plus robuste et fondée sur les données.

Exemple 1 : projection des recettes futures tirées des combustibles fossiles

Vingt pays de l'ITIE devraient générer plus d'un milliard de dollars US de recettes pétrolières en 2025. Un cadre de modélisation commun, s'appuyant sur les scénarios de production et de prix de l'AIE,¹³⁷ pourrait aider ces pays à anticiper les incertitudes quant à leurs recettes futures et à éclairer leur planification fiscale à long terme. Après avoir été pilotée dans quelques pays, cette méthodologie pourrait être rapidement étendue à d'autres. Bien que les marchés du gaz présentent une complexité supplémentaire en raison des tarifications régionales et des dynamiques de transition, des modèles similaires, adaptés à chaque pays, pourraient être élaborés pour les 20 principaux producteurs de gaz membres de l'ITIE.

Exemple 2 : application de la méthode miroir aux flux financiers illicites liés aux exportations d'or

La méthode miroir, utilisée avec succès au Burkina Faso et à Madagascar, compare les données d'exportation aux données d'importation consignées dans la base de données d'ONU Comtrade, afin d'estimer la contrebande et les pertes de recettes. Cette méthodologie pourrait être étendue à d'autres pays de l'ITIE dont la production aurifère est significative, potentiellement 18 au total, ce qui permettrait ainsi de quantifier des flux financiers illicites se chiffrant en milliards de dollars par an et d'orienter les mesures politiques.¹³⁸

Exemple 3 : comparaison des prix réellement pratiqués et des prix de référence

L'évaluation des matières premières demeure l'un des risques budgétaires les plus significatifs dans les pays de l'ITIE. L'utilisation d'une méthodologie commune pour estimer les « prix réellement pratiqués », c'est-à-dire les prix effectivement obtenus par les producteurs, après avoir tenu compte des remises, des coûts de transport et des conditions de vente, permettrait aux gouvernements d'évaluer s'ils perçoivent une juste valeur. À partir d'un modèle commun, les pays peuvent adapter le processus à leurs matières premières et à leurs conditions de marché spécifiques et, le cas échéant,

137 Koinon (2025). [EITI Oil Market Value 2025-2050](#) (Estimation par l'ITIE de la valeur du marché pétrolier [2025-2050]).

138 Koinon (2025). [UNCTAD data compared to USGS production priced at benchmark](#) (Données de la CNUCED comparées à la production de l'USGS, évaluée au prix de référence).

définir une politique de prix « refuge », c'est-à-dire bénéficiant de la présomption de légitimité.¹³⁹ Grâce au pouvoir fédérateur de l'ITIE, l'apprentissage entre pairs pourrait accélérer l'adoption de cette méthodologie, permettant ainsi à tous les pays de mise en œuvre de réaliser des progrès mesurables sur l'une des questions les plus cruciales du secteur : quelle est la valeur réelle de leurs ressources naturelles? Une meilleure évaluation aurait alors des répercussions sur l'analyse fiscale.

Exemple 4 : comparaison des contributions des entreprises au gouvernement

Permettre aux parties prenantes de comparer de manière pertinente les contributions fiscales de différentes entreprises peut soutenir un débat public plus éclairé sur les contributions économiques du secteur extractif. Une méthodologie simple, mise au point par l'entreprise minière Gemfields et adoptée par l'ITIE Zambie, indique la part des recettes d'une entreprise minière qui est versée au gouvernement hôte.¹⁴⁰ Ce pourcentage est calculé en divisant la somme des paiements, tels que les redevances minières et l'impôt sur les sociétés, par les recettes totales de l'entreprise. En convertissant des données financières complexes sous forme de chiffre unique, le système « facteur G » permet aux citoyens, aux décideurs politiques et aux autres parties prenantes de visualiser facilement la part des richesses issues des ressources naturelles de leur pays qui revient à l'État, favorisant ainsi la redevabilité et la supervision publique. Cette méthodologie pourrait être étendue à d'autres pays de l'ITIE comme point de départ pour l'analyse de la mobilisation des recettes nationales dans les industries extractives.

Exemple 5 : relier les recettes aux dépenses en vue de soutenir les Objectifs de développement durable (ODD)

Les parties prenantes, notamment les citoyens, doivent connaître le montant des pertes de recettes, la manière de remédier à ce problème et l'importance de telles connaissances. En montrant la contribution possible de recettes supplémentaires à l'amélioration des services publics, par exemple à un taux d'alphabétisation plus élevé ou à de meilleurs résultats en matière de santé, cela peut contribuer à rallier un large soutien aux réformes fiscales. Des outils tels que le modèle GRADE, élaboré par l'université de St Andrews et l'université de Leicester, peuvent venir en soutien des efforts de mobilisation des recettes nationales en expliquant l'impact potentiel d'une augmentation des recettes perçues sur le développement.¹⁴¹ Ces outils axés sur les dépenses peuvent renforcer l'engagement des parties prenantes en leur montrant comment une meilleure gestion des recettes contribue directement au développement durable.

139 OCDE (2023). *Cadre de détermination des prix de transfert appliqué aux prix des minéraux*. Extrait du site https://www.oecd.org/fr/publications/cadre-de-determination-des-prix-de-transfert-applique-aux-prix-des-mineraux_8236d043-fr.html.

140 Creamer, M. (13 juin 2025). *Well done, Zambia, on your transparent "G-factor" mining revenue system* (Bravo à la Zambie pour la transparence de son système de revenus miniers fondé sur le « facteur G »). *Mining Weekly*. Extrait du site <https://www.miningweekly.com/article/well-done-zambia-on-your-transparent-g-factor-mining-revenue-system-2025-06-13>.

141 Université de St Andrews (n.d.). *Government Revenue and Development Estimations (GRADE) Version 3.18.0* (Estimations des recettes publiques et du développement (GRADE), version 3.18.0). Extrait du site <https://medicine.st-andrews.ac.uk/grade>.

5. Conclusions et recommandations

LE PRÉSENT RAPPORT FAIT VALOIR que le processus de l'ITIE a joué un rôle central dans la mobilisation des recettes nationales, rôle qui devrait encore s'accroître. Cette mobilisation devient d'autant plus cruciale pour les pays dépendants des ressources, étant donné les pressions géopolitiques, technologiques et économiques qui s'exercent sur les finances publiques. Les producteurs de combustibles fossiles doivent gérer les risques liés à la transition, et les pays possédant des minéraux de transition doivent évaluer de manière réaliste les opportunités qui se présentent à eux, ainsi que les risques auxquels ils s'exposent. La mobilisation de données fiables sera essentielle, tout comme le développement des capacités d'analyse par le biais de la modélisation des projets, d'approches fondées sur les risques et d'analyses comparatives entre les pays.

Parmi les recommandations plus spécifiques :



5.1 Gouvernements

Pays producteurs

- **Concevoir des régimes fiscaux transparents, prévisibles et progressifs.** Les modalités fiscales doivent être disponibles au public, clairement définies et adaptées aux conditions du marché (c'est-à-dire allégées lorsque les prix sont bas, et inversement) ; cela peut contribuer à attirer des investissements et à créer de la valeur à long terme. Les instruments fiscaux progressifs peuvent réduire la dépendance à l'égard d'incitations coûteuses telles que les exonérations fiscales.
- **Utiliser la modélisation financière pour éclairer les décisions fiscales.** Les gouvernements doivent tenir à jour des modèles financiers des grands projets extractifs, en privilégiant ceux qui présentent un profil de risque élevé. Ces modèles permettent de tester la solidité des modalités fiscales, d'évaluer la viabilité des investissements selon différents scénarios de prix et de soutenir un dialogue factuel avec les entreprises et la société civile, notamment sur les compromis entre les différentes options de conception du régime fiscal.
- **Renforcer les capacités de l'administration fiscale.** Les administrations fiscales ont besoin de ressources adéquates pour réduire le manque à gagner fiscal. Les domaines prioritaires doivent inclure les audits de coûts, l'examen systématique des contrats de vente et le renforcement de la vérification des déclarations de paiement et de production.
- **Améliorer le suivi de la production et des exportations.** Les gouvernements doivent veiller à ce que les volumes et les teneurs des minéraux soient mesurés et évalués avec précision, notamment par le biais de ponts-basculés, d'un suivi des transports, d'analyses en laboratoire (par exemple, la spectrométrie de fluorescence des rayons X) et des audits réguliers des déclarations de production et d'exportation des entreprises.
- **Donner la priorité à la formalisation de l'EMAPE.** Cette formalisation doit s'appuyer sur une stratégie nationale claire et une collecte de données, en envisageant des régimes fiscaux simplifiés pour ce secteur qui encouragent le respect des réglementations tout en facilitant la perception des recettes.
- **Renforcer la coordination entre les différents niveaux du gouvernement et les entreprises d'État.** Les gouvernements doivent envisager la création de groupes de travail interministériels, incluant des entreprises d'État, afin d'harmoniser les cadres juridiques et de partager les données sur la production, les prix, les coûts et les perspectives budgétaires entre les différentes institutions.

- **Utiliser l'assistance technique de manière stratégique.** Le soutien de l'ATAF, de l'IGF, du FMI, du NRG, de la Banque mondiale et d'autres organismes doit être orienté vers les défis prioritaires. L'ITIE peut contribuer à recenser et à coordonner le soutien disponible. Une assistance technique peut également être fournie pour aider les gouvernements et les entreprises d'État à se rapprocher des réseaux internationaux de bonnes pratiques afin de tirer des enseignements de l'expérience d'autres pays.

Dans le cadre des projets existants

- **Prendre des mesures ciblées pour réduire les fuites de recettes.** Ces mesures peuvent inclure la mise en place de politiques de prix pour évaluer le prix des matières premières, ainsi que l'application du cadre BEPS de l'OCDE pour atténuer les risques liés aux prix de transfert.¹⁴² Les gouvernements pourraient également utiliser une structure normalisée de déclaration des coûts pour les études de faisabilité et les plans de développement.
- **Examiner les régimes fiscaux en tenant compte des compromis.** Les gouvernements doivent examiner les différentes options en vue de trouver un point d'équilibre entre les intérêts de l'État, de la société et des investisseurs. Avant de renégocier les modalités, les gouvernements doivent réaliser une analyse coûts-avantages évaluant les hausses de recettes potentielles par rapport aux risques d'investissement et aux problèmes de prévisibilité. Il est essentiel de dialoguer avec les entreprises afin de réduire l'incertitude et de préserver la confiance des investisseurs.

Dans le cadre des nouveaux projets

- **Modéliser les grands projets avant les octrois de licences.** Les pays doivent veiller à ce que les octrois de licences reposent sur une analyse fiscale rigoureuse, en privilégiant les grands projets en fonction des ressources et des capacités disponibles. Les gouvernements doivent exiger des entreprises qu'elles fournissent des modèles transparents basés sur un cadre de rapportage standardisé, en complément des modèles gouvernementaux.
- **Tirer profit d'un soutien technique pour la négociation des contrats.** Le cas échéant, les gouvernements doivent recourir à une assistance technique pour la négociation des contrats, notamment par le biais d'organisations telles que la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) et Connex.
- **Évaluer les incitations fiscales de manière rigoureuse.** Les gouvernements doivent examiner attentivement les traitements fiscaux préférentiels potentiels et ne les instaurer que s'ils permettent de rendre viable un projet qui, autrement, ne le serait pas, et s'ils génèrent un bénéfice public net.



Partenaires de développement

- **Étendre le soutien ciblé.** Face à la diminution des budgets d'aide en général, les pays de soutien doivent accroître leur assistance aux pays riches en ressources naturelles qui veulent porter le ratio impôts/PIB à au moins 15 % d'ici 2030, conformément à l'Engagement de Séville, en mettant l'accent sur l'administration fiscale, la modélisation fiscale et la négociation des contrats.

142 IISD, 2018. *Limiter l'impact des déductions d'intérêts excessives sur les recettes de l'exploitation minière*. Extrait du site <https://www.iisd.org/system/files/2024-07/limiting-impact-excessive-interest-deductions-mining-revenue-fr.pdf>.

- **Soutenir les efforts de lutte contre l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS).** Il s'agit notamment de partager des données fiscales et de production de grande qualité et dans les délais, de renforcer le rapportage transfrontalier sur les paiements, les positions en matière de prix des transferts et la propriété effective, et de veiller à ce que les partenariats stratégiques pour les minéraux critiques respectent les règles de transparence et de redevabilité.
- **Faciliter les échanges internationaux entre pairs.** Les pays de soutien peuvent accroître la participation des pays producteurs aux réseaux de bonnes pratiques et de partage des connaissances coordonnés par l'ITIE. L'ITIE compte déjà plusieurs réseaux de ce type, notamment le Réseau des entreprises d'État, la Communauté de pratique des utilisateurs de données ITIE et le Réseau des minéraux de transition.



5.2 Entreprises

- **Dialoguer avec les gouvernements et la société civile au sujet des projections fiscales.** Les entreprises doivent élaborer des modèles transparents, les mettre à jour et les partager avec les gouvernements et, dans l'idéal, avec la société civile.
- **Partager les données de manière proactive.** Les entreprises doivent fournir aux gouvernements des hypothèses de coûts et de prix en s'aidant d'un système de classification standardisé (plan comptable) et collaborer avec eux afin de définir les indicateurs économiques utilisés pour évaluer les projets.



5.3 Institutions financières

- **Intégrer les attentes en matière de mobilisation des recettes nationales dans les pratiques d'investissement.** Les institutions financières doivent intégrer la gouvernance fiscale, la transparence budgétaire et l'intégrité des recettes dans leur processus de contrôle préalable des investissements. Il s'agit aussi d'inclure des attentes en matière de rapportage au niveau des projets et d'alignement sur l'ITIE.
- **Mettre à profit l'influence des investisseurs pour promouvoir des régimes fiscaux transparents et stables.** Dans le cadre de leur dialogue avec les entreprises et les gouvernements hôtes, les institutions financières doivent décourager les incitations fiscales opaques et soutenir des cadres fiscaux prévisibles et transparents qui concilient la viabilité des investissements et la mobilisation des recettes publiques à long terme. L'action collective des investisseurs peut contribuer à contrer la « course au moins-disant », notamment grâce à des initiatives telles que la Global Investor Commission on Mining 2030.¹⁴³



5.4 Société civile

- **Mener des analyses fiscales.** La société civile peut jouer un rôle essentiel dans l'analyse des incitations et exonérations fiscales, afin d'évaluer si celles-ci érodent inutilement la base d'imposition. Elle peut également promouvoir des pratiques de modélisation financière dans l'intérêt du public pour favoriser le dialogue avec les gouvernements et les entreprises.
- **Effectuer un suivi de la perception et de l'affectation des recettes.** La société civile peut effectuer un suivi de la manière dont les recettes sont perçues, déclarées et affectées aux budgets nationaux et infranationaux, et s'assurer que ces opérations respectent les calendriers officiels.

¹⁴³ <https://mining2030.org/>



5.5 Groupes multipartites de l'ITIE

- **Adopter un rapportage ITIE fondé sur les risques.** Les groupes multipartites peuvent appliquer un rapprochement des flux de recettes fondé sur les risques et organiser des discussions inclusives sur les priorités en matière de mobilisation des recettes nationales, notamment en établissant un processus inclusif pour définir les modalités de risque sur une période donnée (p. ex. de trois à cinq ans).
- **Mener des projets analytiques liés à la mobilisation des recettes nationales.** Les groupes multipartites peuvent s'appuyer sur le portefeuille de projets liés à la MRN au sein de la communauté de l'ITIE, de manière à privilégier les mesures présentant le plus grand impact potentiel dans leur contexte. Les options comprennent, entre autres, la modélisation financière, l'analyse des flux financiers illicites (FFI), les études sur l'EMAPE et l'analyse des risques liés aux prix de transfert.
- **Examiner la mise en œuvre des exigences de divulgation.** Il peut notamment s'agir d'examiner la situation concernant la divulgation des contrats (contrats de vente, texte intégral de tous les avenants) et divulgation de la propriété effective (intégralité de la chaîne des entités juridiques, depuis l'entreprise en amont jusqu'au propriétaire en dernier ressort), de manière à appuyer les efforts de mobilisation des recettes nationales.



5.6 Secrétariat international et Conseil d'administration de l'ITIE

- **Tirer parti du pouvoir fédérateur de l'ITIE pour promouvoir une analyse fondée sur des données probantes.** Approfondir la collaboration avec les partenaires internationaux travaillant sur les questions de MRN à titre de coordonnateur de l'expertise externe. Cela pourrait inclure un partenariat avec des prestataires d'assistance technique experts tels qu'Inspecteurs des impôts sans frontières, l'OCDE et l'IGF.
- **Commanditer des études comparatives entre les pays.** Les études thématiques peuvent notamment porter sur l'évaluation des minéraux; la conception des régimes fiscaux; les incitations fiscales (comment les limiter et les gérer); la modélisation fiscale; les structures de financement de projets; et les stratégies d'entreprise visant à éviter les obligations fiscales et à s'y soustraire.
- **Réunir les parties prenantes sur les indicateurs de MRN.** Faciliter le dialogue avec les parties prenantes sur la manière de mesurer la performance des projets et du secteur. Ces indicateurs peuvent par exemple être des indicateurs évolutifs tels que le « facteur G » de la Zambie.
- **Appuyer l'analyse de l'impact de la transition énergétique au niveau national.** Ces études permettent d'identifier les projets susceptibles d'être considérés comme « irrécupérables » et de mieux comprendre les flux de revenus les plus vulnérables à la transition énergétique (ou, à l'inverse, les plus « bancables »).

Annexe 1 : Possibilités en matière de mobilisation des recettes nationales dans le cadre de la Norme ITIE

LA NORME ITIE offre de multiples moyens d'améliorer la mobilisation des recettes nationales. Chaque exigence propose des divulgations ou des mécanismes de gouvernance susceptibles de renforcer la gestion fiscale et la redevabilité. Le tableau ci-dessous montre que la Norme ITIE 2023 s'améliore par rapport à ses versions précédentes, les types de données qu'elle génère et leur application à l'analyse et à la réforme des recettes.

Exigence	Principales données générées	Modification depuis 2019	Utilisation potentielle de la MRN	Limitations
2.1 Cadre juridique et régime fiscal	Règles fiscales, notamment en matière de décentralisation fiscale; responsabilités institutionnelles; lois anticorruption; engagements, politiques et plans liés à la transition énergétique; mécanismes de tarification du carbone; subventions.	Étendue pour inclure des divulgations sur la transition énergétique.	Comprendre les instruments budgétaires et les modalités fiscales; recenser les organismes percepteurs; identifier les recoupements et les lacunes; évaluer le régime par rapport aux bonnes pratiques; éclairer les réformes.	Principalement descriptif; absence de chiffres sur les recettes; les plans de transition peuvent être insuffisamment détaillés.
2.2 Octrois de contrats et de licences	Processus et critères d'octroi, bénéficiaires; documentation sur les écarts et les consultations.	Étendue pour inclure des procédures d'octroi accélérées et une description des processus de consultation et d'approbation.	Vérifier la conformité des octrois et identifier les écarts; prévoir les primes.	Les détails des négociations restent souvent confidentiels.
2.3 Registre des licences	Données sur les licences (titulaires, emplacements, dates d'octroi, durée, matière première); observations sur les lacunes en matière de divulgation.	Incitation à inclure des liens vers les divulgations de la propriété effective.	Dresser un tableau des projets extractifs actifs; identifier les licences inactives.	Les registres peuvent être incomplets ou obsolètes; le contrôle des mises à jour des informations peut être insuffisant.
2.4 Divulgation des contrats et des licences	Textes intégraux des contrats et des licences, avenants, liste des titres actifs.	Étendue pour inclure les contrats et les licences d'exploration.	Consulter les modalités fiscales en vigueur; modéliser les recettes publiques; appliquer des plafonds de coûts; effectuer un suivi des clauses de stabilité.	Les accords antérieurs à 2021 peuvent ne pas être publiés; des annexes ou des avenants peuvent être manquants.

Exigence	Principales données générées	Modification depuis 2019	Utilisation potentielle de la MRN	Limitations
2.5 Propriété effective	Bénéficiaires effectifs; propriétaires juridiques; chaînes de propriété (encouragées); propriété effective des personnes politiquement exposées (PPE).	Abaissement du seuil de participation pour la déclaration des bénéficiaires effectifs (10 %); divulgation complète pour les PPE, quel que soit leur niveau de participation.	Identifier les contribuables à haut risque; faire un suivi des transactions entre parties liées; cibler les audits; renforcer la surveillance anticorruption.	Les chaînes de propriété complètes ne sont pas obligatoires; le suivi des structures d'entreprise complexes est difficile; l'auto déclaration engendre des risques d'inexactitudes.
2.6 Participation de l'État (entreprises d'État)	Participations, prêts et garanties, transferts, dividendes des entreprises d'État; déclarations financières auditées.	Étendue pour exiger les déclarations financières des entreprises d'État.	Analyser les contributions fiscales et les dépenses quasi budgétaires des entreprises d'État; appliquer la politique relative aux dividendes; évaluer les participations et prêts de l'État.	Des retards dans la publication des déclarations financières annuelles, qui peuvent également ne pas être suffisamment détaillées ni auditées, sont fréquents; les filiales offshore ou les coentreprises peuvent être omises du périmètre.
3.1 Activités d'exploration	Aperçu des industries extractives et incitation à la divulgation des réserves économiques prouvées.	Étendue pour inclure l'incitation à la divulgation des réserves.	Comprendre le potentiel économique du secteur et des projets individuels et contribuer à la compréhension du risque d'actifs irrécupérables.	La divulgation des réserves est seulement encouragée.
3.2 Données sur la production	Volumes et valeurs de production par matière première et, le cas échéant, par projet; méthodes de calcul des volumes et des valeurs.	Ventilation par projet.	Soutenir les évaluations des redevances; effectuer des recoupements avec les données sur les exportations et les ventes; identifier les sous-déclarations.	Les valeurs de production dépendent des hypothèses de prix; les systèmes de suivi peuvent être insuffisants.
3.3 Données sur les exportations	Volumes et valeurs des exportations par entreprise et par matière première; méthodes de vérification.	Étendue pour inclure des divulgations au niveau des entreprises et des informations sur la vérification.	Réaliser une analyse miroir pour identifier la contrebande ou la falsification des prix de facturation; renforcer les contrôles douaniers; valider les calculs de taxes et de redevances.	Les exportations informelles et artisanales sont souvent exclues; les erreurs de classification par code SH sont fréquentes.
4.1 Divulgation exhaustive des taxes et des recettes	Tous les flux de revenus par entreprise; recettes publiques totales; définitions de la notion d'importance.	Clarifiée et étendue.	Comprendre les résultats budgétaires dans leur intégralité; évaluer les modèles; souligner les lacunes en matière de conformité.	Les seuils d'importance peuvent exclure des flux de revenus significatifs.

Exigence	Principales données générées	Modification depuis 2019	Utilisation potentielle de la MRN	Limitations
4.2 Ventes par l'État (en nature)	Enlèvements par l'État; volumes de ventes; prix de vente; acheteurs; valeurs de transfert; processus de sélection des acheteurs; frais de commercialisation.	Étendue pour inclure une ventilation explicite par acheteur; incitation à divulguer les contrats de vente.	Évaluer les prix réellement pratiqués par rapport aux niveaux du marché; effectuer un suivi des marges des négociants et des frais de commercialisation; surveiller les transferts au Trésor public.	Les décisions concernant les seuils d'importance sont propres à chaque groupe multipartite; les conditions de vente peuvent rester opaques; la divulgation des contrats de vente est seulement encouragée.
4.3 Dispositions relatives aux infrastructures, accords de troc et prêts adossés à des ressources	Conditions des prêts adossés à des ressources et conditions des accords de troc; volumes engagés; évaluation des travaux ou des prêts.	Renforcée par le biais d'exigences plus claires sur les prêts adossés à des ressources.	Identifier les coûts fiscaux cachés; encourager l'analyse de la viabilité de la dette (AVD); intégrer dans le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT).	L'évaluation est complexe; les clauses de confidentialité peuvent limiter l'accès à la documentation dans son intégralité.
4.4 Recettes provenant du transport	Frais de transport, droits de douane et volumes de transport.	Globalement inchangée.	Auditer les recettes liées aux gazoducs/ oléoducs ou au transport ferroviaire; vérifier si les recettes douanières sont transmises au Trésor public.	Les seuils d'importance fixés par le GMP peuvent exclure des recettes de transit significatives; les données douanières peuvent être sensibles du point de vue commercial.
4.5 Transactions des entreprises d'État	Paiements des entreprises aux entreprises d'État; transferts et dividendes des entreprises d'État; subventions et prêts de l'État.	Clarification du périmètre.	Effectuer un suivi des flux financiers; identifier les financements hors budget; appuyer les réformes des politiques de dividendes et de transferts.	Consolidation difficile entre les groupes; les retards de paiement peuvent ne pas être intégralement divulgués.
4.6 Paiements infranationaux	Paiements directs des entreprises aux gouvernements locaux et reçus correspondants; documentation sur l'assurance qualité.	Inchangée.	Améliorer la conformité et le rapprochement au niveau local; éclairer la budgétisation en se basant sur les rentrées réelles.	Couverture limitée aux paiements directs; la qualité et le périmètre des données varient selon les gouvernements locaux.
4.7 Ventilation	Cartographie des recettes par projet, entreprise et entité.	Inchangée.	Mener une analyse des recettes au niveau des projets; identifier les projets sous-performants.	Certains flux de revenus peuvent ne pas être divisibles au niveau des projets.
4.8 Ponctualité	Année de rapportage et date de publication.	Inchangée.	Données dans les délais pertinents pour la budgétisation et l'analyse des flux de trésorerie.	La Norme ITIE autorise toujours un délai maximal de 24 mois entre la fin de l'année fiscale et la publication.

Exigence	Principales données générées	Modification depuis 2019	Utilisation potentielle de la MRN	Limitations
4.9 Qualité et assurance des données	Audits; procédure d'assurance qualité; documentation justificative.	Renforcée; alignement sur l'assurance fondée sur les risques.	Améliorer la fiabilité des données; favoriser le règlement des litiges; appuyer des projections crédibles.	Des audits insuffisants limitent l'exploitabilité; les pratiques d'assurance qualité peuvent varier selon les entreprises et les organismes gouvernementaux.
4.10 Coûts des projets	Politiques d'audit des coûts; rapports d'audit finaux; déclarations des coûts en capital et d'exploitation.	Nouvelle exigence de divulgation.	Renforcer les audits de recouvrement des coûts; maîtriser les coûts gonflés; améliorer l'évaluation de l'impôt sur les sociétés et des bénéfices pétroliers.	Non entièrement obligatoire; la confidentialité peut restreindre la divulgation; certaines réformes peuvent nécessiter des modifications juridiques; les données de coûts peuvent ne pas être suffisamment ventilées, ce qui limite leur utilité dans la modélisation.
5.1 Répartition des recettes	Flux budgétaires et non budgétaires; valeurs; liens entre les entités.	Clarification des exigences.	Surveiller les flux budgétaires et non budgétaires; améliorer la gestion des risques fiscaux.	Le descriptif peut manquer de détails numériques complets; dépend de la divulgation publique des institutions liées.
5.2 Transferts infranationaux	Formules de transfert; transferts prévus et transferts réels; ventilation par entité.	Renforcement des exigences.	Appliquer les règles de partage des recettes; clarifier les retards de paiements; améliorer la planification budgétaire locale.	Les données locales sont souvent insuffisantes; les retards de paiement peuvent être instrumentalisés à des fins politiques.
5.3 Gestion des recettes et projections	Projections et hypothèses sous-jacentes (prix, production, coûts, risques liés à la transition).	Étendue pour inclure les projections ou les scénarios de recettes.	Élaborer des cadres budgétaires à moyen terme (CBMT) transparents; mettre à l'essai la robustesse des scénarios; éclairer les règles fiscales.	Les projections ne sont pas obligatoires; les hypothèses peuvent ne pas être intégralement divulguées.
6.3 Contribution du secteur extractif à l'économie	Part du secteur extractif dans le PIB, total des recettes publiques et des exportations; données sur l'emploi.	Renforcement des exigences.	Comprendre la dépendance de l'économie vis-à-vis du secteur extractif; comprendre l'ampleur de l'activité informelle.	Les données sur l'EMAPE sont souvent insuffisantes.

Annexe 2 : Profils de pays cartographiant les recettes extractives et les finances publiques

LES PROFILS DE PAYS présentés dans cette annexe, ainsi que dans les tableaux de bord Excel associés, offrent un aperçu harmonisé de la contribution des industries extractives aux finances publiques dans certains pays mettant en œuvre l'ITIE : Argentine, Gabon, Irak, Kazakhstan, Libéria, Mongolie, Nigéria, Norvège, RDC et Ukraine.

Les tableaux de bord Excel associent les données ITIE nationales aux séries de référence internationales afin de montrer l'ampleur des recettes du secteur extractif et leur contribution aux recettes nationales. Ils ne remplacent pas les comptes fiscaux nationaux ni les études sectorielles détaillées. Ils offrent plutôt un angle standardisé de comparaison entre les différents pays, ainsi qu'une base pour la conduite d'un dialogue structuré entre les décideurs politiques, la société civile et l'industrie.

Chaque tableau de bord est organisé en six sections qui permettent d'obtenir un aperçu de la contribution des industries extractives au PIB et aux recettes publiques totales, de la structure des flux budgétaires et de l'exposition de chaque pays à la dynamique de la transition énergétique. Ils ne rendent pas compte de toute la complexité des régimes fiscaux ni de l'économie politique de la gouvernance des ressources, et ils s'appuient sur des références internationales pouvant différer des séries nationales. Il convient de les considérer comme un point de départ pour l'analyse, le dialogue politique et la comparaison entre pairs au sein de la communauté ITIE.

Cette annexe présente une brève analyse des tendances en matière de mobilisation des recettes nationales dans les pays sélectionnés, ainsi que les panneaux des tableaux de bord suivants :

- **Recettes extractives dans le contexte économique** : cette section présente les recettes extractives dans le contexte plus large des finances publiques, notamment la contribution du secteur au PIB du pays, les estimations de la Banque mondiale concernant le total des rentes des ressources¹⁴⁴ et les recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE.
- **Valeur marchande** : cette section compare la valeur marchande brute de la production extractive, calculée en multipliant les volumes de production par les prix de référence provenant de sources telles que l'Energy Institute, l'USGS et les séries de la Banque mondiale sur les matières premières. Il ne s'agit pas d'une mesure des ventes des entreprises ni des recettes publiques, mais d'un outil permettant d'expliquer les tendances budgétaires en indiquant si les variations sont dues aux cycles de prix, aux volumes de production ou à l'évolution du mix des matières premières.

¹⁴⁴ La série « rentes » de la Banque mondiale est modélisée à partir de prix de référence mondiaux et de coûts de production hypothétiques; elle doit être considérée comme indicative et non comme une base fiscale.

- **Impacts de la transition énergétique** : cette section classe la valeur marchande de la production selon son exposition à la décarbonation mondiale. Les combustibles fossiles sont classés comme ayant un impact négatif, sept minéraux de transition modélisés par l'AIE (aluminium, cuivre, cobalt, graphite, lithium, nickel, terres rares) comme ayant un impact positif, et les matières premières neutres (minerai de fer et bauxite) comme ayant un impact intermédiaire. Cette classification est présentée à titre indicatif et ne constitue pas une projection.
- **Recettes extractives par rapport à la dette et aux dépenses sociales** : cette section compare les recettes extractives avec le service de la dette, les dépenses de santé et les dépenses d'éducation, à partir des données du FMI, de la Banque mondiale et de la CNUCED. Les ratios sont donnés à titre indicatif et peuvent ne pas correspondre précisément aux classifications budgétaires nationales. Cependant, ils mettent en évidence le poids budgétaire du secteur extractif relativement aux principales obligations publiques.

Des données détaillées sont disponibles dans le fichier Excel joint sur le site Internet de l'ITIE.¹⁴⁵

145 Voir ITIE (2026). *Des ressources aux recettes*. Extrait du site <https://eiti.org/fr/from-resources-to-revenues>.

Argentine



Les données ITIE pour l'Argentine se limitent aux années 2018, 2020 et 2021, mais l'évolution générale de la production montre une forte augmentation de la production de pétrole de schiste provenant de Vaca Muerta. Selon la Revue statistique de l'Energy Institute, la production nationale de pétrole a plus que doublé entre 2018 et 2024, passant de moins de 600 000 barils par jour à plus de 1,2 million en 2024. Ces chiffres sont nettement supérieurs à ceux publiés par le ministère argentin de l'Énergie qui, en 2023, estimait la production de pétrole brut à la tête de puits à environ 650 000 barils par jour. Cet écart s'explique probablement par des définitions différentes, l'Energy Institute incluant un panier plus large de carburants. L'utilisation d'une série de données plus restreinte sur le pétrole brut réduirait la valeur marchande absolue, mais ferait apparaître une tendance de croissance bien plus forte.

Le pétrole de schiste et le gaz associé de Vaca Muerta ont fait passer la valeur marchande du secteur extractif argentin d'environ 20 milliards de dollars US en 2020 à plus de 60 milliards de dollars US en 2022, tandis que les dernières données ITIE disponibles (2021) font état de recettes publiques d'environ 4 milliards de dollars US. La différence entre la valeur marchande, les rentes totales des ressources et les recettes fiscales laisse entendre des coûts par baril plus élevés que chez les producteurs conventionnels, ce qui est cohérent avec l'économie du pétrole de schiste. La dépendance fiscale demeure modérée : en 2021, le secteur extractif a contribué à environ 7 % des recettes publiques totales et à moins de 1 % du PIB (environ 490 milliards de dollars US).

Le litige international découlant de l'expropriation de YPF en 2012 constitue un risque macroéconomique important. En septembre 2023, un tribunal américain a condamné l'Argentine à verser 16 milliards de dollars US, et des titres exécutoires émis en 2025 visaient la participation majoritaire de l'État dans YPF.

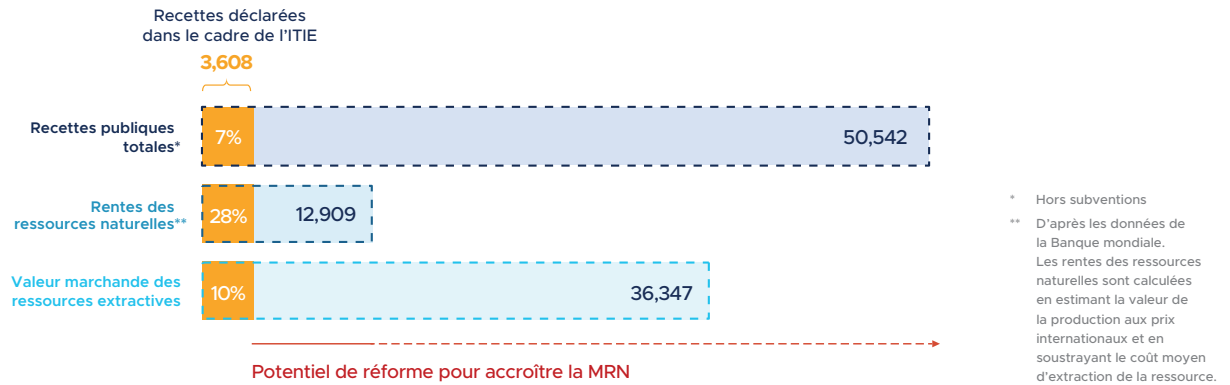
À l'avenir, la déclaration ITIE future devrait indiquer une hausse des recettes, soutenue par une production accrue et une valeur marchande plus élevée. L'impact de ces augmentations sur les recettes fiscales dépendra des modalités fiscales de l'Argentine, de la capacité de son infrastructure d'exportation et de la manière dont le gouvernement gèrera l'incertitude juridique liée à l'affaire YPF.

Points clés :

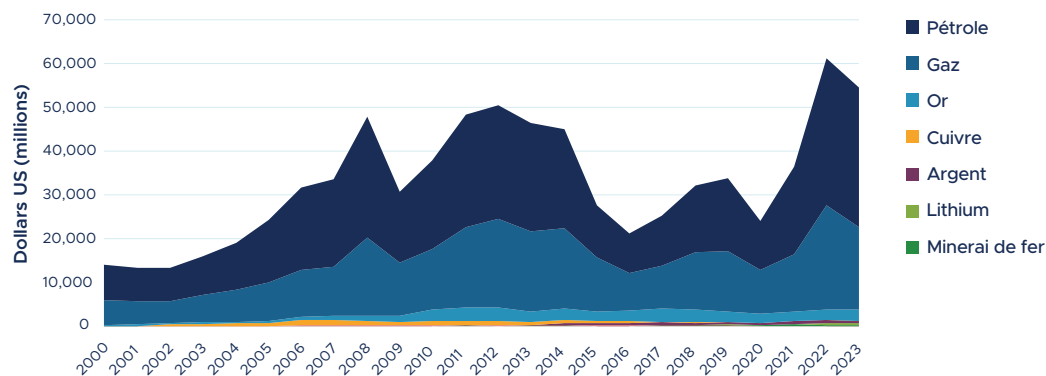
- Les estimations de la valeur marchande s'appuient sur des données de l'Energy Institute qui sont supérieures aux données officielles concernant uniquement le pétrole brut, cependant la tendance à la hausse est solide.
- Malgré la croissance de la production, le secteur extractif demeure un contributeur modeste aux recettes fiscales (environ 7 % des recettes et moins de 1 % du PIB en 2021).
- Le litige relatif à YPF représente un passif éventuel important, hors des flux budgétaires déclarés dans le cadre de l'ITIE.
- Le rapportage ITIE futur devrait indiquer des recettes plus élevées pour la période 2022-2024, dont l'ampleur dépendra du régime fiscal, de l'infrastructure d'exportation et de l'issue de l'affaire YPF.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2021)

En millions de dollars US

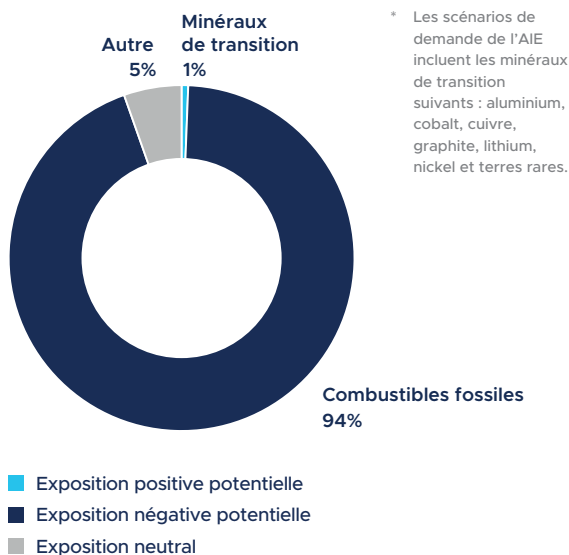


Cours au comptant des ressources extractives produites

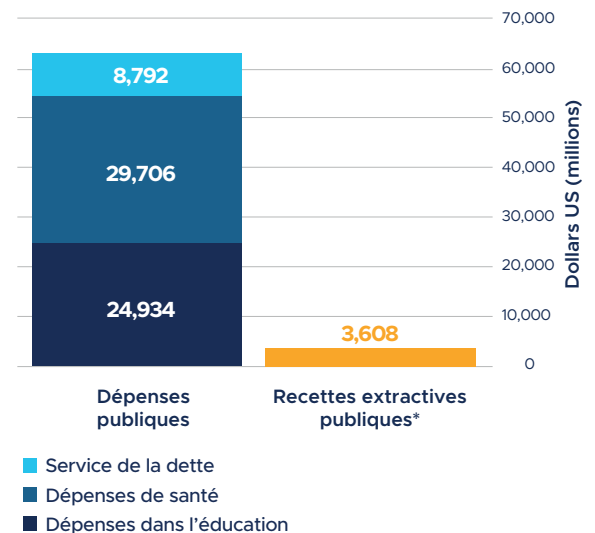


Exposition potentielle à la transition énergétique (2021)

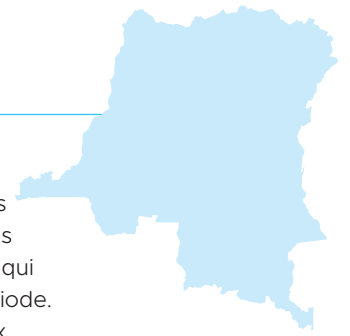
Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles



Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2021)



République démocratique du Congo



Entre 2020 et 2022, les recettes publiques tirées des industries extractives ont plus que triplé, passant d'environ 2,3 milliards de dollars US à près de 7 milliards de dollars US. Cette hausse est visible, tant dans les données fiscales que dans la répartition des recettes entre les entités de l'État, et reflète un doublement de la valeur marchande, qui est passée d'environ 16 milliards à 33 milliards de dollars US au cours de la même période. Les estimations provisoires de la valeur marchande laissent entendre que ces niveaux élevés se sont globalement maintenus en 2023.

Le cuivre est le principal moteur de cette expansion, représentant près des deux tiers de la valeur marchande du secteur extractif en 2022. Le cobalt y a contribué pour près d'un quart, l'or et le pétrole n'ayant joué qu'un rôle marginal. Cette composition est importante dans les débats nationaux : si le Code minier de 2018 a porté les redevances sur le cobalt à 10 % lorsque celui-ci a été désigné minerai stratégique, la récente flambée des recettes s'explique principalement par une production de cuivre plus importante et des prix favorables.

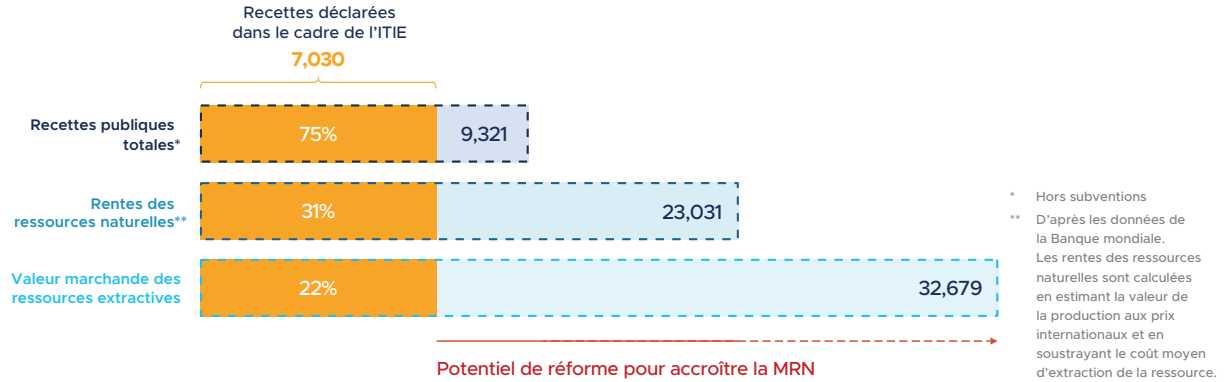
En 2022, les recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE représentaient environ les trois quarts de l'ensemble des recettes publiques, hors subventions. Cette concentration a coïncidé avec une amélioration du ratio recettes/PIB, qui atteint environ 14 %, contre 8 à 9 % les années précédentes. Malgré cela, la part effective de l'État dans la valeur marchande, à savoir environ un cinquième en 2022, demeure relativement faible. Le service de la dette est faible, tandis que les dépenses de santé et d'éducation présentent des faiblesses chroniques, alors que les paiements issus du secteur extractif dépassent largement ces deux catégories. Avec un portefeuille dominé par le cuivre et le cobalt, l'exposition de la RDC à la demande liée à la transition énergétique est très positive, et les projets d'expansion prévus laissent présager une valeur marchande soutenue, voire en hausse à moyen terme. La production pétrolière existe, mais elle n'est pas suffisamment importante pour compenser cette tendance positive.

Points clés :

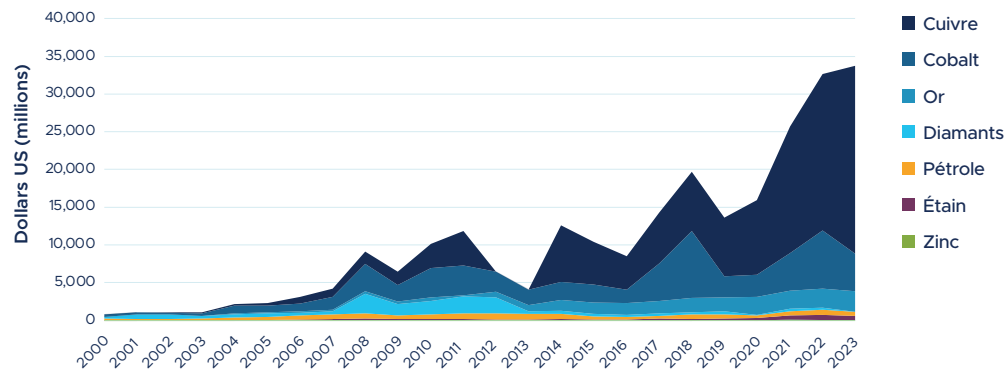
- Environ les trois quarts des ressources publiques, hors subventions, proviennent désormais du secteur extractif, ce qui engendre une forte dépendance fiscale.
- Les hausses fiscales enregistrées depuis 2020 reflètent principalement les cycles de production et de prix du cuivre plutôt que la réforme structurelle induite par le Code minier de 2018, soulignant ainsi la vulnérabilité aux fluctuations des marchés.
- La part des recettes publiques dans la valeur marchande demeure faible, ce qui révèle des écarts d'efficacité ou des fuites dans la captation des ressources fiscales.
- Le niveau des dépenses sociales est faible comparé aux recettes extractives, ce qui témoigne à la fois d'une marge de manœuvre fiscale limitée et de difficultés de gouvernance et de répartition fiscales.
- La RDC est bien placée pour tirer profit de la demande de cuivre et de cobalt liée à la transition énergétique, avec une baisse limitée de la production de pétrole, bien que l'exposition à la volatilité des prix soit forte.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2022)

En millions de dollars US

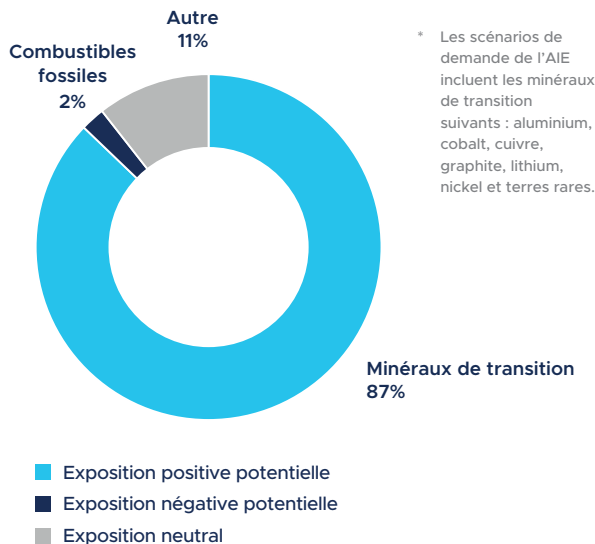


Cours au comptant des ressources extractives produites

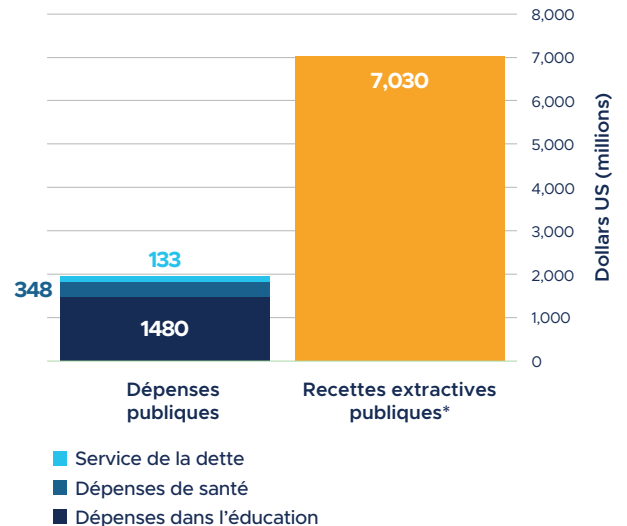


Exposition potentielle à la transition énergétique (2022)

Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles

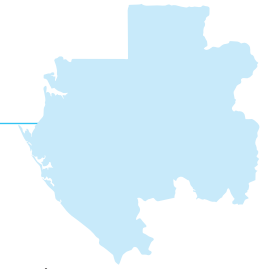


Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2022)



* Recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE

Gabon



Le dernier Rapport ITIE du Gabon (2022) indique des recettes extractives de près de 3 milliards de dollars US, contre environ 1,4 milliard en 2021. Cette hausse est étroitement liée aux prix élevés du manganèse en 2021-2022. Le pétrole a diminué en valeur et en importance relative : en 2022, il ne représentait plus qu'environ un quart de la valeur marchande totale. La série de données sur la valeur marchande laisse entendre que les minéraux non pétroliers ont dépassé le pétrole comme principal segment du secteur extractif gabonais en 2020 et 2021, et probablement déjà lors de précédentes années, comme en 2013 et 2015.

Les recettes fiscales exceptionnelles de 2022 ont été importantes en termes relatifs, équivalant à près de la moitié des recettes publiques hors subventions. Il est peu probable que cette situation perdure. Les chiffres de la valeur marchande pour 2023 et 2024 montrent un repli des prix du manganèse et du pétrole après avoir atteint leur niveau de crête, ce qui implique une baisse des recettes si les volumes de production restent globalement stables.

Le manganèse joue un rôle central dans les perspectives extractives du Gabon. Le complexe COMILOG Moanda, exploité par Eramet, est l'une des plus vastes opérations d'extraction de manganèse à haute teneur au monde, et sa production est en hausse. En 2025, le gouvernement a publié un décret interdisant les exportations de minerai de manganèse brut à compter de 2029. Cette politique de valorisation est désormais l'axe central de la stratégie extractive gabonaise. Eramet a entamé la mise en conformité de ses opérations et envisage l'expansion de ses activités de traitement en aval, notamment avec des usines de silicomanganèse et de manganèse métal. Ce changement marque l'arrêt des exportations de minerai brut pour se lancer dans l'industrialisation et la valorisation au niveau local.

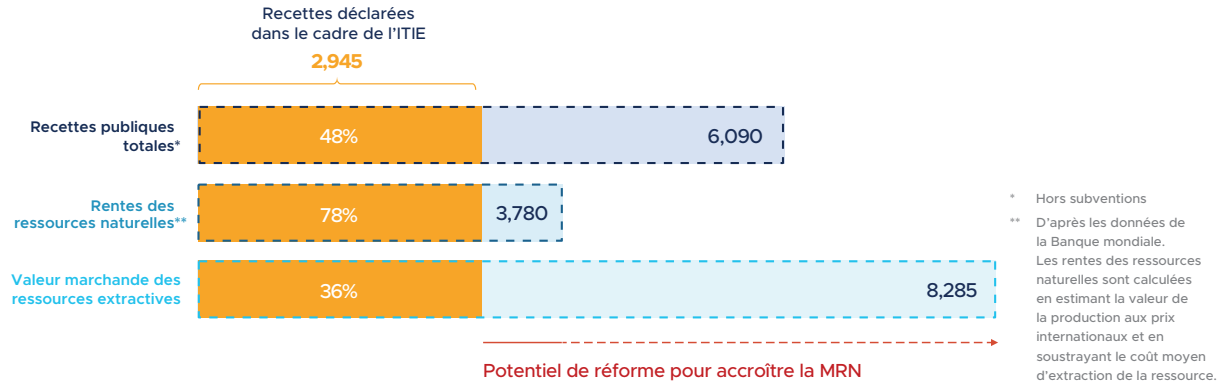
L'exposition du Gabon à la transition énergétique est contrastée, mais globalement positive. La dépendance au pétrole diminue, tandis que le manganèse joue un rôle de plus en plus important dans les batteries et les technologies propres, même s'il ne figure pas dans le nombre restreint de sept minéraux de transition défini par l'AIE. Le principal défi politique sera de garantir que cette valorisation génère de réelles hausses fiscales et ne soit pas érodée par les prix de transfert ou les exonérations fiscales.

Points clés :

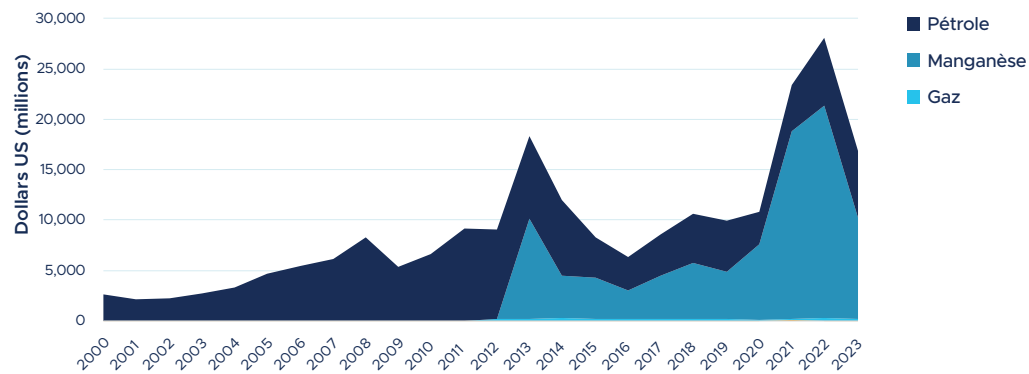
- Le pic de recettes de 2022 (3 milliards de dollars US) a peu de chances de se reproduire si les prix se normalisent.
- Les minéraux non pétroliers, en particulier le manganèse, sont devenus la principale source de valeur extractive du Gabon, dépassant le pétrole.
- L'interdiction en 2025 d'exporter le minerai de manganèse brut à compter de 2029 redéfinit les stratégies et les plans d'investissement des entreprises.
- Les investissements d'Eramet dans les activités en aval (via COMILOG) permettront de vérifier si la valorisation des minerais peut générer des rendements fiscaux plus élevés et plus stables.
- L'exposition du Gabon à la transition passe progressivement du pétrole vers le manganèse, ce qui engendre de nouvelles possibilités, mais aussi des risques liés à la gestion des recettes.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2022)

En millions de dollars US

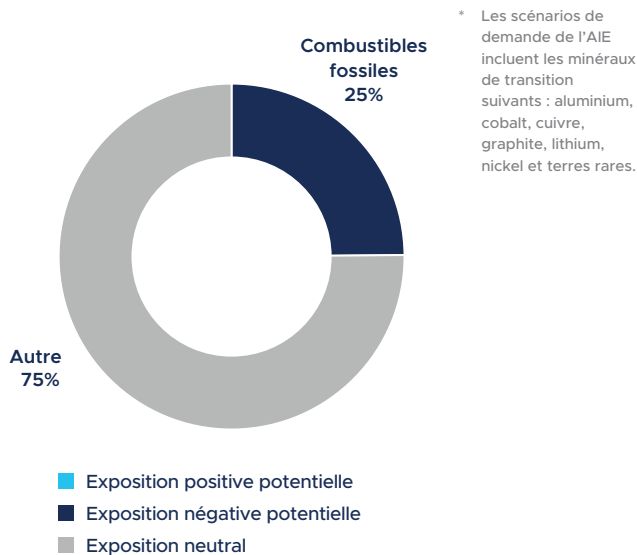


Cours au comptant des ressources extractives produites

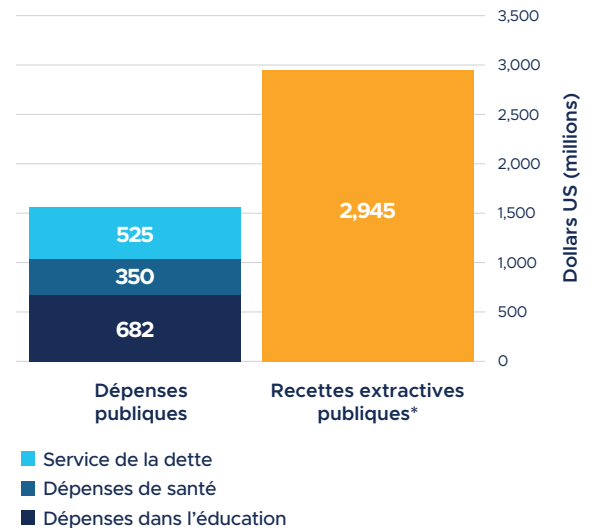


Exposition potentielle à la transition énergétique (2022)

Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles

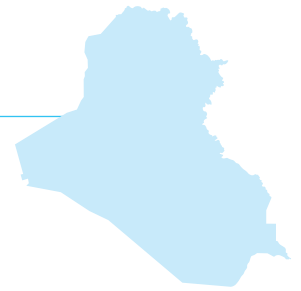


Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2022)



* Recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE

Irak



La structure des recettes extractives en Irak est remarquablement simple. En 2021, la valeur marchande de la production extractive s'élevait à 106 milliards de dollars US, ce qui a généré des rentes totales de 91 milliards de dollars US et des recettes fiscales, déclarées dans le cadre de l'ITIE, d'environ 74 milliards de dollars US. L'écart entre ces différentes étapes est faible, ce qui s'explique par les faibles coûts de production et la maturité des gisements pétroliers. L'écart avec les recettes fiscales est également limité, conformément au modèle irakien d'accords de services, selon lequel les entreprises recouvrent leurs coûts et perçoivent une redevance fixe par baril, tandis que l'État commercialise et vend le pétrole.

Les recettes fiscales sont donc étroitement corrélées avec les cours mondiaux du pétrole. Les recettes irakiennes, déclarées dans le cadre de l'ITIE, ont culminé lors des périodes de boom pétrolier, puis ont chuté brutalement en 2015-2016, et ont de nouveau baissé en 2020 du fait de la pandémie, avant de rebondir en 2021. En 2020, la valeur marchande a chuté à 66 milliards de dollars US, avant de remonter à 106 milliards de dollars US en 2021, puis de grimper à 164 milliards de dollars US en 2022, avant de redescendre à 135 milliards de dollars en 2023. Le gaz est principalement consommé sur le marché intérieur, et ses exportations, ainsi que son impact direct sur les finances publiques, sont minimes. Comme le pétrole représente la quasi-totalité de la valeur marchande du secteur extractif, l'exposition de l'Irak aux risques de la transition énergétique est presque totale.

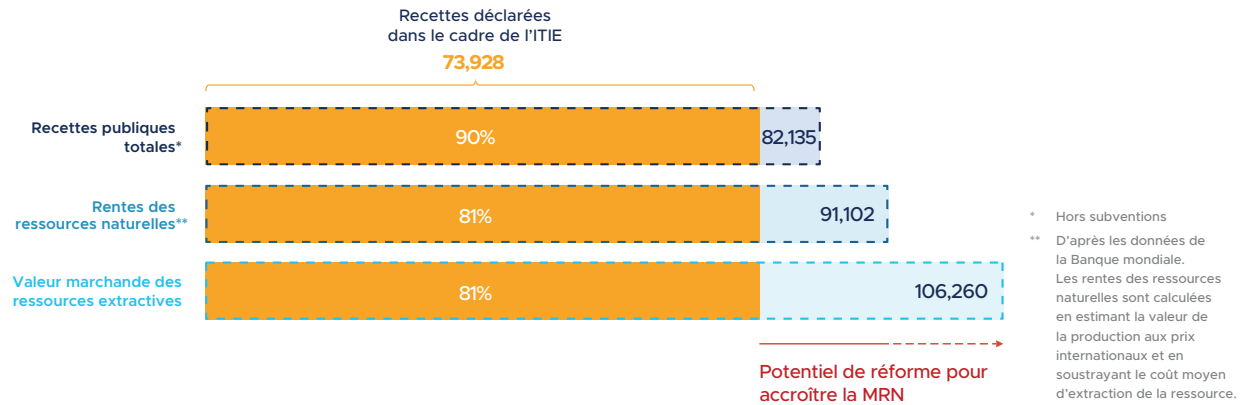
Sur le plan fiscal, les paiements extractifs ont représenté plus de 90 % des recettes publiques totales (hors subventions) en 2021, dépassant largement le service de la dette et les dépenses d'éducation et de santé réunis. Depuis, l'Irak a signé de nouveaux contrats de service en amont en vue d'accroître sa production et a mis en œuvre des initiatives de réduction du torchage et de captage du gaz, bien que les progrès réalisés aient été inégaux. La production a augmenté en 2022 grâce à la hausse des quotas de l'OPEP+, puis s'est modérée en 2023-2024 suite au resserrement de ces quotas. L'exécution budgétaire demeure très sensible aux fluctuations des prix mondiaux.

Points clés :

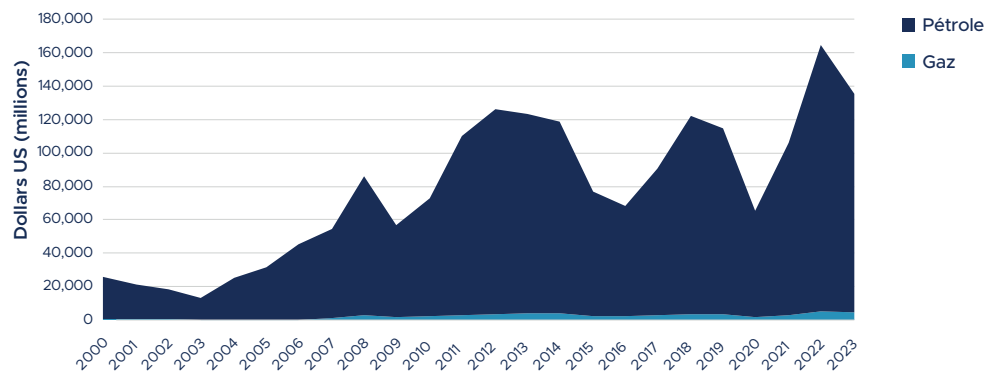
- Les recettes extractives représentent plus de 90 % des recettes publiques hors subventions, soulignant une dépendance extrême à une seule matière première. Les recettes fiscales ont fortement fluctué en raison de la volatilité des prix : elles ont presque triplé, passant de 66 milliards de dollars US en 2020 à 164 milliards de dollars US en 2022, avant de retomber à 135 milliards de dollars US en 2023.
- Les finances publiques irakiennes sont étroitement liées aux cours mondiaux du pétrole ; les variations de production jouent un rôle secondaire.
- La faible diminution de la valeur marchande, des rentes et des recettes fiscales reflète les faibles coûts de production et un modèle de contrats de service.
- L'exposition à la transition énergétique est quasi totale, le pétrole représentant presque 100 % de la valeur extractive ; le gaz est important pour l'approvisionnement énergétique du pays, mais n'a actuellement aucun impact sur les exportations ni sur les recettes fiscales.
- Le rapportage ITIE futur reflétera des valeurs marchandes plus élevées pour 2022-2023, des ajustements des quotas de l'OPEP+ et des progrès dans le captage de gaz, autant d'éléments qui influenceront la volatilité des recettes.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2021)

En millions de dollars US

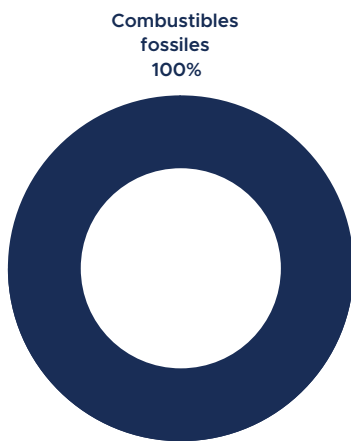


Cours au comptant des ressources extractives produites



Exposition potentielle à la transition énergétique (2021)

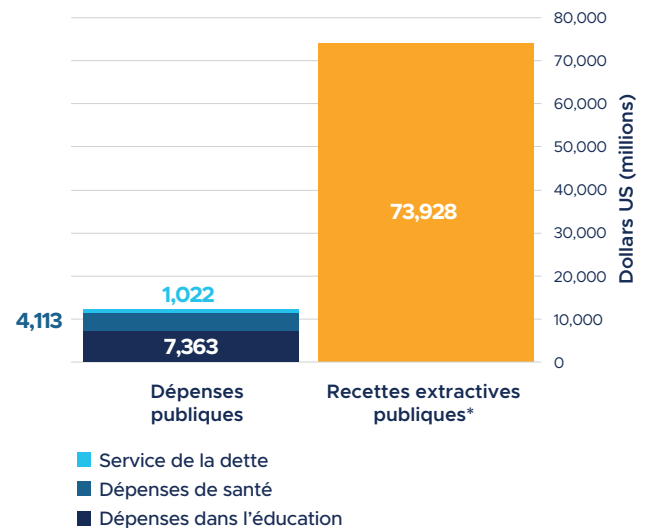
Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles



- Exposition positive potentielle
- Exposition négative potentielle
- Exposition neutral

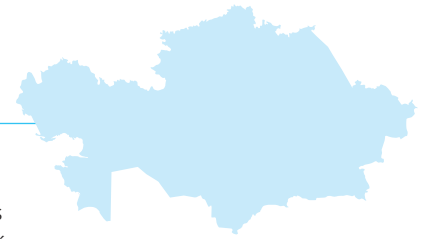
* Les scénarios de demande de l'AIE incluent les minéraux de transition suivants : aluminium, cobalt, cuivre, graphite, lithium, nickel et terres rares.

Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2021)



* Recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE

République du Kazakhstan



Les recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE au Kazakhstan ont culminé en 2014 à près de 38 milliards de dollars US, avant de chuter sous la barre des 10 milliards de dollars US en 2016. De 2016 à 2021, elles sont restées modérées, dépassant à peine ce niveau. En 2021, les recettes fiscales s'élevaient à 10,5 milliards de dollars US, soit un peu plus du tiers des recettes publiques totales, hors subventions. Par comparaison, les indicateurs de dépenses sociales étaient bien moindres : le service de la dette totalisait 0,4 milliard de dollars US, les dépenses d'éducation 2,3 milliards de dollars US et les dépenses de santé 1,4 milliard de dollars US.

Les valeurs marchandes soulignent cet écart. Après avoir chuté à 45 milliards de dollars US en 2020, la valeur marchande a remonté à 72 milliards de dollars US en 2021 et à 91 milliards de dollars US en 2022. Le pétrole représentait environ 63 % de la valeur marchande en 2021, le gaz 13 %, l'or 9 % et le cuivre 7 %. Ces tendances suivent globalement les cycles des prix mondiaux du pétrole, mais la réponse budgétaire depuis 2016 a été modérée par rapport au rebond de la valeur marchande.

Cette divergence reflète les réalités de la production et des exportations. Le Kazakhstan dépend fortement du Consortium de l'oléoduc de la Caspienne (Caspian Pipeline Consortium – CPC) pour ses exportations de pétrole brut, un itinéraire d'acheminement qui a connu des interruptions juridiques et techniques. Des itinéraires d'acheminement alternatifs via les oléoducs BTC ou Druzhba ont vu le jour, mais leur capacité reste limitée. Le champ pétrolier de Kashagan a subi des arrêts répétés, tandis que l'expansion de Tengiz, prévue à partir de 2025, devrait accroître les volumes.

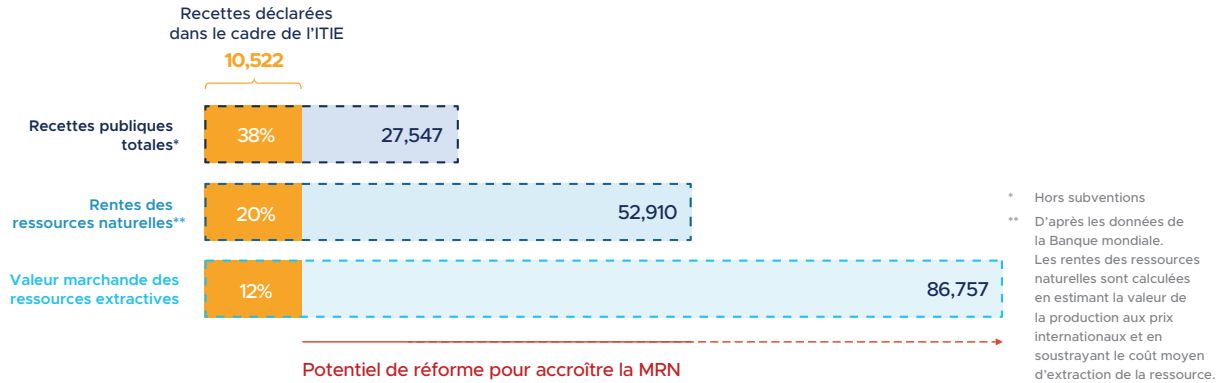
Ces évolutions plus récentes ne figurent pas encore dans les données fiscales déclarées dans le cadre de l'ITIE : 2021 est la dernière année de rapprochement. Elles modèlent néanmoins les attentes pour les prochains cycles de déclaration. Si l'augmentation des volumes issus de Tengiz et le maintien des prix du pétrole sont correctement pris en compte, les futurs rapports ITIE pourraient indiquer une reprise plus marquée sur le plan budgétaire. De même, la persistance des risques liés aux itinéraires d'acheminement et la forte dépendance du Kazakhstan aux combustibles fossiles (86 % de la valeur marchande en 2022) soulignent la volatilité et le défi posé par la transition à long terme.

Points clés :

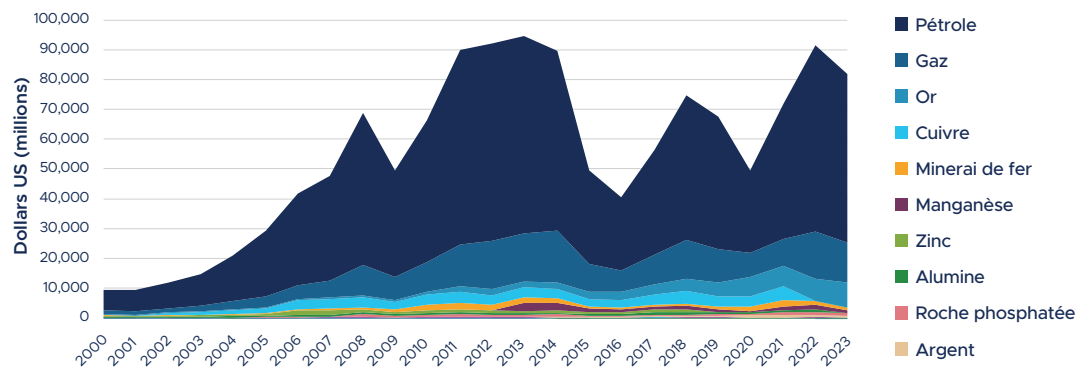
- Les recettes fiscales issues du secteur extractif (10,5 milliards de dollars US selon les déclarations de 2021) restent bien inférieures au niveau de crête de 2014 (38 milliards de dollars US), malgré un net rebond de la valeur marchande.
- La situation fiscale du Kazakhstan dépend de la continuité des exportations du CPC ; les itinéraires d'acheminement alternatifs sont trop limités pour compenser ce risque.
- L'expansion du gisement de Tengiz pourrait accroître les recettes futures, sous réserve de l'évolution des prix et des capacités d'exportation.
- Sa forte dépendance vis-à-vis du pétrole et du gaz (86 % de la valeur des ressources naturelles dans leur totalité) expose le pays à la transition énergétique en cas de baisse de la demande de pétrole et de gaz, les métaux n'offrant qu'une diversification limitée.
- Les réformes en cours de la législation fiscale et du sous-sol (amendements au Code du sous-sol, nouveau Code des impôts applicable en 2026) pourraient améliorer la perception des recettes, mais leur impact ne sera visible que dans la déclaration ITIE future.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2021)

En millions de dollars US



Cours au comptant des ressources extractives produites

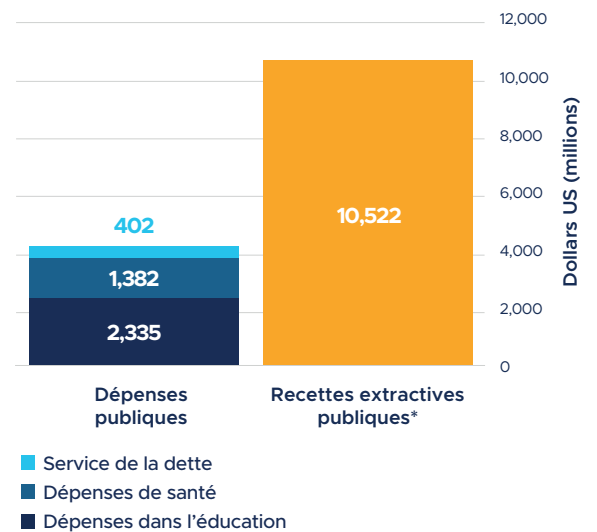


Exposition potentielle à la transition énergétique (2021)

Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles

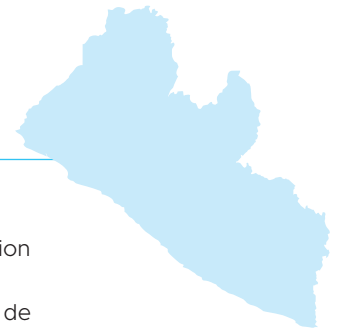


Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2021)



* Recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE

Libéria



Le secteur extractif du Libéria est modeste en valeur absolue, mais stratégiquement ciblé. Le minerai de fer et l'or représentent la majeure partie de cette valeur. L'opération phare de l'exploitation de minerai de fer est la mine de Nimba (Yekepa/Tokadeh) d'ArcelorMittal Libéria, actuellement dans sa deuxième phase d'expansion. Les mines de Bong de China Union constituent un second pôle d'exploitation minière, plus modeste, qui a récemment rencontré des problèmes de conformité environnementale. En ce qui concerne l'or, la mine New Liberty de Bea Mountain est la principale exploitation industrielle, aux côtés d'une importante activité minière artisanale et à petite échelle.

En 2022, les recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE ont atteint environ 90 millions de dollars US, soit environ 78 % des recettes publiques totales et environ 2,5 % du PIB. La valeur marchande progresse régulièrement depuis 2018, portée par la hausse des prix du minerai de fer et de l'or. L'écart apparent entre la valeur marchande et les recettes fiscales laisse entendre un potentiel de croissance, mais les données de la Banque mondiale sur les rentes des ressources ne reposent pas sur les montants d'impôts réellement payés et peuvent donc induire en erreur. Les capacités administratives limitées du Libéria, les clauses de stabilisation et les anciennes concessions restreignent également la capacité du pays à capter une éventuelle hausse des prix à court terme.

Le profil de production du Libéria est en grande partie neutre vis-à-vis de la transition énergétique : le minerai de fer est neutre et l'or sert davantage de couverture financière. Étant donné que les prix records récemment atteints par l'or (3700 dollars US l'once en septembre 2025) encouragent les flux informels et non déclarés en Afrique de l'Ouest, la gouvernance de l'exploitation artisanale et à petite échelle de l'or est d'autant plus importante.

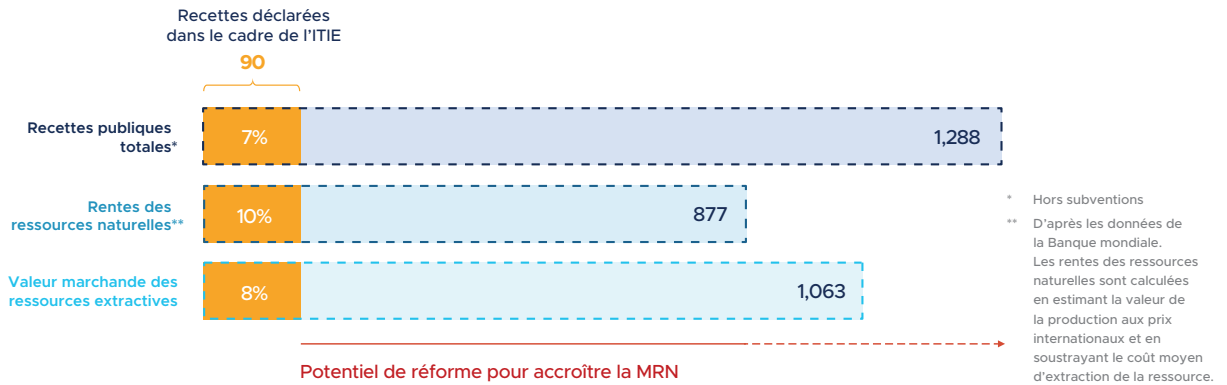
À l'avenir, le volume de minerai de fer pourrait être le principal levier de nouvelles recettes. Si l'expansion d'ArcelorMittal se poursuit comme prévu et que les mines de Bong continuent de respecter la réglementation, le tonnage commercialisé et la fiabilité logistique du Libéria devraient s'améliorer, favorisant une valeur marchande plus élevée, avec un potentiel de hausse fiscale dépendant des réalisations concrètes, de l'efficacité des redevances et de l'application des réglementations sur les sites miniers, les voies ferrées et les ports.

Points clés :

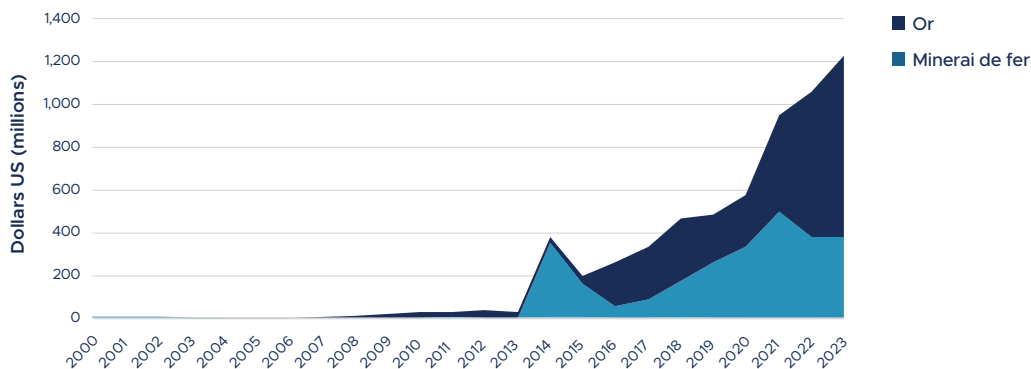
- La situation budgétaire du Libéria dépend fortement d'un petit nombre d'opérations d'exploitation de minerai de fer et d'or, notamment ArcelorMittal Libéria et New Liberty.
- L'écart entre la valeur marchande et les recettes fiscales laisse entendre un potentiel de renforcement de la perception des recettes, mais celui-ci est limité par les conditions et l'application des contrats, et non uniquement par les prix.
- Les prix records de l'or justifient un examen plus approfondi des exportations de ce minerai, au moyen de l'analyse miroir de la CNUCED, afin de détecter la sous-déclaration et les flux illicites.
- Le suivi réglementaire des mines de Bong souligne la nécessité de concilier la croissance de la production avec le respect des normes environnementales et sociales afin d'éviter les fluctuations de volumes.
- L'absence de minéraux de transition au Libéria signifie que les perspectives du pays sont principalement liées à la demande de minerai de fer pour le cycle de l'acier et au rôle de couverture macroéconomique de l'or.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2022)

En millions de dollars US

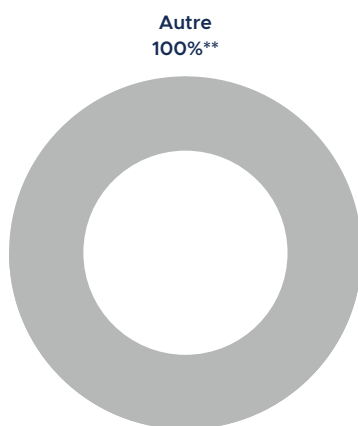


Cours au comptant des ressources extractives produites



Exposition potentielle à la transition énergétique (2022)

Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles

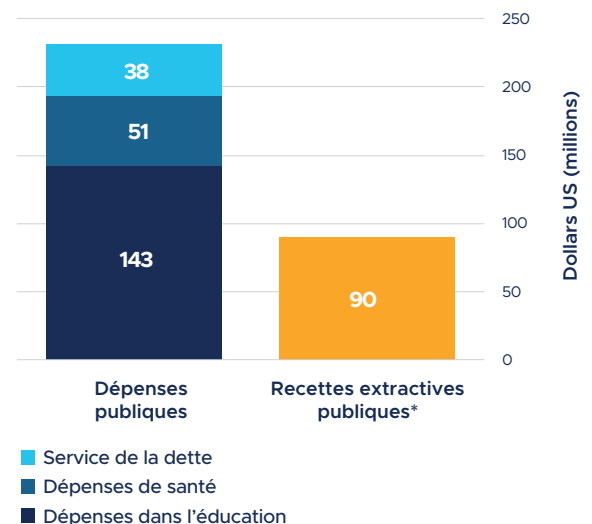


- Exposition positive potentielle
- Exposition négative potentielle
- Exposition neutral

* Les scénarios de demande de l'AIE incluent les minéraux de transition suivants : aluminium, cobalt, cuivre, graphite, lithium, nickel et terres rares.

** Les revenus extractifs du Libéria provenant principalement du minerai de fer et de l'or, son exposition potentielle à la transition énergétique reste neutre.

Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2022)



* Recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE

Mongolie



Le dernier rapprochement de l'ITIE pour la Mongolie indique une hausse des recettes, qui sont passées d'environ 1 milliard à 1,7 milliard de dollars US en 2022, inversant ainsi une tendance à la baisse qui avait débuté en 2019 et avait duré deux ans. Cette reprise en 2021-2022 s'explique principalement par la hausse des prix du cuivre et de l'or. Le rapprochement de l'ITIE souligne toutefois des problèmes de mesure liés au calcul des redevances et la difficulté à transposer directement les chiffres de la Banque mondiale sur les redevances brutes aux recettes fiscales. L'écart apparent entre la valeur marchande et les recettes publiques doit donc être interprété avec prudence, car il peut refléter des facteurs liés aux définitions et aux mesures plutôt que de simples effets de levier fiscal.

Le cuivre est le principal moteur de la valeur marchande et des recettes d'exportation de la Mongolie. Le complexe phare d'Oyu Tolgoi a joué un rôle central, avec une production minière à ciel ouvert substantielle en 2021-2022 et une montée en puissance de la production minière souterraine à partir de 2023. Oyu Tolgoi a produit environ 130 000 tonnes de cuivre en 2022, un chiffre qui est monté à environ 168 000 tonnes en 2023. Ces évolutions sous-tendent les valeurs marchandes plus élevées enregistrées en 2021-2022 et devraient soutenir les recettes d'exportation lors des prochains cycles de rapportage de l'ITIE.

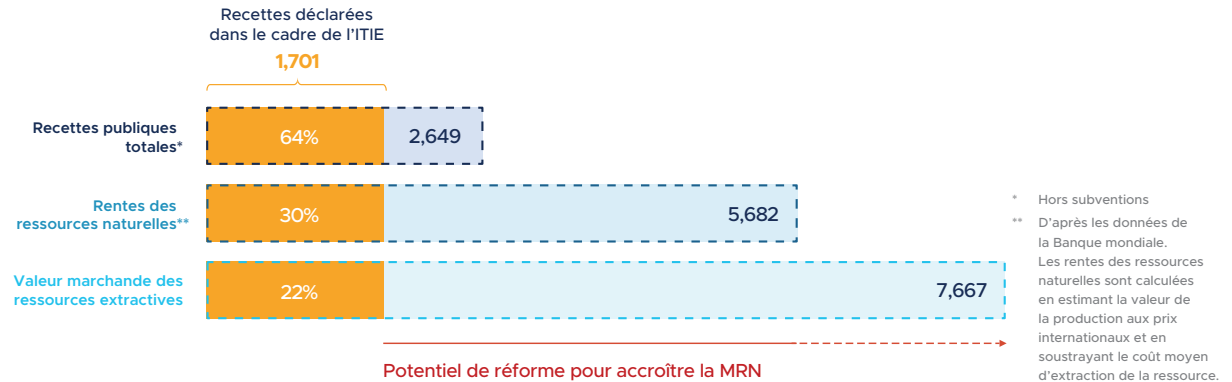
L'exposition de la Mongolie à la transition énergétique est globalement positive, le cuivre apportant de la valeur et l'or offrant un potentiel de hausse supplémentaire. Parallèlement, le charbon et les hydrocarbures nationaux restent importants, modérant le profil global de la transition. La mesure dans laquelle les hausses de prix et de la production se traduisent par une augmentation des recettes fiscales dépend de la conception et de la stabilité des systèmes de redevances, de partage des bénéfices et de fiscalité en Mongolie.

Implications

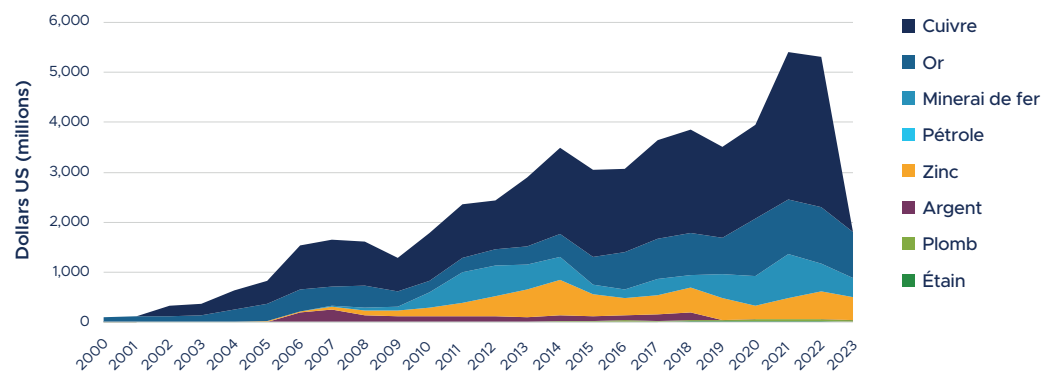
- Les recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE ont augmenté, passant d'environ 1 milliard à 1,7 milliard de dollars US en 2022, ce qui témoigne d'une reprise plutôt que de profits exceptionnels structurels.
- Le cuivre est le principal moteur de cette croissance, et l'exposition de la Mongolie à la transition énergétique est globalement positive, même si le charbon reste significatif.
- L'écart apparent entre la valeur marchande, les rentes et les recettes fiscales pourrait en partie s'expliquer par des problèmes de mesure plutôt que par potentiel fiscal inexploité.
- L'augmentation de la production minière souterraine d'Oyu Tolgoi pourrait être le principal vecteur d'une hausse des recettes lors des prochains cycles de déclaration ITIE.
- Ces derniers seront déterminants pour évaluer si les hausses de prix et de production se traduisent par une amélioration durable des recettes fiscales.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2022)

En millions de dollars US

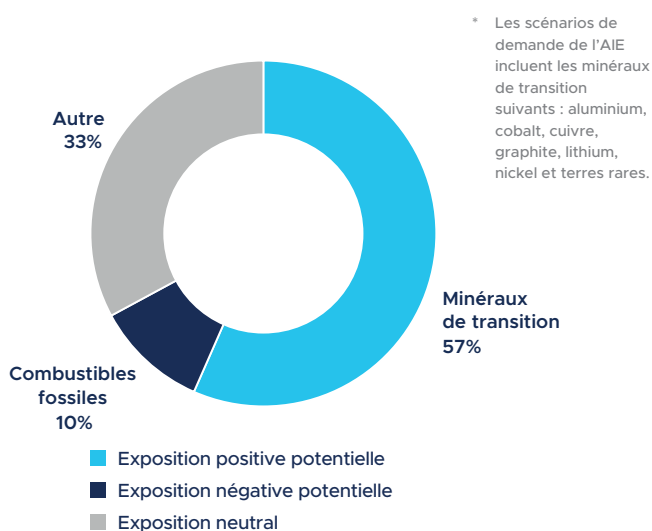


Cours au comptant des ressources extractives produites

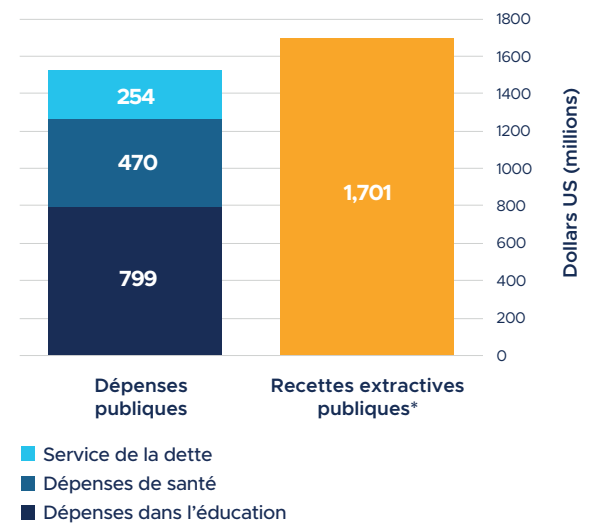


Exposition potentielle à la transition énergétique (2022)

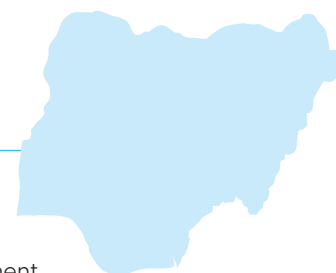
Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles



Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2022)



Nigéria



Le rapportage ITIE du Nigéria montre que les recettes extractives ont atteint un pic historique en 2008, à près de 70 milliards de dollars US, avant de s'effondrer en 2009, de remonter entre 2011 et 2014, puis de chuter à nouveau après l'effondrement des cours du pétrole. En 2017, elles étaient tombées à environ 20 milliards de dollars US. Malgré une certaine reprise en 2018-2019, les données ITIE pour 2020 indiquent des recettes fiscales de 23 milliards de dollars US, en baisse par rapport à l'année précédente. À long terme, les recettes fiscales sont davantage volatiles que la valeur marchande, ce qui reflète la conception progressive du système fiscal pétrolier du Nigéria.

Cet état de fait suit globalement celui de la valeur marchande et les tendances mondiales. La valeur marchande a chuté à 42 milliards de dollars US en 2020, contre 65 milliards en 2019, avant de remonter à 61 milliards en 2021 et à 79 milliards en 2022. Cette évolution suit globalement les cycles pétroliers mondiaux. En 2020, le pétrole représentait 69 % de la valeur marchande et le gaz 31 %. La part des métaux est négligeable. Malgré la valeur du gaz aux prix de référence mondiaux, les recettes fiscales issues du gaz sont restées modestes, reflétant le cadre national de production d'électricité à partir du gaz : les prix administrés, les retards de paiement et les obligations d'approvisionnement national ont limité les rentrées d'argent pour le Trésor public.

Le régime fiscal a été modifié en 2019, lorsque des amendements aux contrats de partage de production en mer profonde ont introduit de nouvelles redevances, dont un mécanisme de redevance indexée sur le prix. La loi de 2021 sur l'industrie pétrolière (PIA) a profondément remanié les institutions du secteur et introduit de nouvelles modalités fiscales pour le pétrole et le gaz, susceptibles d'accroître les recettes publiques. Le service de la dette (un peu plus de 10 milliards de dollars US) a augmenté et représente désormais environ la moitié des recettes tirées des ressources naturelles, accentuant la pression fiscale. Les subventions ont toujours exercé une pression supplémentaire sur les finances publiques, et l'analyse réalisée par l'ITIE Nigéria plaide en faveur d'une réforme.¹⁴⁶

Au cours de la période 2021-2022, la production pétrolière a chuté à moins d'un million de barils par jour, avant de remonter fin 2024 à environ 1,7 million de barils par jour, condensats compris. Les améliorations en matière de sécurité et les réformes prévues par la loi sur l'industrie pétrolière devraient stabiliser la production. Des réformes du secteur gazier, notamment les ajustements de prix et l'amélioration du recouvrement des coûts, sont en cours. Ces changements influenceront les prochains cycles de déclaration ITIE, mais ils ne sont pas pris en compte dans le rapprochement de 2020.

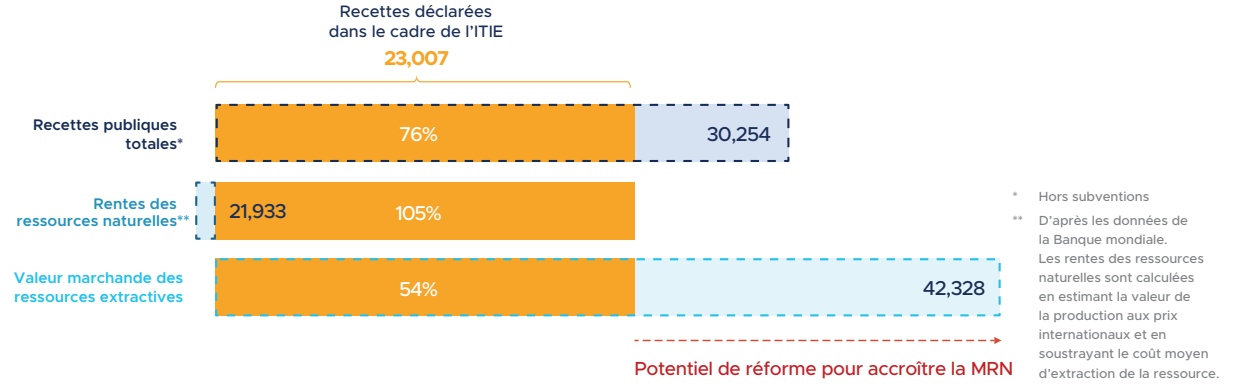
Points clés :

- Les recettes fiscales tirées du secteur extractif restent très cycliques, avec des creux plus marqués que la valeur marchande.
- Le gaz a une valeur marchande significative, mais un faible rendement fiscal dans le cadre des règles actuelles d'approvisionnement national. Les réformes prévues par la loi sur l'industrie pétrolière pourraient modifier cette situation à l'avenir.
- La reprise de la production et les réformes fiscales post-2020 ne figureront que dans les prochains rapports ITIE ; 2020 demeure la dernière année de rapprochement.
- La dépendance du Nigéria au pétrole reste quasi totale (99 % de la valeur extractive), ce qui l'expose largement aux inconvénients de la transition énergétique mondiale.

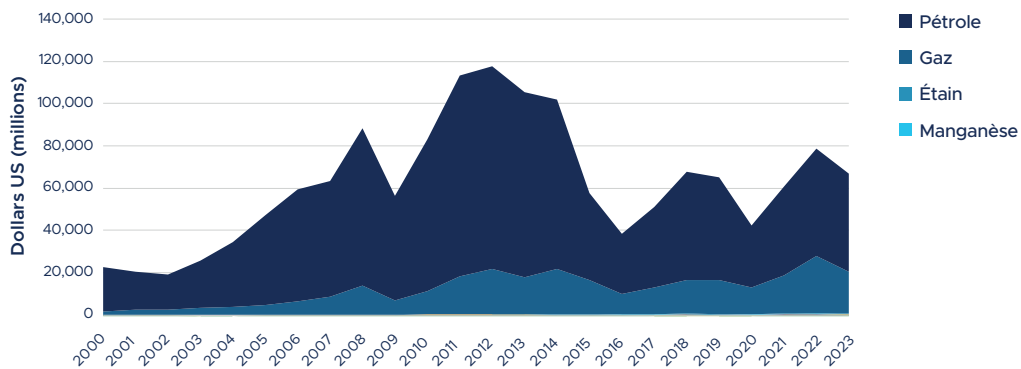
146 ITIE Nigeria (2023). *Cost of Fuel Subsidy to the Nation: Options for Policy Review* (Coût des subventions aux carburants pour la nation : options de révision des politiques publiques). Extrait du site <https://www.neiti.gov.ng/policy-papers/policy-briefs>.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2020)

En millions de dollars US

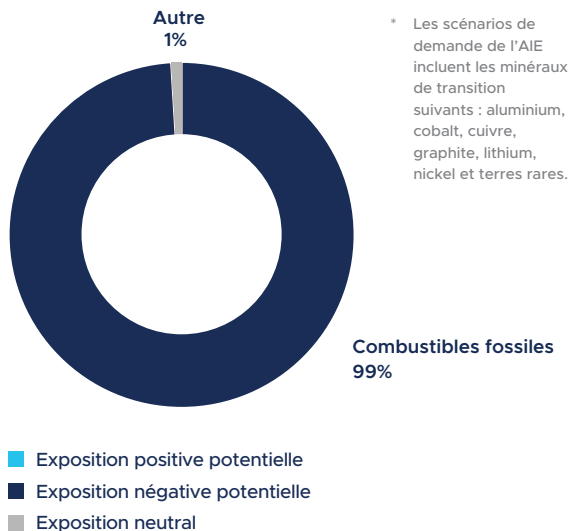


Cours au comptant des ressources extractives produites

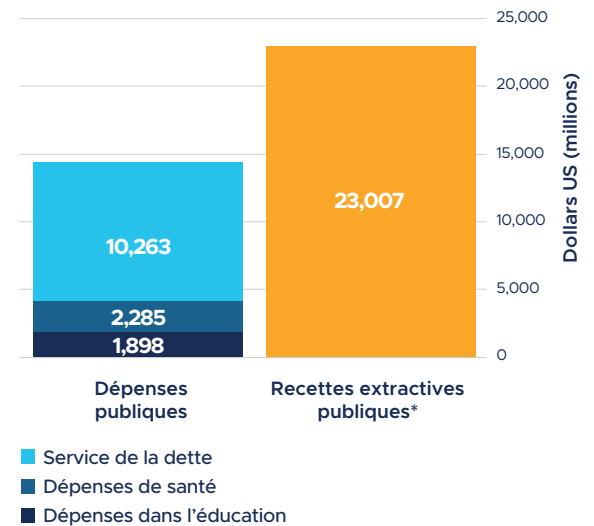


Exposition potentielle à la transition énergétique (2020)

Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles



Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2020)



* Recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE

Norvège



Le profil des recettes extractives de la Norvège est unique au sein de la communauté de l'ITIE, en raison de l'énorme ampleur des recettes enregistrées en 2023. Selon les données rapprochées, les recettes pétrolières ont chuté à environ 10 milliards de dollars US en 2020, au plus fort de la crise de la COVID-19, avant de se redresser pour atteindre environ 28 milliards de dollars US en 2021, se maintenant à un niveau élevé en 2022, puis atteignant environ 93 milliards de dollars US en 2023. Il s'agit du chiffre le plus élevé depuis l'adhésion de la Norvège à l'ITIE, dépassant le précédent pic de 76 milliards de dollars US atteint en 2008.

La principale flambée des prix s'est produite en 2022, sous l'effet du resserrement des marchés gaziers européens suite à l'invasion de l'Ukraine. Le fait que l'impact fiscal le plus important se manifeste en 2023 s'explique probablement par le régime fiscal norvégien, selon lequel les entreprises comptabilisent d'abord leur passif en vertu d'une structure d'imposition progressive sur le pétrole, puis effectuent les paiements l'année suivante. Lorsque la Norvège a adhéré à l'ITIE en 2008, le gaz représentait moins d'un tiers de la valeur marchande du pétrole. En 2022, il se peut que le gaz ait dépassé le pétrole, en raison de la hausse de la production de gaz, de la baisse de la production pétrolière et de la flambée des prix du gaz en 2022.

Sur le papier, les recettes pétrolières de 2023 semblent représenter près de 40 % des recettes publiques, hors subventions. Dans la pratique, la Norvège fait figure d'exception. Les recettes pétrolières sont versées au Fonds de pension gouvernemental-étranger (le fonds souverain de la Norvège) plutôt que directement au budget. Les règles fiscales n'autorisent qu'un plafond de dépenses fixé à 3 % du rendement à long terme escompté du fonds. Ainsi, malgré l'importance des recettes extractives, la dépendance du budget à leur égard est volontairement limitée. En 2023, les recettes ont éclipsé tous les autres indicateurs sociaux : le service de la dette, les dépenses de santé et d'éducation sont minimes en comparaison, même si les services norvégiens sont de classe mondiale et que le niveau d'endettement est très faible.

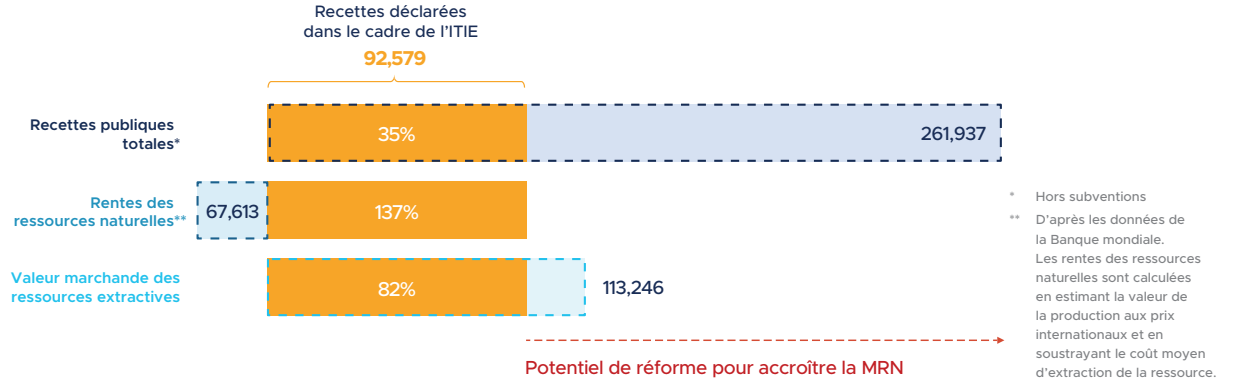
En matière de transition énergétique, la Norvège demeure fortement dépendante des combustibles fossiles. En 2023, il se peut que la Norvège ait dépassé l'Irak au sein de l'ITIE pour devenir le pays enregistrant les recettes les plus élevées parmi les pays déclarants. À l'avenir, le démarrage et la montée en puissance du champ pétrolier Johan Sverdrup constitueront une nouvelle source de production majeure, compensant partiellement le déclin de la production sur le plateau continental norvégien. Les activités d'exploration et de développement se poursuivent, et les projets arctiques suscitent un intérêt particulier. Ces évolutions laissent présager la poursuite d'une production soutenue, même si la transition énergétique à long terme exerce une pression sur la dépendance aux combustibles fossiles.

Points clés :

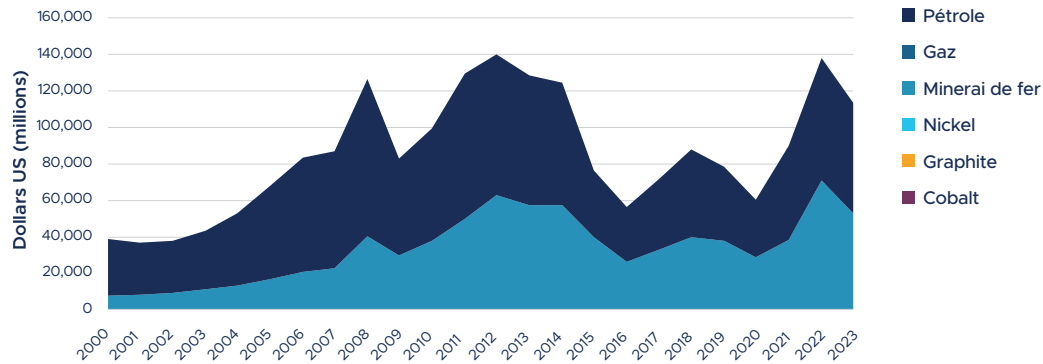
- En 2023, les recettes pétrolières ont bondi à environ 93 milliards de dollars US, un des plus hauts niveaux jamais enregistrés dans le cadre de l'ITIE, grâce à des prix du gaz exceptionnellement élevés.
- Le système fiscal et de règlement norvégien est conçu de telle manière que les pics des prix peuvent apparaître avec un an de décalage dans les données fiscales.
- Le gaz est devenu au moins aussi important que le pétrole en termes de valeur, soulignant le rôle de la Norvège comme fournisseur de gaz clé en Europe.
- L'apparente dépendance fiscale est trompeuse : les recettes pétrolières sont gérées par le fonds souverain, avec des transferts budgétaires annuels limités.
- La Norvège reste pleinement exposée à la dynamique des combustibles fossiles dans son secteur extractif, même si elle poursuit ses engagements climatiques et diversifie son économie.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2023)

En millions de dollars US

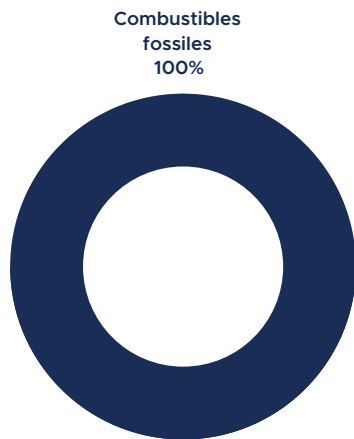


Cours au comptant des ressources extractives produites



Exposition potentielle à la transition énergétique (2023)

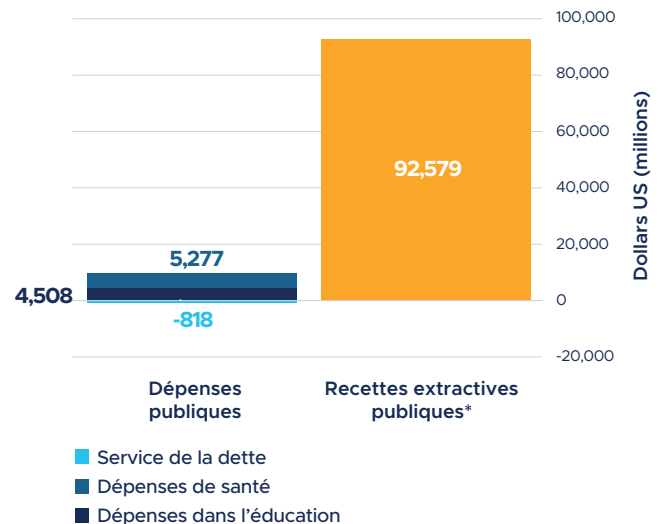
Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles



- Exposition positive potentielle
- Exposition négative potentielle
- Exposition neutral

* Les scénarios de demande de l'AIE incluent les minéraux de transition suivants : aluminium, cobalt, cuivre, graphite, lithium, nickel et terres rares.

Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2023)



* Recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE

Ukraine



Le profil extractif de l'Ukraine en 2023 reflète l'impact de l'invasion russe de grande envergure de février 2022. Les recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE ont chuté, passant d'environ 7,3 milliards de dollars US en 2021 à environ 4,4 milliards en 2023, en raison d'une baisse de la production, de dommages aux infrastructures et d'une perturbation économique plus générale.

La valeur marchande et la production sont restées relativement stables. La production de gaz, principale source de valeur extractive, s'est maintenue à environ 18 milliards de mètres cubes, et celle de charbon n'a connu qu'un léger recul. Les recettes extractives ont toutefois diminué pour atteindre environ 7 % des recettes publiques totales et environ 2,2 % du PIB, ce qui indique une dépendance fiscale limitée à l'égard de ce secteur dans le contexte actuel.

L'Ukraine demeure fortement dépendante de la production de combustibles fossiles, et l'exploitation des minéraux de transition, tels que le titane et le manganèse, n'en est qu'à ses débuts. Un accord conclu avec les États-Unis en 2025 laisse entrevoir un développement futur du lithium, mais ne générera pas de recettes significatives avant plusieurs années. Malgré la guerre, du gaz russe a continué de transiter par l'Ukraine jusqu'à la fin de 2024. Cependant, une analyse indépendante indique que seulement 20 % des redevances liées à ce transit auraient été versées au budget de l'État, le reste étant absorbé par les pertes techniques de gaz et les coûts d'exploitation et de maintenance. Par ailleurs, l'Ukraine a cessé le transit de gaz russe vers l'Europe en janvier 2025, à la suite de l'expiration de contrats de longue date, supprimant ainsi un flux de revenus modeste, mais symboliquement important.

Points clés :

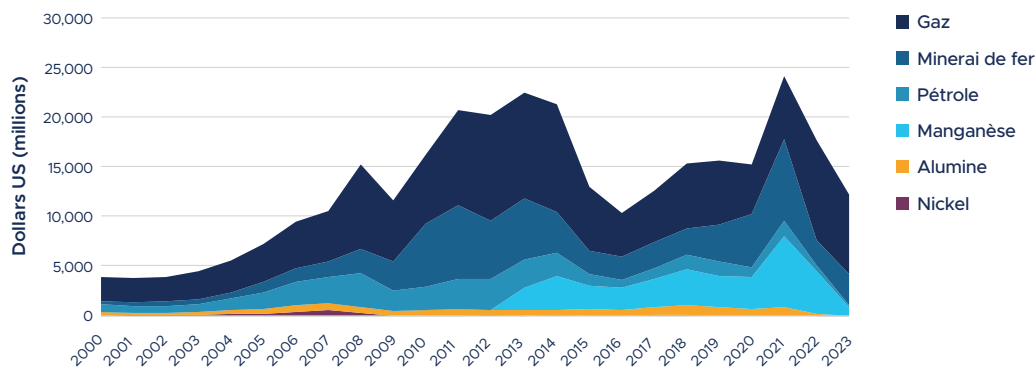
- Les dégâts et les perturbations liés à la guerre ont réduit les recettes extractives; la reprise dépendra de la stabilisation du territoire et de la remise en état des infrastructures.
- Le secteur extractif ukrainien reste dominé par les combustibles fossiles, ce qui le rend exposé à la fois aux conflits et aux dynamiques de la transition énergétique.
- L'arrêt du transit du gaz russe supprime un flux de revenus modeste, mais symboliquement important.
- La faible dépendance fiscale vis-à-vis des industries extractives (moins de 5 %) offre une certaine résilience, mais limite le rôle du secteur comme levier budgétaire.
- Le potentiel futur du lithium et d'autres minéraux existe, mais ne génère actuellement aucune recette publique.

Recettes déclarées dans le cadre de l'ITIE dans le contexte économique global (2023)

En millions de dollars US

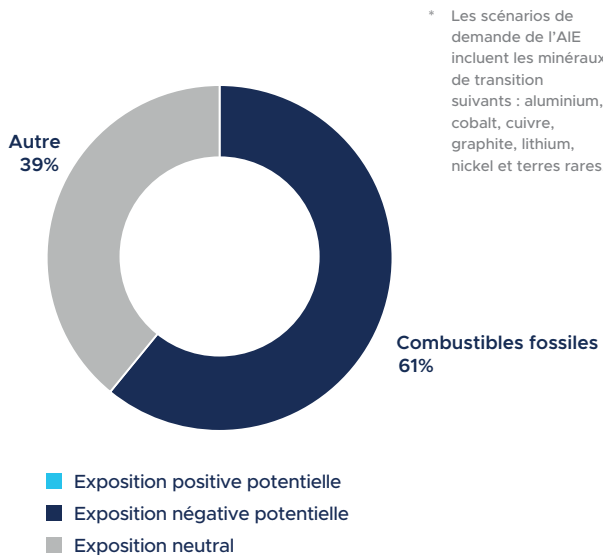


Cours au comptant des ressources extractives produites

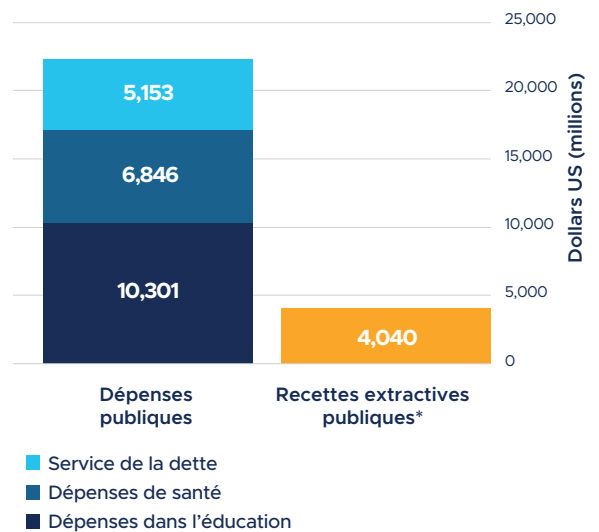


Exposition potentielle à la transition énergétique (2023)

Part des recettes du secteur extractif provenant des minéraux de transition* et des combustibles fossiles



Comparaison entre les recettes publiques extractives et les dépenses publiques (2023)



* Recettes extractives déclarées dans le cadre de l'ITIE



Extractive Industries
Transparency Initiative

Nous considérons que les ressources naturelles d'un pays appartiennent à ses citoyens. Notre mission consiste à promouvoir une bonne compréhension de la gestion des ressources naturelles, à renforcer la gouvernance publique et des entreprises et à fournir des données permettant d'améliorer la transparence et la redevabilité dans le secteur extractif.

Rådhusgata 26
0151 Oslo
Norvège

+47 222 00 800
secretariat@eiti.org
eiti.org